



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs
1993-2007

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs des universités

Etude complémentaire relative à l'endo-recrutement

Décembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Table des matières	2
COMMENTAIRES	4
Objectifs et champ de l'étude	4
Objectifs de l'étude	4
Champ de l'étude	4
Les auteurs	5
L'endo-recrutement au niveau régional	6
L'endo-recrutement régional, toutes disciplines confondues	6
Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion	9
Les disciplines littéraires et des sciences humaines	12
Les disciplines pharmaceutiques	15
Les disciplines scientifiques et techniques	17
L'endo-recrutement au niveau de l'établissement d'accueil - Approche globale	20
Recrutement dans le même établissement	22
La mobilité dans la région	24
La mobilité en provenance de l'Ile-de-France	26
La mobilité en provenance des autres régions	27
L'endo-recrutement au niveau de l'établissement d'accueil - Approche disciplinaire	30
Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion	31
Les disciplines littéraires et des sciences humaines	33
Les disciplines pharmaceutiques	34
Les disciplines scientifiques et techniques	36
TABLEAUX STATISTIQUES	38
A-1 Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Toutes disciplines	39
A-2a Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Droit, Economie et Gestion	40
A-2b Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Lettres et Sciences humaines	41
A-2c Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional: répartition par région de départ et région d'arrivée - Pharmacie	42
A-2d Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Sciences et Techniques	43
B-1a Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité	44
B-1b Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité (%)	48
C-1a Analyse de l'endo-recrutement par année, par grande discipline et par type de mobilité	52
C-1b Analyse de l'endo-recrutement par année, par grande discipline et par type de mobilité (%)	53
C-2a Analyse de l'endo-recrutement par année, par grande discipline et par type de mobilité - Droit, Economie et Gestion - Lettres et Sciences humaines	54
C-2b Analyse de l'endo-recrutement par année, par grande discipline et par type de mobilité - Pharmacie - Sciences et Techniques	55

C-3a Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil - Droit, Economie et Gestion	56
C-3b Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil - Lettres et Sciences humaines	59
C-3c Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil - Pharmacie	62
C-3d Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil - Sciences et Techniques	63

GRAPHIQUES

L'endo-recrutement au niveau régional

Taux brut d'endo-recrutement par région sur la période - Toutes disciplines	7
Taux brut d'endo-recrutement par région sur la période - Droit, Economie et Gestion	10
Taux brut d'endo-recrutement par région sur la période - Lettres et Sciences humaines	13
Taux brut d'endo-recrutement par région sur la période - Pharmacie	16
Taux brut d'endo-recrutement par région sur la période - Sciences et Techniques	18

Types d'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement sur la période, par type de situation de recrutement	21
Evolution de l'endo-recrutement par année et par type de situation de recrutement	22
Analyse de l'endo-recrutement sur la période, par grande discipline et par type de situation de recrutement	30
Evolution de la part de l'endo-recrutement local par année et par grande discipline	31

Objectifs de l'étude

La sous direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes a entrepris une étude dressant le bilan de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs entre 1993 et 2007, le mot « promotion » étant envisagé au sens large : il recouvre tous les éléments qui contribuent à la progression d'un agent dans sa carrière.

Deux volets de cette étude ont fait l'objet d'une publication sur le site Internet du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le premier, en septembre 2009, a concerné l'analyse des avancements de grade prononcés en faveur des enseignants-chercheurs. Le deuxième, consacré au passage du corps des maîtres de conférences au corps des professeurs des universités, a été mis en ligne en septembre 2010¹.

Dans ce deuxième document, une partie importante de l'analyse a porté sur la mobilité des maîtres de conférences à l'occasion de leur recrutement comme professeur. Les auteurs ont considéré la mobilité du point de vue de l'agent recruté et non de l'établissement recruteur : à partir du rapprochement entre l'établissement d'affectation de l'agent en qualité de maître de conférences et celui où il a été recruté professeur, ils ont cherché à apprécier la mobilité régionale des nommés, puis à cerner les types de mobilité accomplie par les lauréats².

Cette approche était logique puisque l'étude était centrée sur les individus : en plus de chiffrer la proportion des maîtres de conférences accédant au professorat, elle a tenté de caractériser ces agents en termes disciplinaires, statutaires (grade d'origine, ancienneté dans le corps d'origine), démographiques (âge, sexe) et géographiques (type d'établissement, nationalité, mobilité). C'est pourquoi le mot d'endo-recrutement a été banni du commentaire dans la mesure où il se rapporte au comportement de l'établissement recruteur.

Mais, les auteurs ont bien compris que considérer la mobilité des nouveaux professeurs sous l'angle des établissements d'accueil était une approche tout aussi intéressante. Elle est d'autant plus pertinente que l'article L. 952-1-1 du code de l'éducation, introduit par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, invite chaque établissement à présenter, dans le cadre de son contrat pluriannuel, ses objectifs « en matière de recrutement de professeurs des universités n'ayant pas exercé, immédiatement avant leur promotion à ce grade, des fonctions de maître de conférences dans l'établissement ».

En analysant la mobilité des néo-professeurs du point de vue de l'établissement d'accueil, entre 1993 et 2007, les auteurs ont souhaité apporter aux décideurs des établissements une référence historisée. C'est à quoi s'attache le présent document qui constitue donc un complément de l'étude globale sur le passage entre les deux corps.

Champ de l'étude

Les auteurs ont repris les données collationnées sur les maîtres de conférences nommés professeurs entre 1993 et 2007 qui, rappelons le, sont issues des bases disponibles, principalement les images annuelles de la base de gestion GESUP 1 pour les années 1993 à 2005 et de la base de gestion GESUP 2 pour 2006 et 2007.

Le traitement de ces données a donc consisté à prendre comme point d'entrée les établissements ayant recruté des maîtres de conférences en qualité de professeurs, de compter combien ils en ont accueillis, et d'examiner la situation géographique des établissements d'origine de ces agents. Comme pour l'étude précitée, ce traitement a été effectué sur la base des années civiles.

¹ Ces études sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'enseignement supérieur à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22708/bilans-et-statistiques.html>.

² Le lecteur peut également se reporter aux études annuelles conduites par le bureau DGRH A1-1, depuis 2002, sur l'origine des lauréats des recrutements, publiées à la même adresse Internet.

Ainsi, en considérant le passage des maîtres de conférences dans le corps des professeurs du point de vue des établissements d'accueil, les auteurs ont abordé la notion d'endo-recrutement³. Elle peut s'analyser de deux façons : au sens restreint, en ne considérant que les agents recrutés dans le même établissement, et au sens élargi, en prenant en compte les premiers et ceux qui ont été mobiles au sein de la même région.

Dans un souci de cohérence avec l'étude globale, les auteurs ont retenu ces deux approches. Ils ont d'abord abordé l'endo-recrutement sous l'angle des régions, puis des établissements pour distinguer des types de mobilité.

S'agissant de l'endo-recrutement au niveau des régions, une précision s'impose. Les statistiques présentées dans les tableaux annexés ne rendent pas compte de la totalité de celui-ci puisqu'elles ne comptabilisent pas les mutations de professeurs entre deux établissements voisins. Or, pour l'établissement qui propose un poste, l'accueil d'un professeur par le canal d'une mutation est un recrutement ; si cet agent est affecté dans un établissement de la même région, ce recrutement participe également de l'endo-recrutement au sens élargi précisé ci-dessus. Mais l'impact de ces mutations sur les taux présentés est restreint.

Pour analyser l'endo-recrutement au niveau de l'établissement, les auteurs ont opéré une distinction entre les maîtres de conférences qui exerçaient dans le même établissement, ceux qui étaient affectés dans un établissement situé dans la même région, ceux qui sont venus d'un établissement francilien et ceux qui sont arrivés d'un établissement d'une autre région, hors Ile-de-France.

Les auteurs

la présente étude, tant au plan de ses objectifs que des commentaires et des statistiques développés ci-après, est le fruit de la réflexion commune de :

- ⇒ Loïc THOMAS, chef du bureau des études de gestion prévisionnelle (DGRH A1-1),
- ⇒ Marc BIDEAULT et Pasquin ROSSI, ingénieurs de recherche au bureau DGRH A1-1,
- ⇒ Jacques SIMON, chargé de mission auprès du sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes.

³ Plusieurs articles circulent sur Internet traitant du « localisme » dans le recrutement des enseignants-chercheurs ; mais le mot recouvre souvent des notions variées qui ne recoupent pas nécessairement le thème abordé par l'étude. Les auteurs ont donc évité, autant que possible, d'employer le mot.

L'ENDO-RECRUTEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL

Dans l'étude complète consacrée au bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs, la mobilité régionale des lauréats a été abordée à travers deux indicateurs : le taux de sédentarité et le taux d'attractivité (cf. Les nouveaux professeurs - données géographiques : la mobilité régionale, pages 55 à 62, et tableaux H-1 à H-2d, pages 105 à 109). On a repris ces statistiques, en retirant ces deux indicateurs, pour calculer un taux brut d'endo-recrutement régional (cf. tableaux A1 à A2d).

On utilise le terme de « taux brut d'endo-recrutement » car, comme on l'a précisé ci-dessus, les chiffres présentés ne rendent pas compte de la totalité de l'endo-recrutement : ils comptabilisent les seules nominations des néo-professeurs et ne comportent pas les mutations de professeurs déjà en fonctions entre deux établissements de la même région. Quel peut être le volume de ces mutations ?

Les bases de données qui ont été traitées pour obtenir les informations relatives aux maîtres de conférences nommés professeurs, ne l'ont pas été pour recenser les mutations des professeurs. Dans ce but, les auteurs ont analysé les bilans annuels du recrutement. Ils sont disponibles à partir de 1997 : aucune statistique de mutation ne peut donc être présentée pour la période 1993-1996. Ces bilans permettent de disposer de chiffres globaux à compter de 1997, mais les répartitions par académie n'ont été détaillées que depuis 2003. Les mutations internes à une région ne peuvent donc être comptabilisées que sur l'intervalle 2003-2007.

Le nombre global des mutations au niveau professoral reste faible. 2 150 ont été recensées au cours des onze années de la période 1997-2007, soit, en moyenne, 195 par an ; le volume annuel est compris entre 141, valeur la plus basse en 2006, et 280, valeur la plus haute en 1998. En proportion, elles représentent de 13,3 à 18,6 % des postes offerts au recrutement. De plus, il faut souligner le poids des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion : de 1997 à 2007, 925 mutations ont été actées dans celles-ci, soit 43,02 % du total. Elles devancent les lettres et sciences humaines qui enregistrent 790 mutations, soit 36,74 % du total.

Les possibilités de mutation interne dans une région dépendent évidemment de l'offre universitaire : en Ile-de-France, en Rhône-Alpes ou dans le Nord-Pas de Calais, le nombre des établissements est tel qu'il augmente ces possibilités, ce qui n'est pas le cas dans les régions insulaires, en Bourgogne, en Champagne-Ardenne, en Franche-Comté ou en Picardie. En fait, les données académiques indiquent que les mutations à l'intérieur d'une même région sont en nombre limité, sauf en Ile-de-France ; de 2003 à 2007, 117 ont concerné les académies franciliennes, dont 83 pour Paris ; pour l'ensemble des autres régions, sur la même période, on en a compté 74. Dès lors, les mutations internes n'affectent qu'à la marge le taux d'endo-recrutement calculé au niveau régional.

L'endo-recrutement régional, toutes disciplines confondues

Le tableau A-1 présente la mobilité régionale des maîtres de conférences nommés professeurs sur l'ensemble des quinze années de la période 1993-2007. Les clés de lecture de ce tableau sont les suivantes.

Sur chaque ligne, figure le nombre des maîtres de conférences de la région dans laquelle ils exerçaient et leur répartition dans les régions où ils sont arrivés comme professeurs. Dans chaque colonne, est mentionné celui des néo-professeurs accueillis par la région et leur ventilation en fonction des régions où ils étaient maîtres de conférences. A l'intersection de chaque ligne et de chaque colonne, on a donc l'effectif des agents qui n'ont pas changé de région à l'occasion de leur changement de corps. Ainsi, 255 maîtres de conférences de la région Alsace y sont restés en devenant professeur ; 5 ont quitté l'Alsace pour être nommés professeurs en Aquitaine ; à l'inverse, l'Alsace a accueilli 3 professeurs qui étaient maîtres de conférences en Aquitaine.

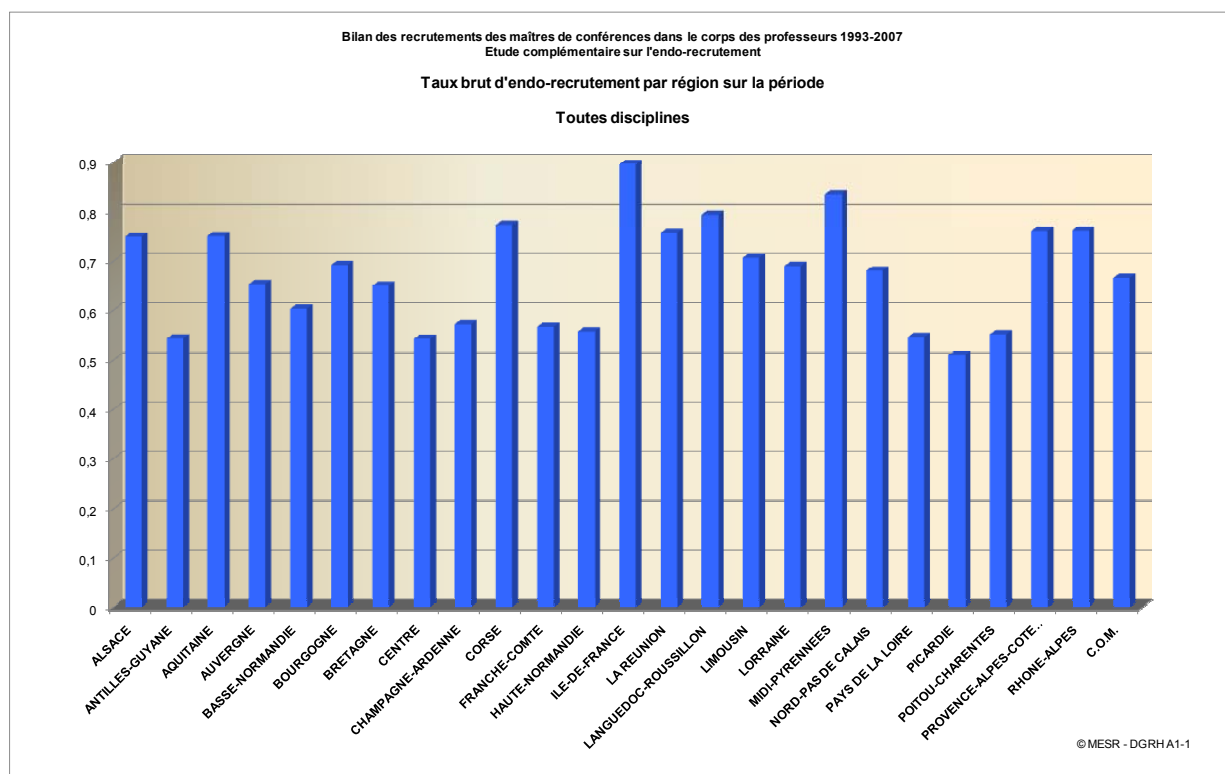
A la fin de chaque ligne, on a indiqué le total des maîtres de conférences de la région nommés professeurs, qu'ils l'aient quittée ou pas.

Au pied de chaque colonne, on a porté l'effectif des nouveaux professeurs nommés dans la région, qu'ils soient restés dans celle-ci ou qu'ils soient venus d'une autre région. Le rapport entre le nombre des maîtres de conférences demeurés dans la région à l'occasion de leur nomination et le total des néo-professeurs de cette

région donne le taux brut d'endo-recrutement régional. Ce taux serait égal à 1 si tous les professeurs nommés dans la région y étaient précédemment affectés en tant que maîtres de conférences ; plus les agents issus de l'extérieur sont nombreux, plus le taux est bas.

Cet indicateur est différent du taux de sédentarité calculé dans le bilan global (cf. tableau H-1, page 105). Celui-ci exprimait la proportion des maîtres de conférences restant dans leur région en étant recrutés professeurs par rapport à l'effectif total des néo-professeurs originaires de cette région. Le lecteur qui le souhaite pourra comparer les deux taux en se reportant au tableau précité. Mais cette comparaison est sans objet dans ce document : la sédentarité vise le comportement des agents, l'endo-recrutement celui des établissements d'accueil.

S'agissant du taux brut d'endo-recrutement régional, on observe des écarts assez importants entre les régions illustrés par le graphique suivant.



Une précision doit être apportée immédiatement, qui vaut pour les résultats globaux présentés ici, mais aussi pour les résultats par grande discipline détaillés ci-dessous.

Lorsqu'on compare le taux brut d'endo-recrutement régional et l'effectif de professeurs nommés dans une région, on observe, de façon générale, que le taux est élevé dans les régions où un grand nombre de professeurs ont été recrutés, et plus bas dans celles où les recrutements sont plus réduits. Les auteurs ont cherché à vérifier s'il y avait une relation directe entre ces deux variables. Les calculs des coefficients de corrélation ⁴, tant pour les résultats globaux, toutes disciplines confondues, que pour chaque grande discipline, n'ont pas permis d'établir que la variable « offre universitaire » constituait une variable explicative significative susceptible de rendre compte du taux brut d'endo-recrutement. Le coefficient de corrélation calculé pour l'ensemble des disciplines est de 0,53 : ce n'est pas parce que l'offre universitaire est nombreuse que l'endo-recrutement est important.

⇒ L'Ile-de-France est celle dont le taux d'endo-recrutement régional est le plus élevé : 0,90. 1 457 des 1 626 nouveaux professeurs nommés dans la région y exerçaient précédemment leurs fonctions de maître de conférences. Elle a enregistré 169 entrées : c'est ce petit nombre d'arrivées exogènes qui provoque l'élévation du taux d'endo-recrutement. Ces entrants sont originaires de 18 des 24 autres régions, les effectifs les plus nombreux arrivant du Nord-Pas de Calais (24), de Rhône-Alpes (19), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (17) et

⁴ Expliquer les modalités de calcul du coefficient de corrélation n'entre pas dans le cadre de ce document ; il faut savoir que plus ce coefficient tend vers 1, plus la corrélation entre les deux variables prises en compte est grande.

du Centre (16). Parallèlement, 928 maîtres de conférences franciliens sont devenus professeurs dans une autre région, chiffre qu'il faut garder à l'esprit pour apprécier l'endo-recrutement dans ces régions. Ces données ne contredisent pas l'hypothèse suggérée par les bilans annuels des sessions de recrutement, et reprise dans l'étude principale : l'existence d'un mouvement circulaire à propos des professeurs en Ile-de-France, les maîtres de conférences parisiens partant de l'académie de Paris, et à un degré moindre des deux autres académies franciliennes, pour acquérir ailleurs l'expérience de professeur, puis revenant par le biais d'une mutation une fois cette expérience acquise. Ces études montrent aussi que les mutations internes à la région sont certes les plus nombreuses de toutes les régions françaises, mais cependant en nombre limité ⁵ : leur prise en compte dans le calcul n'affecte pas le taux d'endo-recrutement régional.

⇒ On observe souvent des taux d'endo-recrutement élevés dans des régions où l'offre universitaire est conséquente : dans l'ordre décroissant, on trouve Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, puis Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Alsace. Dans ces régions, l'effectif des lauréats est important : 1 068 en Rhône-Alpes, 596 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou 548 en Midi-Pyrénées. Le nombre élevé de postes de professeur ouverts au recrutement dans ces régions offrait l'opportunité de sélectionner des maîtres de conférences extérieurs : les établissements ont préféré recruter majoritairement les leurs. On a choisi de retenir les quatre régions dans lesquelles le taux d'endo-recrutement est le plus élevé.

- ♦ En Midi-Pyrénées, le taux est de 0,84 : 458 des 548 nouveaux professeurs nommés dans la région ont été recrutés sur place ⁶. Les 90 entrants arrivent de 18 régions, dont 15 d'Ile-de-France, 13 d'Aquitaine, 12 du Languedoc-Roussillon et 12 de Rhône-Alpes. 97 maîtres de conférences locaux ont quitté la région pour être nommés professeurs. De 2003 à 2007, on n'a compté que 4 mutations internes.

- ♦ En Languedoc-Roussillon, le taux d'endo-recrutement est de 0,80 avec 295 des 371 nouveaux professeurs recrutés dans la région. Les 76 maîtres de conférences entrant dans la région sont originaires de 17 régions, dont 22 viennent d'Ile-de-France, 12 de Rhône-Alpes et 10 de Midi-Pyrénées. Le rapport entre les entrées et les départs est défavorable aux premières, celles-ci étant inférieures aux secondes (89). On a noté 9 mutations internes à la région de 2003 à 2007.

- ♦ En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux d'endo-recrutement est de 0,76 avec 454 des 596 néo-professeurs maintenus sur place. Les arrivées exogènes (142) compensent les départs (138) ; les entrants proviennent de 20 régions, principalement d'Ile-de-France (32) et de Rhône-Alpes (18). 7 mutations internes ont été comptabilisées entre 2003 et 2007.

- ♦ Après l'Ile-de-France, Rhône-Alpes est la région où le volume des nominations a été le plus important : 1 068 professeurs y ont été recrutés. Le taux d'endo-recrutement est de 0,76 : 814 des lauréats sont issus de la région, mais ici les recrutements de maîtres de conférences venant d'autres régions (254) dépassent assez largement les sorties (192). Les entrants sont issus de toutes les régions, à l'exception de la Réunion et des Collectivités d'Outre-mer (Nouvelle Calédonie et Polynésie) ⁷ : 102 viennent d'Ile-de-France, contingent qui est de loin le plus fourni, et on trouve après lui ceux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (25) et de Languedoc-Roussillon (22). 13 mutations internes ont été actées au cours des cinq années où les statistiques sont disponibles.

⇒ Lorsqu'on regarde le taux d'endo-recrutement des régions insulaires, on observe des situations contrastées, sachant que les écarts sont amplifiés par les petits nombres d'agents concernés.

- ♦ En Corse, le taux d'endo-recrutement est élevé : 0,77. 24 des 31 professeurs nommés dans l'île sont des maîtres de conférences locaux, les 7 autres venant de 3 régions (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire) ; ces arrivées suffisent à faire chuter le taux d'endo-recrutement. On note par ailleurs que 2 maîtres de conférences insulaires seulement ont quitté l'île pour trouver une affectation de professeur.

⁵ De 2003 à 2007, l'Ile-de-France a été concernée par 409 mutations (sur 854), dont 238 pour l'académie de Paris ; 117 sont des mutations internes, dont 83 en faveur de Paris.

⁶ Les expressions « recrutement sur place » ou « maintien sur place » signifient que les maîtres de conférences sont restés affectés dans leur région d'origine en devenant professeur. Ceci ne préjuge pas d'un changement d'établissement.

⁷ On a rassemblé sous le vocable de « Collectivités d'Outre-mer » les universités de Nouvelle Calédonie et de Polynésie, ceci pour la commodité du propos. On sait que, juridiquement, si la Polynésie a un statut de collectivité d'outre-mer au sens de l'article 74 de la Constitution, ce n'est pas le cas de la Nouvelle Calédonie qui dispose d'un statut particulier.

- ♦ A la Réunion, le taux d'endo-recrutement est pratiquement semblable : 0,76. Si 47 maîtres de conférences locaux ont été recrutés dans l'île, 15 sont venus de métropole, de 9 régions seulement. Parallèlement, 14 en sont partis : le bilan des entrées et des départs s'équilibre.
- ♦ Le taux d'endo-recrutement aux Antilles et en Guyane est de 0,54, parmi les plus bas de toutes les régions : 37 maîtres de conférences antillais et guyanais ont été recrutés sur place, alors que 31 sont arrivés des établissements métropolitains ; 11 étaient affectés en Ile-de-France, les 20 autres venant de 12 régions.
- ♦ La situation est comparable dans les Collectivités d'Outre-mer, où le taux d'endo-recrutement est de 0,67 : sur 21 professeurs nommés dans ces universités, 14 y étaient maîtres de conférences ; la balance des entrées et départs est identique à celle de la Corse (7 pour 2), les arrivées expliquant la baisse du taux.

A l'échelle de ces universités, il semble que les créations de postes de professeur aient été sur la période assez nombreuses pour entraîner l'arrivée de maîtres de conférences extérieurs, les locaux ne suffisant pas à occuper les emplois. Ces territoires comportant le plus souvent un seul établissement d'enseignement supérieur, il n'y a eu aucune mutation interne.

⇒ Enfin, on note des taux d'endo-recrutement relativement faibles dans les régions métropolitaines où l'offre universitaire est plus restreinte : Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Centre et Picardie. De fait, le nombre total de recrutements réalisés sur la période est plus limité : le volume le plus grand est de 289 dans le Centre, le plus petit de 182 en Champagne-Ardenne. Retenons trois exemples.

- ♦ En Champagne-Ardenne, le taux d'endo-recrutement est de 0,57 : 104 des 182 nouveaux professeurs nommés dans la région ont été recrutés sur place. Sur les 78 arrivants, 45 sont originaires d'Ile-de-France, les 33 autres de 16 régions. On note que 38 maîtres de conférences champenois et ardennais ont quitté la région pour être nommés.
- ♦ La situation est similaire en Poitou-Charentes où le taux d'endo-recrutement est de 0,55 : alors que 148 maîtres de conférences de la région ont pu être nommés sur place, 120 sont arrivés d'autres régions, entrées qui compensent les 55 départs constatés. L'Ile-de-France est encore la première région d'origine : 30 sur 120 entrants ; elle devance les Pays de la Loire (15), le Nord-Pas de Calais (10) et 17 autres régions.
- ♦ Le taux d'endo-recrutement de la Picardie est le plus faible de tous : 0,51 . Si 102 maîtres de conférences ont pu être nommés sur place, 98 ne sont pas picards d'origine ; 58 arrivent d'Ile-de-France, les autres de 14 régions, dont 12 du Nord-Pas de Calais. 72 agents ont trouvé une affectation en dehors de la région.

Pour ces régions, l'explication avancée pour les Antilles, la Guyane et les Collectivités d'Outre-mer est sans doute plausible, ce qui n'exclut pas que les agents locaux aient choisi, autant qu'ils ont pu le faire, de quitter la région ; mais on peut en proposer une autre : les établissements ont fait le choix de sélectionner des candidats extérieurs, ne privilégiant pas le localisme.

Dans ces trois régions, on n'a enregistré que 7 mutations internes sur la période où on peut les compter, dont 5 pour le seul Poitou-Charentes ; elles ne sont pas suffisantes pour faire varier les taux d'endo-recrutement calculés.

Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion

Le tableau A-2a décline les données du tableau précédent pour les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

On sait que, dans ces disciplines, les modalités de recrutement des professeurs sont spécifiques⁸. Les nouveaux professeurs sont principalement recrutés par la voie des agrégations, particulièrement l'agrégation externe. Les lauréats choisissent leur affectation en fonction de leur rang de classement au concours : la probabilité qu'ils

⁸ Pour le détail des modalités de recrutement des professeurs des universités, le lecteur se reportera au bilan global des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs, au chapitre « Le dispositif institutionnel - Les règles de recrutement des professeurs », pages 16 à 19. Le statut prévoit que le nombre de postes offerts à l'agrégation externe ne peut être inférieur à la somme de ceux ouverts à l'agrégation interne et aux troisième ou quatrième concours par établissement.

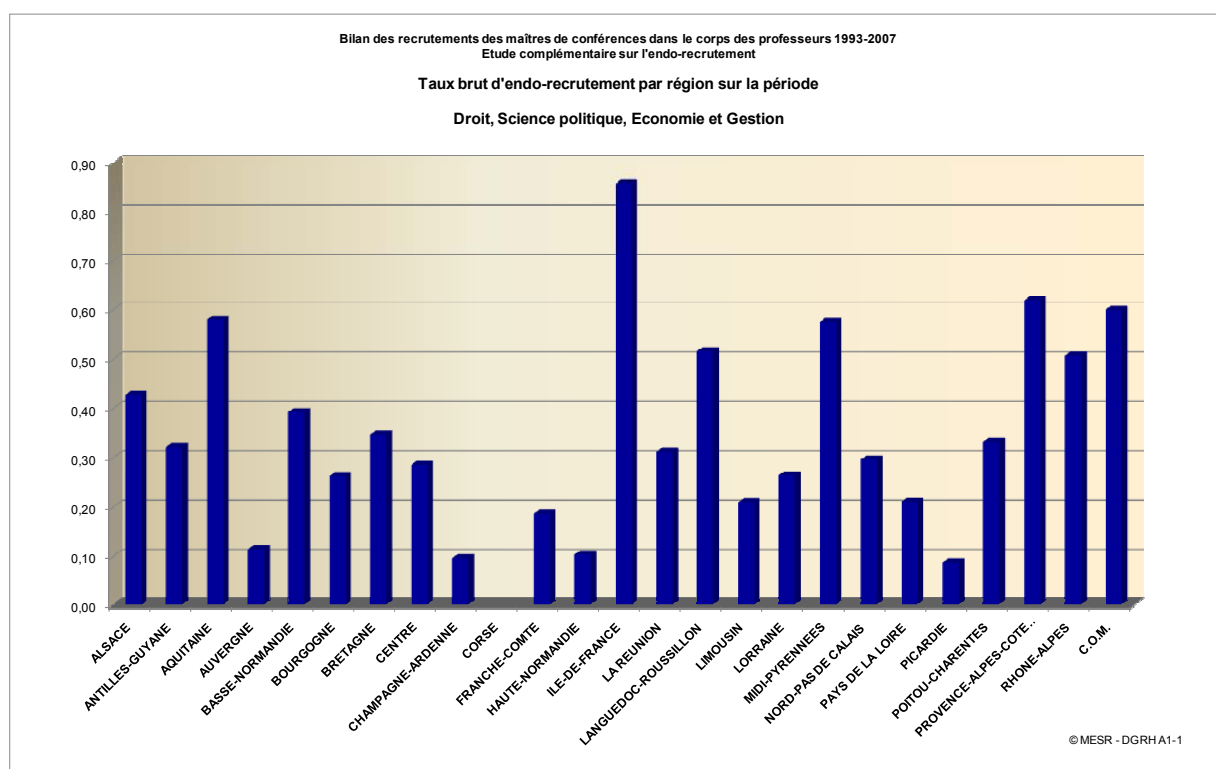
puissent opter pour un poste ouvert dans leur région d'origine est vraisemblablement faible. Les maîtres de conférences peuvent aussi accéder au professorat avec les troisième ou quatrième concours par établissement ; potentiellement, ils permettraient aux agents sélectionnés de rester plus facilement dans leur région, mais, statutairement, le nombre de postes offerts à ce titre apparaît trop limité pour peser sur l'endo-recrutement.

Le poids des mutations dans le recrutement des professeurs de ces disciplines est important. Entre 1997 et 2007, 2 789 postes ont été proposés exclusivement à la mutation (article 51 du décret du 6 juin 1984 modifié portant statut du corps des professeurs des universités) sur un total de 4 135 emplois offerts au recrutement, soit une proportion de 67,45 %. Sur la période, 925 mutations ont été prononcées (soit 33,17 % des postes réservés à ce mode de recrutement), alors que 935 néo-professeurs ont été nommés à l'issue des concours. Du point de vue des établissements recruteurs, au niveau national, les mutations représentent donc pratiquement la moitié du recrutement des professeurs de droit, science politique, économie et gestion. Mais, hormis l'Ile-de-France, le nombre de ceux qui ont changé d'affectation au sein de la même région est très faible : 38 professeurs ont été dans cette situation entre 2003 et 2007. Ces mutations internes n'ont pas eu d'impact sur le taux d'endo-recrutement régional.

Il faut d'abord signaler la situation particulière de la Corse qui a enregistré la nomination de 3 néo-professeurs venant d'Ile-de-France (2) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (1) : aucun maître de conférences affecté dans l'île n'a été recruté sur place. On n'a donc pas pu calculer le taux d'endo-recrutement régional.

On constate que la grande amplitude des écarts entre les régions, la fourchette allant de 0,86 pour l'Ile-de-France à 0,09 pour la Picardie. Il est difficile de trouver une explication à cette situation. Le petit nombre des emplois ouverts aux agrégations et aux concours dans chaque région accentue inévitablement les effets de pourcentage. Mais, les modalités particulières qui président au choix de l'affectation des lauréats des agrégations y concourent sans doute.

Sur les 24 régions où le taux d'endo-recrutement a été calculé, dans 7 seulement il est supérieur à 0,50, et encore doit-on souligner que, pour 5 d'entre elles, il est compris entre 0,50 et 0,60.



⇒ L'Ile-de-France enregistre donc le taux le plus élevé : 0,86. 72 des 84 nouveaux professeurs nommés dans la région y étaient affectés comme maîtres de conférences, et seulement 12 arrivent de l'extérieur, dont 4 de la région Rhône-Alpes et 2 de l'Aquitaine. Il faut souligner que cet endo-recrutement concerne, en moyenne, moins de 5 professeurs par an (4,8) sur les quinze années prises en compte. Par comparaison, 335 maîtres de

conférences ont quitté la région pour accéder au professorat. Pourquoi une situation aussi particulière ? Les données académiques annuelles sur le recrutement ont établi que les universités franciliennes recrutent principalement leurs professeurs par la voie de la mutation : de 2003 à 2007, elles ont ainsi accueilli 191 agents, dont 99 pour la seule académie de Paris ; sur cet ensemble, 49 mutations internes ont été prononcées, dont 34 en faveur de Paris. Sur la même période, 31 agents seulement ont été nommés en Ile-de-France à l'issue d'un concours : pour 1 professeur nommé, 6 sont recrutés par mutation. Le nombre de nominations après concours est donc relativement restreint à l'échelle de la région : 84 sur 1 228 (6,84 %) ; elle ne se situe qu'au quatrième rang des régions par l'effectif des recrutements. Il n'a pas été possible, pour la région, de faire la part entre agrégations et concours par établissement ⁹. S'agissant de ces derniers, on sait que, dans la grande majorité des cas, ils sont réservés aux maîtres de conférences en place ; s'agissant des agrégations, un sondage effectué dans les publications d'emplois a montré que le nombre de postes offerts en Ile-de-France, et spécifiquement à Paris, est plutôt faible : il faut croire que les candidats franciliens ont eu la réussite leur permettant d'être classés en rang suffisant pour choisir ces postes.

⇒ Parmi les 6 régions (hors Ile-de-France) dont le taux d'endo-recrutement est supérieur à 0,50, on trouve par ordre décroissant Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, toutes ayant une offre universitaire importante. Cependant, la comparaison entre ces régions est délicate à faire car le nombre de nominations enregistrées dans chacune d'elles varie beaucoup : 140 en Rhône-Alpes, mais seulement 71 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 50 en Aquitaine, 40 en Midi-Pyrénées et 31 en Languedoc-Roussillon. Tous ces chiffres doivent aussi être rapportés aux quinze années de la période, ce qui relativise les mouvements qui se sont opérés dans ces disciplines.

- ♦ En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux d'endo-recrutement est de 0,62, le deuxième de toutes les régions : 44 maîtres de conférences ont pu se maintenir sur place sur les 71 nommés dans la région. Les 27 arrivants viennent de 12 régions, dont seulement 6 d'Ile-de-France. Dans le même temps, sur les 92 maîtres de conférences de la région nommés professeurs, 48 sont partis. La région a enregistré 5 mutations internes entre 2003 et 2007.
- ♦ La situation est comparable en Aquitaine où le taux d'endo-recrutement est de 0,58 : 29 maîtres de conférences locaux ont été recrutés sur 50 nominations. Sur les 21 entrants, 8 sont issus d'Ile-de-France et 5 de Midi-Pyrénées. Mais la région a perdu 42 maîtres de conférences qui ont été nommés dans d'autres régions. Seules 2 mutations internes ont été actées entre 2003 et 2007.
- ♦ En Midi-Pyrénées, le taux d'endo-recrutement est identique (0,58) : 23 maîtres de conférences en fonctions dans la région ont accédé au professorat sur place, contre 17 arrivant de 6 autres régions ; 5 sont issus d'Aquitaine et 5 du Languedoc-Roussillon. 41 agents l'ont quitté à l'occasion de leur succès au concours. on a recensé 2 mutations internes sur les cinq années où celles-ci ont pu être comptées.
- ♦ En Languedoc-Roussillon, le taux d'endo-recrutement est un peu plus faible (0,52) : 16 locaux ont été nommés professeurs sur place, sur un total de 31 recrutements ; les 15 entrants sont originaires de 8 régions. Parallèlement, 36 lauréats des concours ont été affectés ailleurs. C'est dans la région qu'on a enregistré le plus de mutations internes après l'Ile-de-France : 7.
- ♦ Enfin, en Rhône-Alpes, le taux d'endo-recrutement est de 0,51 : 71 des 140 maîtres de conférences nommés dans la région y exerçaient préalablement leurs fonctions ; sur les 69 arrivant de l'extérieur, 28 viennent d'Ile-de-France, 12 du Languedoc-Roussillon et 10 de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En comparaison, 41 maîtres de conférences originaires des établissements de la région ont dû la quitter pour devenir professeur. On note que 5 professeurs seulement ont obtenu une mutation interne à la région entre 2003 et 2007.

Dans toutes ces régions, les mutations internes sont sans incidence sur le taux d'endo-recrutement.

⇒ Parmi les régions qui ont un taux d'endo-recrutement élevé, les Collectivités d'Outre-mer sont à part parce que le nombre de mouvements de maîtres de conférences est très réduit, ce qui accroît mécaniquement les proportions : de 1993 à 2007, 5 néo-professeurs seulement ont été nommés dans les disciplines juridiques,

⁹ Les bilans annuels des recrutements disponibles depuis 1997 permettent, sur la période 1997-2007, de dénombrer les agrégés et les lauréats des concours par établissement. Mais, outre que les chiffres ne distinguent pas les lauréats qui étaient maîtres de conférences et ceux qui ne l'étaient pas, ils ne permettent pas une approche académique.

politiques, économiques et de gestion en Nouvelle Calédonie et Polynésie, dont 3 sont des maîtres de conférences locaux (taux de 0,60) ; en revanche, aucun autre maître de conférences de ces territoires n'a été recruté professeur.

⇒ La région Nord-Pas de Calais est dans une situation très différente. Elle a enregistré 128 nominations, soit 10,42 % du total des recrutements en droit, science politique, économie et gestion. Seuls 38 maîtres de conférences ont pu être maintenus sur place, soit un taux d'endo-recrutement de 0,30 ; sur les 90 arrivées, 54 proviennent d'Ile-de-France. A côté des 38 agents restant dans la région, 34 sont partis. Les études annuelles sur les recrutements ont montré que l'académie de Lille présente un solde migratoire des mutations défavorable : entre 2003 et 2007, elle a perdu 28 professeurs par mutation. On ne sait pas si ce mouvement était déjà affirmé antérieurement, mais cette émigration contribue à augmenter le nombre de postes que les établissements nordistes peuvent offrir aux concours ; il n'est pas alors très surprenant qu'ils aient accueilli en grand nombre des maîtres de conférences venus d'autres régions, ce qui a pour effet de faire chuter le taux d'endo-recrutement régional.

⇒ Les régions dans lesquelles on enregistre des taux d'endo-recrutement les plus bas sont celles où l'offre universitaire est la moins importante : dans l'ordre décroissant du taux, Limousin, Franche-Comté, Auvergne, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie. Le volume des nominations y est limité : il varie de 48 en Haute-Normandie à 19 en Limousin. Toutes ces régions ont vu un nombre important d'arrivées exogènes, la différence entre elles s'opérant sur les effectifs d'agents venant d'Ile-de-France : on peut alors les séparer en deux groupes.

- ♦ En Haute-Normandie, 5 néo-professeurs nommés dans la région y étaient affectés précédemment comme maître de conférences et 43 viennent de l'extérieur, dont 31 d'Ile-de-France, soit un taux d'endo-recrutement de 0,10. Hormis ces 5 agents, 13 maîtres de conférences haut-normands ont accédé au professorat en quittant la région.

En Champagne-Ardenne, le taux d'endo-recrutement est identique (0,10) : 3 maîtres de conférences locaux ont été recrutés sur place, 28 arrivant des autres régions, dont 22 d'Ile-de-France. 9 autres ont été nommés ailleurs.

Enfin la Picardie a accueilli 34 néo-professeurs dont 3 maîtres de conférences locaux qui ont retrouvé une affectation dans la région, soit un taux de 0,09 ; 19 des 31 arrivants sont originaires d'Ile-de-France. 8 maîtres de conférences picards ont quitté leur région pour devenir professeur.

- ♦ En Franche-Comté, 32 nouveaux professeurs ont été nommés dans la région, dont 6 seulement y étaient maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,19. On peut observer que la répartition des arrivants en fonction de leur région d'origine est plus étalée que dans les trois régions précitées, 7 venant d'Ile-de-France et 6 de la Bourgogne voisine. Seulement 7 maîtres de conférences franc-comtois ont accédé au rang de professeur en quittant la région.

La situation est similaire en Auvergne, même si l'écart est moins important ; sur les 26 néo-professeurs nommés dans la région, 3 sont des maîtres de conférences locaux, soit un taux d'endo-recrutement de 0,12 ; 7 des entrants viennent d'Ile-de-France et 6 de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 6 maîtres de conférences auvergnats ayant été nommés professeurs dans d'autres régions.

Enfin, en Limousin, le taux d'endo-recrutement est de 0,21 : sur les 19 nominations enregistrées dans la région, 4 concernent des maîtres de conférences locaux ; cette fois, l'Ile-de-France n'a fourni qu'un seul entrant, contre 7 qui arrivent d'Aquitaine. Parallèlement, la région a perdu 7 de ses maîtres de conférences.

Dans ces régions, aucune mutation interne n'a été enregistrée de 2003 à 2007.

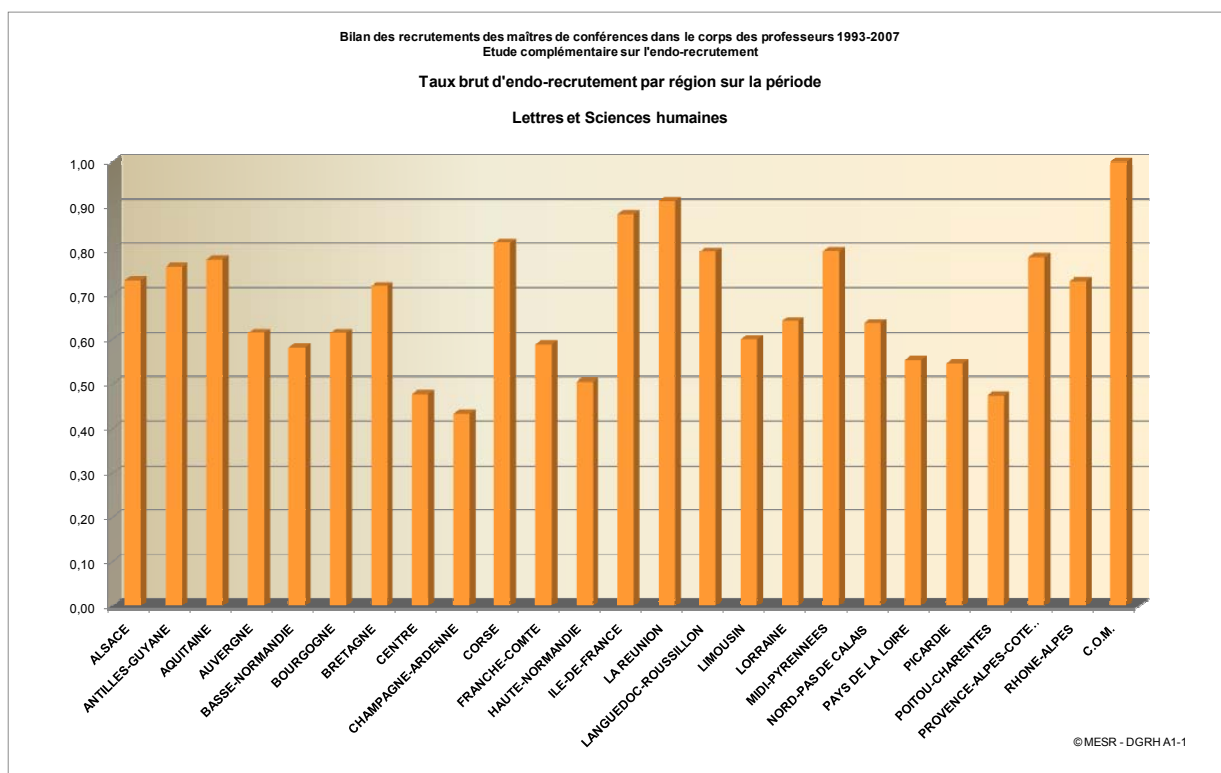
Les disciplines littéraires et des sciences humaines

Les données des disciplines des lettres et sciences humaines sont présentées dans le tableau A-2b.

Dans ces disciplines, le poids des mutations dans le recrutement des professeurs reste important. Entre 1997 et 2007, 790 ont été prononcées, mais elles ne représentent que 15,81 % des 4 998 postes qui pouvaient être

pourvus par cette voie. Sur la même période, 3 042 maîtres de conférences ont été nommés professeurs à l'issue des concours ; les mutations pèsent donc peu en comparaison. Les professeurs ayant changé d'affectation au sein de la même région sont peu nombreux : de 2003 à 2007 (seules données disponibles), 53 agents sont dans ce cas, dont 38 pour l'Ile-de-France. Ces mutations internes n'ont pas eu d'impact sur le taux d'endo-recrutement régional.

Les professeurs des disciplines littéraires et des sciences humaines sont donc principalement recrutés par la voie des différents concours par établissement, dans la proportion de 3 sur 4. L'endo-recrutement régional est donc la conséquence des choix opérés par ceux-ci. L'amplitude de la fourchette des taux est encore assez grande, comme l'illustre le graphique suivant : l'écart va de 1 pour les Collectivités d'Outre-mer à 0,43 pour Champagne-Ardenne. La répartition des régions est comparable à celle décrite pour l'ensemble des disciplines ; le taux d'endo-recrutement est élevé en Ile-de-France et souvent dans les régions où l'offre de recrutement a été importante ; inversement, il est souvent bas dans les régions où cette offre était plus restreinte. Mais, pour ces disciplines, le coefficient de corrélation entre les deux variables est faible (0,25), ce qui montre qu'il n'y a pas de relation directe de cause et d'effet entre l'importance de l'offre et l'élévation du taux.



⇒ Les trois régions insulaires, Collectivités d'Outre-mer, Réunion et Corse, confirment que la corrélation entre l'offre de recrutement et l'endo-recrutement n'est pas avérée de façon univoque ; elles présentent un taux élevé, alors que l'effectif global des nouveaux professeurs nommés dans ces régions est restreint, ce qui a pour effet d'amplifier les proportions. Leurs universités ont d'abord recruté leurs maîtres de conférences. On note aussi qu'aucune mutation interne n'a été enregistrée entre 2003 et 2007.

- ♦ Les universités de Nouvelle Calédonie et de Polynésie ont recruté 5 professeurs entre 1993 et 2007 et tous y étaient affectés comme maîtres de conférences ; le taux d'endo-recrutement est donc de 1. 2 autres maîtres de conférences insulaires ont accédé au professorat en métropole.
- ♦ A la Réunion, 21 des 23 professeurs nommés dans l'île étaient des maîtres de conférences locaux, soit un taux d'endo-recrutement de 0,91. Hormis ces 21 agents recrutés sur place, 7 réunionnais ont été recrutés en métropole.
- ♦ La Corse a accueilli 11 maîtres de conférences devenus professeurs, dont 9 y étaient déjà affectés, soit un taux d'endo-recrutement de 0,82. La balance des entrées et des départs est parfaitement équilibrée : si l'île

a enregistré l'arrivée de 2 agents, elle en a perdu 2 nommés dans des établissements d'Aquitaine et de Rhône-Alpes.

⇒ L'Ile-de-France est la première région française par le volume des nominations : 748 nouveaux professeurs des lettres et sciences humaines ont été nommés sur son territoire, soit 21,32 % des 3 509 recrutés sur la période prise en compte. 661 y étaient affectés comme maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,88, le troisième par ordre décroissant d'importance. Elle a accueilli 87 lauréats, venant de 16 régions, les plus forts contingents venant du Nord-Pas de Calais (18) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (11). A côté de ces entrées, 360 maîtres de conférences des établissements franciliens n'ont pas trouvé (ou pas cherché) un poste de professeur en région parisienne. Le poids des mutations dans le recrutement des établissements franciliens n'est pas neutre. Entre 2003 et 2007, les trois académies en ont enregistré 154, dont 104 pour l'académie de Paris ; toutefois, les mutations internes sont peu nombreuses : 38 pour toute l'Ile-de-France, dont 32 pour Paris.

⇒ Les régions où l'offre universitaire est importante présentent souvent un taux d'endo-recrutement élevé. Curieusement, si on considère l'ordre décroissant du taux, on observe que les régions méridionales sont en tête de liste : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine ; Alsace, Rhône-Alpes, Bretagne et Nord-Pas de Calais se situent un degré en dessous. Les effectifs des nommés varient beaucoup d'une région à l'autre : 392 en Rhône-Alpes, 252 dans le Nord-Pas de Calais et 246 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais seulement 164 en Midi-Pyrénées, 143 en Languedoc-Roussillon et 139 en Alsace. On laisse le lecteur regarder la situation de la région qui l'intéresse plus particulièrement : on a retenu les deux ayant le taux d'endo-recrutement le plus élevé et les deux ayant accueilli le plus grand nombre de néo-professeurs.

- ♦ En Midi-Pyrénées, le taux d'endo-recrutement est de 0,80. Sur les 164 lauréats affectés dans la région, 131 étaient des maîtres de conférences locaux. Les 33 entrants arrivent de 13 régions. C'est dire que le nombre d'agents venant de chacune d'elles est petit ; l'Ile-de-France n'est pas celle ayant fourni le plus fort contingent : avec 3 maîtres de conférences, elle est devancée par le Centre, le Languedoc-Roussillon et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 chacune). La balance des entrées et des départs est équilibrée : les 33 entrées compensent les 30 maîtres de conférences ayant quitté la région pour devenir professeur. 1 seule mutation interne a été enregistrée entre 2003 et 2007 : même extrapolées sur les quinze années de la période étudiée, ces mutations ne pèsent pas sur l'endo-recrutement.

- ♦ En Languedoc-Roussillon, le taux d'endo-recrutement est identique : 0,80. 114 des 143 nouveaux professeurs de la région y étaient maîtres de conférences. Les 29 arrivants viennent de 13 régions, dont 7 d'Ile-de-France et 6 de Rhône-Alpes. Parallèlement, 31 maîtres de conférences languedociens ont accédé au professorat dans d'autres régions. Là encore, 1 seule mutation interne a été comptée entre 2003 et 2007.

- ♦ Rhône-Alpes a donc accueilli 392 nouveaux professeurs, soit 11,17 % des 3 509 lauréats. 287 étaient des maîtres de conférences locaux, soit un taux d'endo-recrutement de 0,73. Les 105 agents venant de l'extérieur arrivent de toutes les régions, à l'exception de la Franche-Comté, de la Réunion et des Collectivités d'Outre-mer : 42 sont issus d'Ile-de-France, le plus fort contingent devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (11) et Midi-Pyrénées (9). En comparaison, 57 maîtres de conférences ont accédé au professorat en dehors de la région. De 2003 à 2007, 5 mutations internes à l'académie de Lyon ont été comptabilisées et aucune dans l'académie de Grenoble.

- ♦ 252 nouveaux professeurs ont été nommés dans la région Nord-Pas de Calais, soit 7,18 % du total des nominations en lettres et sciences humaines. 161 y étaient affectés comme maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,64. Les 91 entrants sont originaires de 18 régions, dont 48 arrivent d'Ile-de-France ; après les franciliens, les effectifs les plus nombreux viennent de Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Haute-Normandie : 5 chacune. Les arrivées compensent largement les départs qui sont au nombre de 70. Dans ces disciplines, comme en droit, science politique, économie et gestion, l'académie de Lille présente un solde migratoire des mutations défavorable : entre 2003 et 2007, elle a ainsi perdu 21 professeurs. Ce solde négatif, pour autant que le mouvement d'émigration ait commencé beaucoup plus tôt, contribue sans doute à augmenter le nombre de postes que les établissements nordistes peuvent offrir aux concours, et à favoriser l'accueil des maîtres de conférences venus d'autres régions.

⇒ A l'opposé, le taux d'endo-recrutement est souvent bas dans les régions où l'offre universitaire est moindre : par ordre décroissant du taux, Limousin, Franche-Comté, Basse-Normandie, Picardie, Haute-Normandie,

Centre, Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne. Pour les trois dernières, moins d'1 professeur sur 2 nommés dans la région y était préalablement maître de conférences. L'effectif des nommés est moindre : il est de 111 en région Centre et de 97 en Poitou-Charentes, mais seulement de 64 en Picardie, 53 en Champagne-Ardenne et 30 en Limousin, ceci sur quinze ans. On s'intéressera au Limousin dont le taux n'est pas éloigné de celui observé dans la région Nord-Pas de Calais, et aux trois régions où il est inférieur à 0,50.

- ♦ En Limousin, 30 maîtres de conférences seulement ont été recrutés professeurs : 18 sont des locaux qui ont pu trouver une affectation sur place ; le taux d'endo-recrutement est donc de 0,60. Les 12 entrants arrivent de 9 régions : 3 sont issus d'Ile-de-France et 2 de la région Centre. Par comparaison, 5 maîtres de conférences locaux ont quitté la région pour être nommés.
- ♦ Dans la région Centre, 53 des 111 maîtres de conférences nommés professeurs y étaient précédemment affectés, soit un taux d'endo-recrutement de 0,48. Les 58 entrants arrivent de 12 régions, dont 28 d'Ile-de-France. Parallèlement, 44 agents sont partis de la région pour accéder au professorat.
- ♦ En Poitou-Charentes, 97 nouveaux professeurs ont été nommés de 1993 à 2007 : 46 étaient des maîtres de conférences en fonctions dans les établissements de la région, soit un taux d'endo-recrutement de 0,47. Les 51 arrivants sont originaires de 16 régions, l'Ile-de-France ayant encore donné le plus grand contingent (13), devant les Pays de la Loire (9) et le Nord-Pas de Calais (7). La balance des entrées et des départs est encore favorable aux premières : 34 maîtres de conférences poitevins et charentais ont été recrutés dans d'autres régions.
- ♦ Enfin, 53 néo-professeurs ont été nommés en Champagne-Ardenne, dont 23 y étaient préalablement maîtres de conférences ; le taux d'endo-recrutement est de 0,43, le plus bas de toutes les régions. Les 30 entrants sont majoritairement issus de l'Ile-de-France (17), les autres (13) étant originaires de 11 régions. Par comparaison, seulement 14 maîtres de conférences champenois et ardennais ont quitté la région pour être nommés.

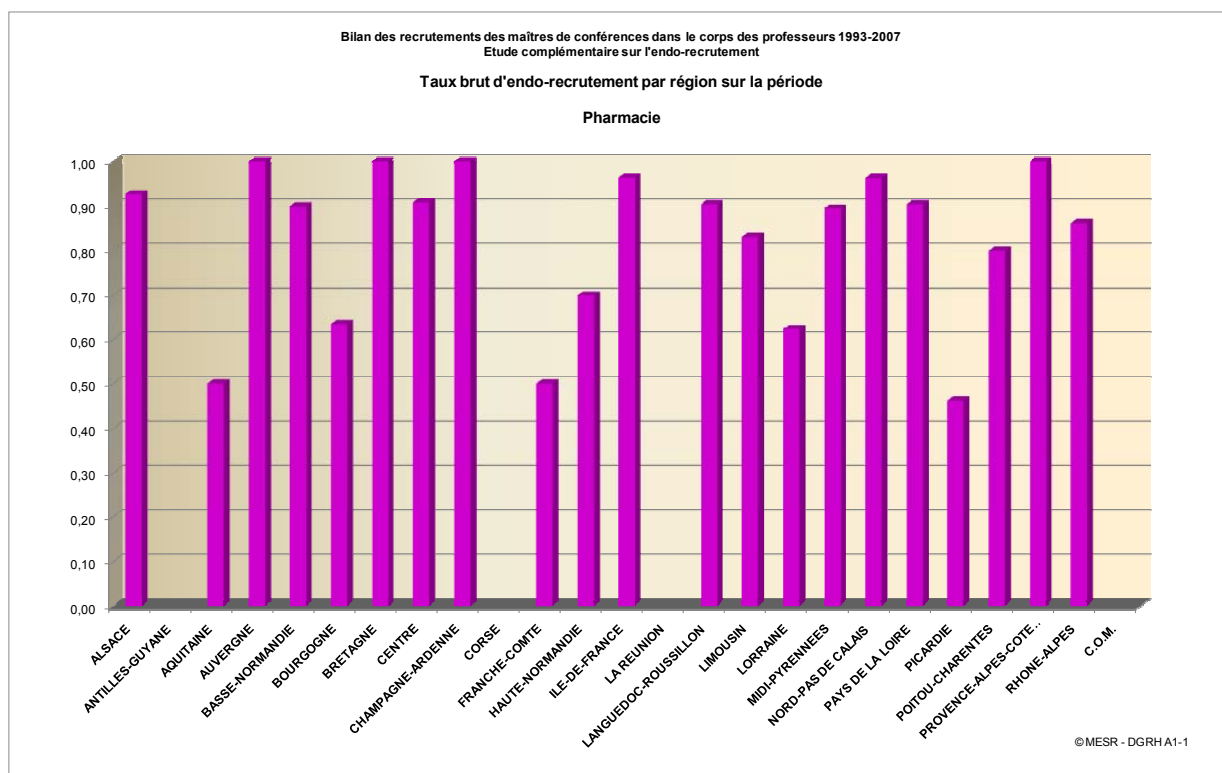
On observe donc que ces régions (pas uniquement les quatre qui ont été citées en exemple) ont globalement accueilli davantage de maîtres de conférences qu'elles n'en ont perdus à l'occasion du passage entre les deux corps. Or, a priori, les établissements offraient un nombre de postes suffisant pour que tous leurs maîtres de conférences puissent accéder au professorat sur place. On peut proposer deux explications à ce constat : soit ces établissements ont choisi de ne pas privilégier le localisme, soit les agents ont saisi l'opportunité pour aller vers des centres universitaires dont la réputation leur paraissait mieux établie. Cette dernière hypothèse est plausible dans la mesure où on note que l'Ile-de-France a été une des régions de destination privilégiée. Le plus vraisemblable est que les deux se sont combinées.

Les disciplines pharmaceutiques

Le tableau A-2c présente les données des disciplines pharmaceutiques. Le nombre des recrutements (319) est tellement restreint que la distribution entre les régions aboutit à des nombres très faibles, ce qui amplifie nécessairement les proportions.

La notion d'offre universitaire qu'on a évoquée pour les deux groupes de disciplines précédents n'a pas de signification en pharmacie ; en effet, les enseignants-chercheurs de ces disciplines sont recrutés par les seules universités qui disposent d'une UFR de pharmacie ; certes, il y a eu quelques recrutements dans des UFR de sciences biologiques, mais ils se comptent à l'unité. On constate donc que les quatre régions insulaires, Antilles-Guyane, Corse, Réunion, Collectivités d'Outre-mer, ne sont pas concernées, parce qu'il n'existe pas d'UFR spécialisée dans ces îles. Ailleurs, les volumes de recrutement sont restreints et n'ont pas de rapport avec la taille de la région ou le nombre d'établissements qu'elle accueille.

Le graphique suivant montre que le taux d'endo-recrutement régional varie de façon importante selon les régions. Cependant, on observe que dans 11 régions sur 21 le taux est égal ou supérieur à 0,90, dont 4 où il est égal à 1. Dans 4 autres, ce taux est compris entre 0,80 et 0,89. La tendance générale est donc que les établissements qui ont recruté des professeurs de pharmacie ont privilégié leurs maîtres de conférences.



On observe également que 33 mutations seulement ont été prononcées entre 1997 et 2007 : elles représentent 10,41 % des 317 postes qui pouvaient être pourvus par cette voie. Sur la même période, 265 maîtres de conférences ont été nommés à la suite des concours. Les statistiques académiques des mutations qui ont été établies de 2003 et 2007 intègrent pharmacie et sciences et techniques parce que les mutations spécifiques de la pharmacie sont trop peu nombreuses. Sur cette période de cinq ans, pour cet ensemble de disciplines, on a enregistré un total de 181 mutations, dont 14 pour la seule pharmacie ; 51 sont des mutations internes, dont 30 pour les seules académies franciliennes. Elles n'ont pas influencé l'endo-recrutement de façon significative.

⇒ En Auvergne, Bretagne, Champagne-Ardenne et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux d'endo-recrutement est donc égal à 1 : tous les professeurs recrutés par les universités de ces régions l'ont été parmi les maîtres de conférences locaux. L'effectif des nommés est limité : 12 en Auvergne, 7 en Bretagne, 11 en Champagne-Ardenne et 13 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. On peut observer aussi que seulement 2 maîtres de conférences ont quitté leur région pour être nommés, 1 de Bretagne et 1 de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

⇒ Avec 55 nouveaux professeurs, l'Ile-de-France est de loin la région qui a le plus recruté : 17,24 % du total des nommés dans ces disciplines. 53 y étaient affectés comme maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,96. Les 2 entrants viennent de Lorraine. Mais, on note que 19 pharmaciens du rang B ont quitté l'Ile-de-France pour devenir professeurs.

⇒ Le Nord-Pas de Calais est la deuxième région de France par le volume des recrutements : 27 maîtres de conférences y sont devenus professeurs (8,46 % du total) ; le taux d'endo-recrutement est identique à celui de l'Ile-de-France (0,96) : 26 des 27 néo-professeurs étaient précédemment en fonctions dans la région, le seul entrant étant un francilien.

⇒ Les trois régions où les taux sont les plus bas sont l'Aquitaine, la Franche-Comté et la Picardie.

- ♦ En Picardie, 13 recrutements ont été actés sur la période, chiffre significatif à l'échelle des disciplines pharmaceutiques : la région arrive au neuvième rang par le volume des nominations. Parmi les lauréats, 6 y étaient maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,46. Les 7 arrivants sont originaires de 5 régions, dont 3 d'Ile-de-France. Mais seulement 1 maître de conférences picard a été nommé en dehors de la région.

- ♦ En Aquitaine, le taux d'endo-recrutement est de 0,50 : 5 des 10 nouveaux professeurs affectés dans la région sont des maîtres de conférences locaux. Les 5 entrants viennent de 4 régions, dont 2 d'Ile-de-France. Seulement 2 maîtres de conférences ont quitté la région pour accéder au professorat.
- ♦ Enfin, en Franche-Comté, 8 recrutements seulement ont été recensés entre 1993 et 2007, et 4 concernent des maîtres de conférences franc-comtois ; le taux d'endo-recrutement est de 0,50. 2 des arrivants sont franciliens, les 2 autres étant l'un lorrain, l'autre bourguignon. Aucun autre agent n'a été nommé professeur dans une autre région.

Dans ces trois régions, les universités ont donc privilégié le recrutement local au maximum : le petit nombre des maîtres de conférences nommés en dehors l'atteste. Le nombre de créations de postes a été tel que ces établissements ont du recourir à des maîtres de conférences extérieurs, d'où le faiblesse du taux.

La tendance au localisme dans les disciplines pharmaceutiques n'est pas surprenante. Les auteurs l'avaient souligné dans l'étude générale sur le passage entre les deux corps : lorsqu'un emploi devient vacant, l'université concernée le réserve à « son » maître de conférences ; du point de vue de l'établissement, le risque est ainsi minimisé, d'autant que, dans ces disciplines, la recherche est d'abord une affaire de laboratoire, avec ses équipes mettant en œuvre des matériels complexes et des manipulations qui ne le sont pas moins ; il faut aussi considérer que, vu le nombre des postes offerts, il n'est sans doute pas facile à un maître de conférences de trouver dans une autre université les conditions de travail qu'il peut avoir dans son laboratoire d'origine.

Les disciplines scientifiques et techniques

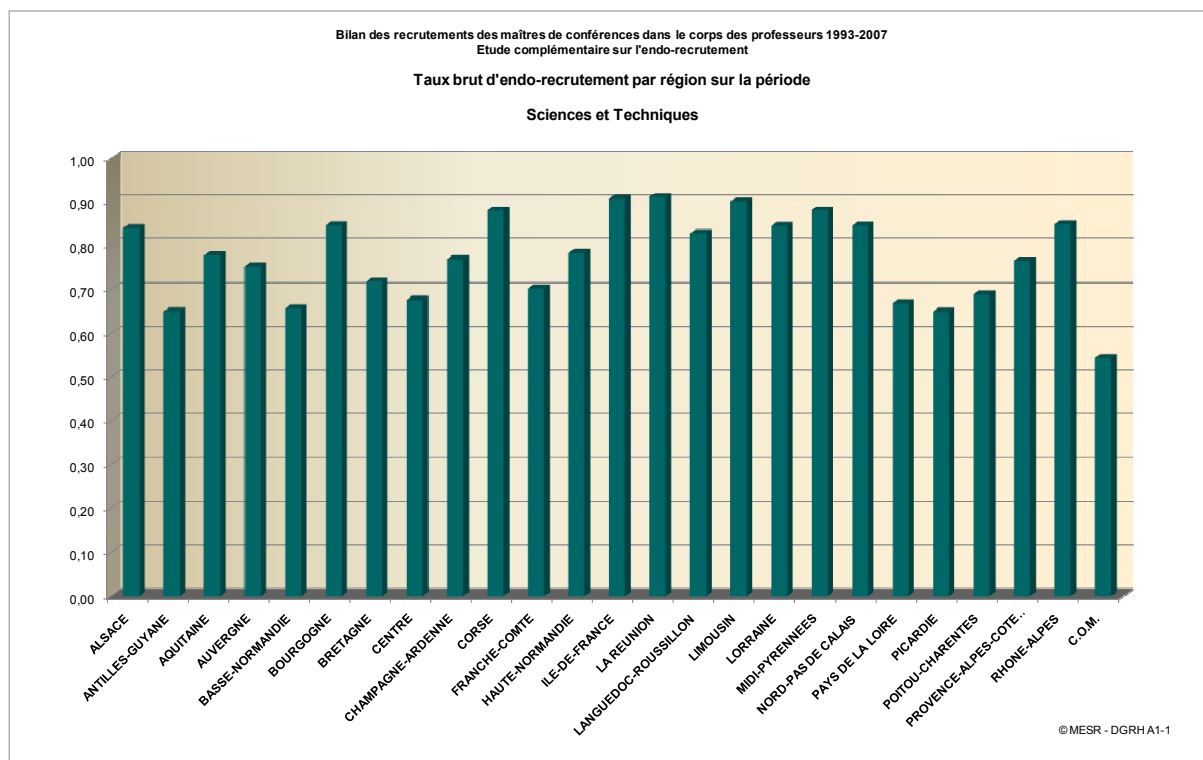
En raison du nombre de recrutements effectués sur la période (4 346), la situation des disciplines scientifiques et techniques est proche du schéma général décrit pour l'ensemble des disciplines (cf. tableau A-2d). Toutes les régions ont été concernées par les mouvements de maîtres de conférences accédant au professorat, mais le volume de ces recrutements est bien évidemment variable d'une région à l'autre. L'Ile-de-France est encore la région où le plus grand nombre de nominations a été enregistré (739) ; elle devance les régions Rhône-Alpes (514), Midi-Pyrénées (325) et Nord-Pas de Calais (314). A la fin de la liste, on trouve naturellement les quatre régions insulaires, avec 23 nominations aux Antilles et à la Guyane et à la Réunion, 17 en Corse et 11 dans les Collectivités d'Outre-mer.

Les bilans annuels des recrutements nous apprennent que, de 1997 à 2007, 399 mutations ont été prononcées dans ces disciplines ; elles représentent 18,56 % des 2 150 mutations enregistrées, et 7,34 % des 5 434 postes qui pouvaient être pourvus par cette voie. Dans le même temps, 3 586 maîtres de conférences ont été nommés professeurs à l'issue des concours : pour 1 professeur muté, 9 ont été recrutés. On l'a vu ci-dessus, les répartitions académiques des mutations établies de 2003 et 2007 intègrent pharmacie et sciences et techniques : sur 181 mutations comptabilisées, dont 167 pour les seules disciplines scientifiques, 51 sont des mutations internes, dont 30 pour les académies franciliennes. L'incidence de ces mutations internes sur l'endo-recrutement est sans doute nulle.

L'amplitude de la fourchette des taux d'endo-recrutement régionaux est, en sciences et techniques, moins large que dans les autres disciplines. Aucune région n'atteint le taux de 1, mais aucune n'a un taux inférieur à 0,55. Dans 18 des 25 régions, le taux est égal ou supérieur à 0,70, et dans 11 il est supérieur à 0,80.

Ces valeurs confirment l'observation faite dans le bilan global du passage entre les deux corps : la préférence des établissements pour le recrutement des maîtres de conférences locaux tient vraisemblablement à leur insertion dans des programmes de recherches impliquant des matériels sophistiqués et coûteux ; pour une université ou une école d'ingénieurs, il est rassurant de recruter l'agent déjà investi dans son laboratoire, assurant ainsi la continuité des programmes entrepris. Du point de vue de celui-ci, il n'est sans doute pas simple de trouver une autre université lui permettant de continuer ses recherches dans des conditions comparables à celles qu'il a dans son établissement.

Le graphique suivant permet de comparer ces taux d'une région à l'autre.



⇒ L'Ile-de-France est donc la première des régions par le nombre des nominations prononcées sur son territoire : 739. Elle est aussi celle qui a connu le taux d'endo-recrutement le plus élevé : 671 de ses néo-professeurs y étaient affectés comme maîtres de conférences, soit un taux de 0,91. Elle n'a accueilli que 68 agents extérieurs, originaires de 17 régions : les plus nombreux viennent de Rhône-Alpes (9), de Picardie et de la région Centre (8), puis de Lorraine (6), du Nord-Pas de Calais, des Pays de la Loire et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (5). A côté de ces entrées, 214 maîtres de conférences des établissements franciliens n'ont pas trouvé (ou pas cherché) un poste de professeur en région parisienne, nombre qui n'est pas neutre lorsqu'on examinera l'endo-recrutement des autres régions. Entre 2003 et 2007, les trois académies franciliennes ont enregistré 30 mutations internes (en comprenant la pharmacie), dont 17 pour Paris seule ; ces mutations ne pèsent pas sur l'endo-recrutement.

⇒ Dans les régions insulaires, on a deux situations contrastées.

- ♦ A la Réunion, le taux d'endo-recrutement est identique à celui de l'Ile-de-France (0,91), mais il traduit des mouvements nettement inférieurs : 23 nouveaux professeurs ont été nommés dans l'île, dont 21 y étaient maîtres de conférences. Les 2 entrants arrivent de métropole, l'un de Bretagne, l'autre de Rhône-Alpes. Parallèlement, 3 réunionnais seulement ont quitté leur établissement pour accéder au professorat.

En Corse, le taux est à peine inférieur : 0,88. Sur 17 nominations, 15 concernent des maîtres de conférences corses, les 2 arrivants venant l'un d'Ile-de-France, l'autre de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aucun autre maître de conférences exerçant dans l'île n'a été recruté professeur.

Il est probable que les considérations géographiques d'une part, la taille des établissements d'autre part, ont joué pour favoriser le recrutement des locaux.

- ♦ A l'opposé, l'endo-recrutement est moins affirmé aux Antilles et à la Guyane. 15 des 23 néo-professeurs recrutés sont des maîtres de conférences locaux, soit un taux de 0,65. Les 8 agents extérieurs arrivent de 7 régions métropolitaines, 2 étant originaires du Nord-Pas de Calais. Là aussi, aucun autre maître de conférences antillais ou guyanais n'a été nommé professeur.

Enfin, si 11 néo-professeurs ont été affectés en Nouvelle Calédonie et en Polynésie, 6 seulement sont des maîtres de conférences locaux, soit un taux d'endo-recrutement de 0,55, le plus bas de toutes les régions. Les petits nombres en cause accentuent les effets de proportion, mais il est possible aussi que les universités locales n'aient pas trouvé sur place suffisamment de candidats ayant les qualités souhaitées pour pourvoir

tous les postes proposés. Cette hypothèse est vraisemblable dans la mesure où aucun autre maître de conférences de ces collectivités n'a été recruté ailleurs. Les 5 entrants sont originaires de 4 régions, dont 2 viennent de la Réunion.

⇒ En dehors de l'Ile-de-France, la distinction remarquée pour les lettres et sciences humaines, entre les régions où l'offre universitaire est importante qui ont présenté un taux d'endo-recrutement élevé et celles où l'offre est moindre qui ont enregistré des taux plus bas, ne se retrouve pas en sciences et techniques. On constate en effet que ces régions se mêlent si on dresse leur liste par ordre décroissant du taux ; le Limousin devance Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, et la Bourgogne se place avant l'Aquitaine. On a calculé le coefficient de corrélation entre les deux variables : il est de 0,42, plus élevé que celui des lettres et des sciences humaines ; cet écart entre les deux groupes de disciplines confirme la remarque faite à propos des résultats globaux : ce n'est pas parce que l'offre universitaire est nombreuse que l'endo-recrutement est important.

- ♦ Parmi les régions où la barre des 200 nominations est franchie, l'écart entre les taux d'endo-recrutement est relativement faible : c'est en Bretagne qu'il est le plus bas (0,72), en Midi-Pyrénées qu'il est le plus élevé (0,88). Regardons la situation de ces deux régions, et celle de Rhône-Alpes et du Nord-Pas de Calais dans lesquelles le plus grand nombre de recrutements a été réalisé.

En Rhône-Alpes, 514 nouveaux professeurs ont été nommés de 1993 à 2007, le deuxième effectif après l'Ile-de-France. 437 sont des maîtres de conférences locaux, soit un taux d'endo-recrutement de 0,85. Les 77 entrants arrivent de 17 régions, dont 30 d'Ile-de-France, 7 de Lorraine, 5 du Languedoc-Roussillon. La balance des entrées et des départs est assez défavorable à la région puisque 93 maîtres de conférences locaux ont quitté la région pour accéder au professorat.

Avec 325 nominations, Midi-Pyrénées est la troisième région française pour le volume des recrutements. 287 de ces néo-professeurs y exerçaient précédemment leurs fonctions de maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,88. 38 agents seulement arrivent de l'extérieur ; ils sont originaires de 11 régions, l'Ile-de-France étant la première avec 10 entrants, devant Rhône-Alpes avec 8. A la différence de Rhône-Alpes, les entrées compensent les départs : 25 maîtres de conférences locaux ont été nommés en dehors de la région.

Le Nord-Pas de Calais a enregistré 314 recrutements sur la période, dont 266 étaient des maîtres de conférences locaux ; le taux d'endo-recrutement est de 0,85. Les 48 agents extérieurs viennent de 15 régions : la moitié d'entre eux arrivent de deux régions seulement, 16 d'Ile-de-France et 8 de Picardie. Ici, entrées et départs s'équilibrent : aux 48 entrées répondent 51 départs.

222 nouveaux professeurs ont été nommés en Bretagne, dont 160 y étaient affectés comme maîtres de conférences ; le taux d'endo-recrutement est de 0,72. Les 62 entrants sont originaires de 15 régions ; l'Ile-de-France est encore la première de ces régions avec 21 agents, et elle devance nettement Rhône-Alpes (9) et les Pays de la Loire (6). Ces arrivées exogènes sont quasiment deux fois plus nombreuses que les départs (33).

- ♦ Parmi les régions métropolitaines dans lesquelles moins de 100 maîtres de conférences ont été nommés professeurs, l'écart entre les taux d'endo-recrutement est plus grand, sans doute parce que les effectifs en cause, plus réduits, amplifie les effets de proportion. Le plus élevé est enregistré dans le Limousin (0,90), le plus bas en Picardie (0,65).

En Limousin, 61 nouveaux professeurs ont été recrutés sur la période, le total le plus faible en dehors des quatre régions insulaires ; 55 étaient des maîtres de conférences locaux, soit un taux d'endo-recrutement de 0,90. La particularité de la région est qu'aucun des entrants ne vient d'Ile-de-France : les 6 arrivants sont originaires de 4 régions, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (2, chacune), Alsace et Midi-Pyrénées (1, chacune). Parallèlement, 3 maîtres de conférences ont quitté la région pour accéder au professorat.

La Picardie a enregistré la nomination de 89 professeurs, dont 58 y étaient maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement de 0,65, le plus bas des régions métropolitaines. Les 31 entrants arrivent de 8 régions, dont 16 d'Ile-de-France et 6 du Nord-Pas de Calais. Mais, la région a perdu 45 agents, nommés ailleurs en métropole. Cette balance négative laisse penser que les établissements picards ont choisi de ne pas privilégier l'endo-recrutement, mais faut-il envisager que leurs maîtres de conférences, ayant le profil pour devenir professeur, font le choix de les quitter pour des universités leur paraissant plus attractives ?

L'ENDO-RECRUTEMENT AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

APPROCHE GLOBALE

L'approche de l'endo-recrutement au niveau des établissements d'accueil des nouveaux professeurs est l'objectif central de ce document. On a croisé l'établissement de rattachement ¹⁰ où l'agent a été recruté professeur et celui où il exerçait en qualité de maître de conférences. Quatre types de situations ont été retenues pour apprécier l'endo-recrutement ; le nouveau professeur était-il maître de conférences :

- ♦ dans le même établissement qui l'a recruté ?
- ♦ dans un établissement situé dans la même région ?
- ♦ dans un établissement localisé en Ile-de-France ?
- ♦ dans un établissement d'une autre région ?

Le tableau B-1a totalise, pour la période 1993-2007, l'effectif des néo-professeurs recrutés par établissement d'accueil et par type de situation de recrutement ; ces établissements sont regroupés par région et, le cas échéant par académie. Le tableau B-1b présente les mêmes statistiques traduites en pourcentage du total des professeurs recrutés.

Les tableaux C-1a et C-1b récapitulent l'effectif total des nouveaux professeurs par type de situation de recrutement, toutes disciplines confondues, pour chacune des quinze années de la période.

Avant d'entrer dans le commentaire de ces tableaux, il convient de faire une remarque générale.

Les statistiques proposées traduisent une donnée brute : la proportion des professeurs que les établissements ont recrutés parmi leurs maîtres de conférences. Elles rendent compte imparfaitement de la situation des établissements devant l'endo-recrutement. Le localisme a-t-il été un choix délibéré ou un choix par défaut ? Pour répondre à cette question et apprécier plus justement l'endo-recrutement, il aurait fallu pouvoir disposer d'éléments complémentaires. Certains sont chiffrés, mais les bases de données disponibles pour 1993-2007 ne pouvaient les fournir. D'autres ne sont pas réductibles à des données statistiques.

- ♦ Le premier de ces éléments est le nombre de candidatures de maîtres de conférences reçues par l'établissement sur les postes qu'il a offerts au recrutement, en distinguant les candidats locaux de ceux qui sont originaires d'autres établissements. Il est clair que plus le nombre de ces derniers est important, plus les possibilités pour l'établissement recruteur de rencontrer des profils intéressants en dehors de ses propres agents sont grandes. Mais, le bureau DGRH A1-1 a commencé à étudier les candidatures au recrutement qu'à compter de la session 2007.
- ♦ Le deuxième concerne le vivier de maîtres de conférences de la discipline du poste et/ou d'une discipline connexe. Connaître le nombre de candidatures reçues par l'établissement est important, mais il faut l'apprécier à l'aune de l'effectif des agents pouvant être des candidats potentiels, soit au niveau de l'établissement lui-même, soit dans un cadre géographique plus large. Recevoir peu de candidatures alors que le vivier est nombreux n'a pas le même sens que si celui-ci est restreint, et inversement ; le taux d'endo-recrutement ne revêt pas la même signification.
- ♦ Le troisième est une information sur la sélection des collèges de spécialistes et des conseils d'administration pour chaque emploi à pourvoir ¹¹. Combien de candidats locaux ou extérieurs ces jurys ont-ils classés et

¹⁰ Pour faciliter le traitement statistique des données, on a choisi de rapprocher les établissements de rattachement de l'agent : pour l'établissement d'accueil comme pour l'établissement d'origine, les enseignants affectés dans un IUT ou une école rattachée à une université ont été comptés avec ceux affectés directement à cette université.

¹¹ Pour la période prise en compte par l'étude, la sélection des candidats relevait de la compétence des commissions de spécialistes qui pouvaient classer au maximum cinq candidats pour chaque emploi mis au concours ; le conseil d'administration retenait soit seulement le premier candidat classé, soit celui-ci et un ou plusieurs des suivants dans l'ordre d'inscription sur la liste de classement. Cette organisation a été modifiée en 2009 avec l'instauration des comités de sélection et le rôle de jury dévolu au conseil d'administration.

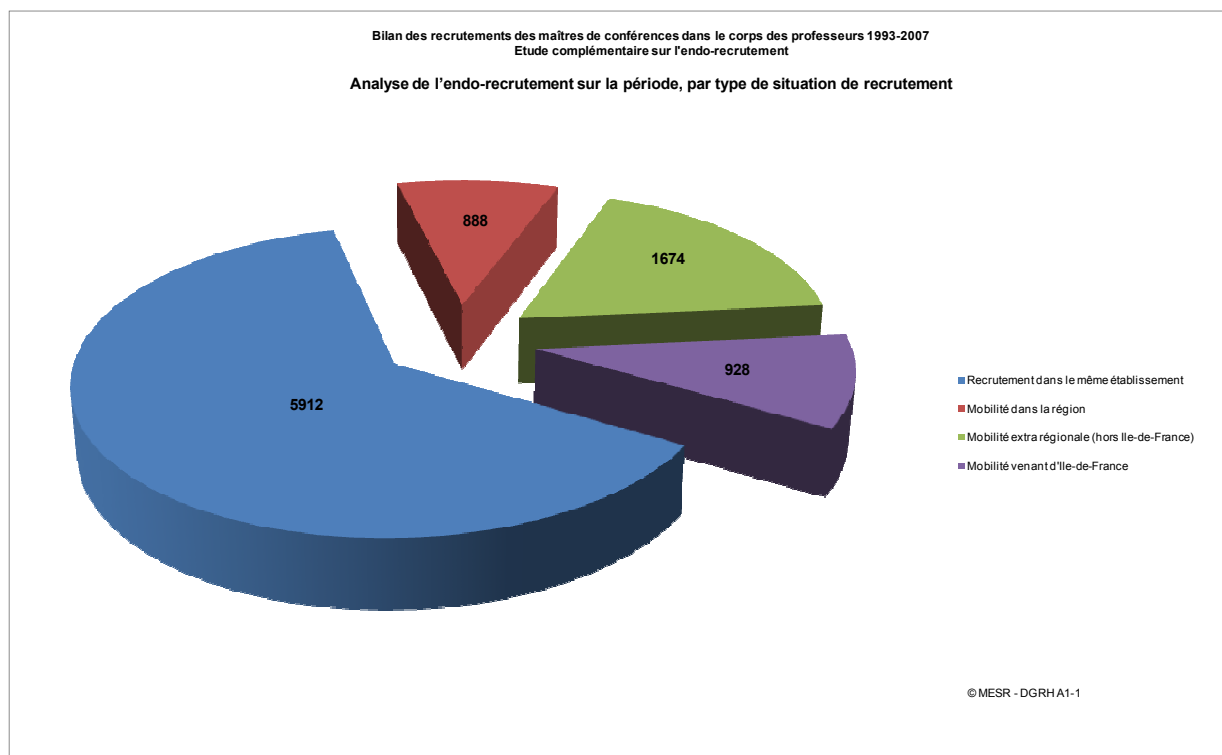
quel est leur rang de classement ? C'est là que le choix de l'endo-recrutement prend sa véritable signification.

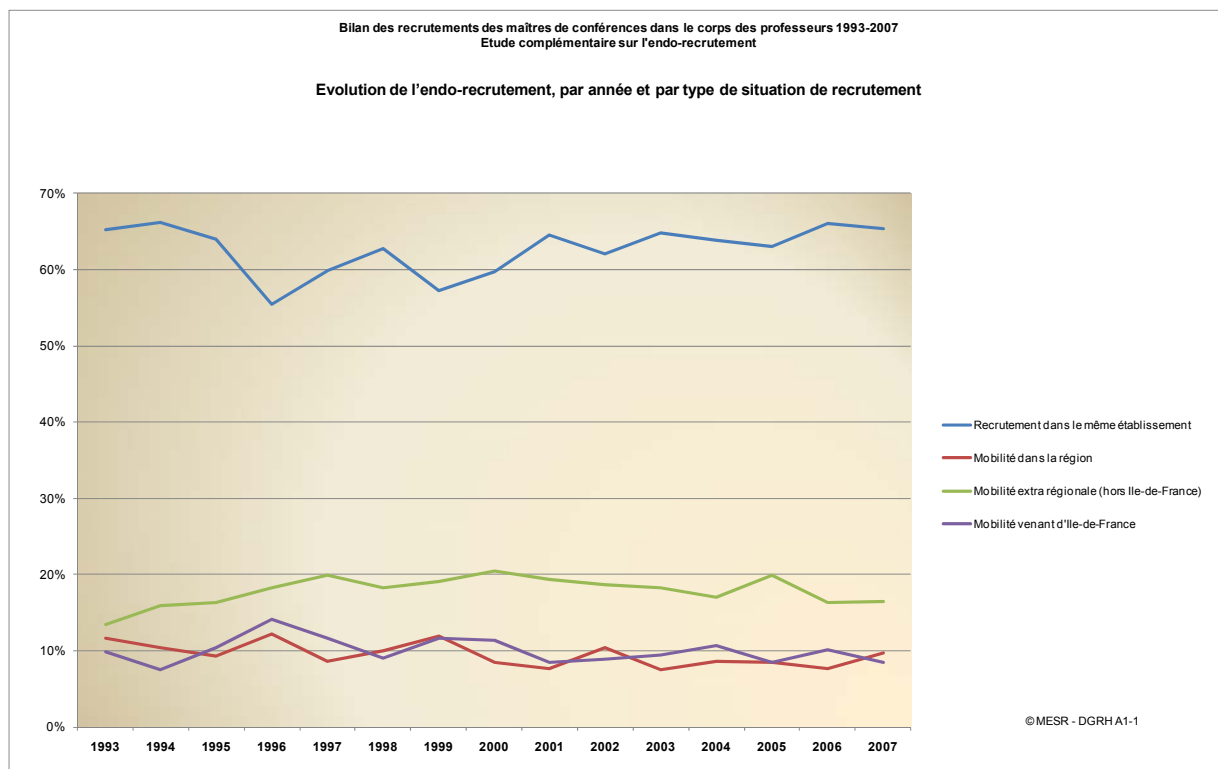
Rappelons qu'entre 1993 et 2007, les recrutements ont été organisés selon un calendrier synchronisé pour tous les établissements. Un candidat pouvant postuler plusieurs emplois, il était susceptible d'obtenir des résultats favorables dans plusieurs établissements. A l'issue des concours, un algorithme croisait les rangs de classement obtenus par le candidat et ses vœux d'affectation, selon le principe suivant : le vœu n° 1 se portant sur un classement de rang 1 donnait automatiquement l'affectation sur le poste concerné. Dès lors, plus le nombre des maîtres de conférences de l'établissement classés est grand et meilleur est leur classement, plus les chances qu'ils y soient affectés sont importantes.

Les critères qualitatifs, non traductibles dans des chiffres, sont les plus difficiles à appréhender. Pourtant, ils pourraient permettre d'éclairer le taux d'endo-recrutement. Parmi eux, on se limitera à évoquer les trois suivants.

- ♦ Le profil du poste proposé est le premier d'entre eux. On sait par expérience que plus l'emploi présente des spécificités pointues, plus le nombre de candidats répondant au profil se réduit ; par ce biais, l'établissement recruteur peut ouvrir ou fermer le concours, favoriser ou pas un candidat local.
- ♦ La qualité scientifique du dossier du candidat et son adéquation au profil du poste constitue le deuxième : cette évaluation relève entièrement de la compétence des collègues de spécialistes et des conseils d'administration.
- ♦ L'intégration à une équipe de recherche structurée, mettant en œuvre des programmes, des matériels et des protocoles complexes qui nécessitent une excellente dynamique de groupe peut être un troisième élément pris en compte : c'est à ce niveau qu'on rejoint l'hypothèse évoquée au chapitre précédent, pour les disciplines pharmaceutiques, scientifiques et techniques, relative au préjugé favorable dont peuvent bénéficier les maîtres de conférences locaux déjà investis dans les programmes de recherches mis en œuvre par l'établissement.

Les graphiques ci-dessous illustrent, le premier la répartition de l'ensemble des nouveaux professeurs nommés entre 1993 et 2007 par type de situation de recrutement, le second l'évolution de ces situations au cours de la période, toutes disciplines confondues.





Recrutement dans le même établissement

Sur les 9 402 maîtres de conférences nommés professeurs de 1993 à 2007, 5 912 ont été recrutés par leur établissement, soit 62,88 %. Par analogie avec le taux brut d'endo-recrutement régional, on peut définir un taux d'endo-recrutement local caractérisant le comportement des établissements recruteurs : au niveau de la France entière, toutes disciplines confondues, il est donc de 0,63 (cf. tableau B-1a).

⇒ Comparaisons régionales

Les données analysées au chapitre précédent englobaient les deux premières situations de recrutement : elles comptaient ensemble les professeurs recrutés dans l'établissement où ils exerçaient en tant que maîtres de conférences et ceux originaires d'un autre établissement de la même région. On envisageait donc l'endo-recrutement au sens élargi. Ici, on ne retient que l'endo-recrutement de l'établissement recruteur, au sens restreint de la notion.

On observe d'abord que, dans aucune des régions françaises, la part de l'endo-recrutement local n'est inférieure à 50 % : au moins 1 néo-professeur sur 2 a été recruté parmi les maîtres de conférences de l'établissement d'accueil (cf. tableau B-1b). Mais elle ne dépasse jamais les 80 %. Ensuite, ce que l'analyse des taux de corrélation a mis en évidence pour l'endo-recrutement régional se retrouve logiquement pour l'endo-recrutement local. De façon générale, dans les régions où l'offre universitaire est limitée, la part de l'endo-recrutement local apparaît plus faible que dans celles où l'offre est plus importante : c'est le cas en Picardie ou en Franche-Comté ; mais, l'inverse est également vrai : à la Réunion, en Corse ou dans le Limousin, elle est plus élevée qu'en Ile-de-France ou dans le Nord-Pas de Calais.

- ♦ Parmi les régions où l'offre universitaire est conséquente, c'est en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon que la part de l'endo-recrutement local dans le volume total des recrutements est la plus grande : dans la première, 424 des 548 nouveaux professeurs ont été recrutés par leur établissement (77,37 %) et dans la seconde 284 sur 371 (76,55 %).

L'Ile-de-France, avec 1 626 néo-professeurs nommés dans ses établissements, est la première région d'accueil. Elle n'arrive qu'au treizième rang des régions si on considère la part de l'endo-recrutement local :

1 021 de ces lauréats y étaient affectés comme maîtres de conférences, soit une proportion de 62,79 %. La région se situe donc dans la moyenne nationale.

En Rhône-Alpes, deuxième région par le volume des nominations (1 068), la part de l'endo-recrutement local est un peu plus élevée : les établissements grenoblois et lyonnais ont recruté 680 de leurs nouveaux professeurs dans le vivier de leurs maîtres de conférences, soit 63,67 % du total des nommés.

Enfin, le Nord-Pas de Calais se situe en dessous de la moyenne nationale : 429 maîtres de conférences ont été recrutés par leur établissement sur un effectif total de 721 néo-professeurs, soit une proportion d'endo-recrutement local de 59,50 %

- ♦ Parmi les régions où l'offre est plus restreinte, on rencontre des situations plus contrastées.

Le contraste est évident dans les régions insulaires, amplifié par le nombre réduit des effectifs recrutés. L'université de la Réunion a recruté sur la période 62 professeurs : 47 y étaient maîtres de conférences, soit une part d'endo-recrutement local de 75,81 %. Situation similaire en Corse où 23 des 31 professeurs nommés dans l'île y exerçaient comme maîtres de conférences, soit 74,19 %. En revanche, l'endo-recrutement local est moins marqué aux Antilles et en Guyane : 36 maîtres de conférences locaux ont été recrutés dans leur établissement sur un effectif total de 68 professeurs recrutés, soit 52,94 %.

Des différences comparables sont observées en métropole. En Limousin, 116 professeurs ont été nommés sur la période : 81 étaient des maîtres de conférences en fonctions dans les établissements qui les ont recrutés, soit une proportion de 69,83 %. A un degré moindre, on peut citer la Bourgogne : 135 des 195 professeurs nommés ont été choisis par leur établissement (69,23 %). A l'opposé, la Picardie est la région où la part de l'endo-recrutement local est la plus faible : sur 200 professeurs nommés dans la région, les établissements picards n'en ont sélectionné que 101 dans leur vivier de maîtres de conférences (50,50 %).

⇒ Comparaisons entre établissements

Lorsqu'on regarde les chiffres au niveau de l'établissement recruteur, on est au cœur des choix opérés par les collèges de spécialistes et les conseils d'administration. On constate des valeurs très contrastées : il n'y a pas de corrélation entre l'endo-recrutement et le volume des recrutements effectués par l'établissement. Au total, 148 établissements ont recruté au moins un professeur.

- ♦ On trouve 6 établissements ayant recruté la totalité de leurs professeurs parmi leurs maîtres de conférences. Il s'agit des ENS de chimie de Clermont-Ferrand et de Rennes, de l'ENSSIB de Lyon, de l'ENS de physique de Marseille, de l'IUFM de Corte et de l'ENS de Paris. Dans ces établissements, le volume des recrutements est très restreint : entre 1 et 7 sur les quinze années de la période. Soit ces établissements ont choisi délibérément de promouvoir leurs agents, sachant qu'ils ne pouvaient pas proposer chaque année un poste de professeur, soit les profils scientifiques qu'ils souhaitaient étaient tout à fait spécifiques, ce qui limitait les possibilités de susciter des candidatures extérieures.

A l'inverse, 12 établissements ont choisi leurs nouveaux professeurs en dehors de leur structure. Tous ces établissements ont, comme les précédents, recruté un très petit nombre de professeurs, entre 1 et 7. S'agissant des IEP de Lille, de Rennes et de Toulouse, on peut penser qu'ils n'ont pas proposé de postes à l'agrégation des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. Appartiennent aussi à cette liste, l'Observatoire et l'Institut de physique du globe, grands établissements parisiens qui recrutent prioritairement des astronomes et des physiciens, de même que l'Ecole centrale des arts et manufactures qui dispose également d'un corps spécifique d'enseignants. Pour les 6 autres, on peut imaginer que leurs maîtres de conférences, soit ne possédaient pas le diplôme requis pour devenir professeur, soit n'avaient pas été qualifiés aux fonctions professorales ; il est moins vraisemblable qu'aucun n'ait eu les qualités pour accéder au professorat.

- ♦ Parmi les établissements ayant réalisé un nombre limité de recrutements, on a retenu 45 établissements ayant recruté moins de 30 professeurs sur la période, hormis les 18 évoqués au paragraphe précédent. On trouve essentiellement des petites structures, écoles d'ingénieurs, instituts d'études politiques, IUFM, écoles normales supérieures, et 5 universités (Paris 2, Nouvelle Calédonie, Polynésie et les universités technologiques de Troyes et de Belfort-Montbéliard). On note une grande amplitude de variation du taux d'endo-recrutement local de l'un à l'autre.

Il est égal ou supérieur à 0,75 dans 16 établissements, dont l'ENI de Tarbes (0,89), l'Institut supérieur de mécanique de Paris et l'ENS de chimie de Montpellier (0,83), ou encore l'université technologique de Troyes (0,82), l'INSA de Strasbourg, l'ENS de céramique industrielle de Limoges et l'ENS de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers (0,80). Il faut souligner le cas de l'université Paris 2 ; spécialisée dans les formations juridiques et économiques, elle n'a recruté que 8 professeurs, dont 7 parmi son vivier de maîtres de conférences : il s'agit vraisemblablement de lauréats du troisième concours par établissement dit « de la voie longue » ; elle présente donc un taux d'endo-recrutement de 0,88.

A l'opposé, il est inférieur à 0,50 dans 10 établissements, le taux le plus faible de tous les établissements étant celui de l'ENS des lettres et sciences humaines de Lyon qui a sélectionné 2 maîtres de conférences affectés dans l'école sur les 9 professeurs recrutés (0,22).

- ♦ On a recensé 42 universités ayant recruté plus de 100 professeurs sur la période. Les écarts entre les taux d'endo-recrutement de ces établissements sont moindres que pour les structures précédentes.

Seulement 3 d'entre elles, Amiens, Nancy 2 et Orléans, présentent un taux inférieur, mais proche de 0,50. A Amiens, 164 professeurs ont été nommés, 73 étant des maîtres de conférences de l'université, soit un taux de 0,45. On enregistre la même valeur du taux à Orléans qui a sélectionné 55 maîtres de conférences locaux sur les 121 néo-professeurs recrutés. A Nancy 2, on a frôlé la parité entre maîtres de conférences extérieurs et « agents du cru » : 61 arrivent d'autres établissements alors que 59 y étaient affectés, soit un taux de 0,49.

Le taux d'endo-recrutement local est supérieur à 0,70 dans 13 universités, parmi lesquelles on recense les 4 qui ont réalisé le plus grand volume de recrutements. Toulouse 3 est la première d'entre elles avec 232 professeurs nommés, dont 193 parmi son vivier de maîtres de conférences (0,83). Viennent ensuite Lille 1 qui a recruté 213 professeurs dont 156 sont des maîtres de conférences locaux (0,73), Aix-Marseille 1 avec 140 locaux sur 192 (0,73) et Toulouse 2 avec 118 locaux sur 159 (0,74). On trouve également dans cette liste Paris 6 et Paris 11 avec un taux de 0,76 : la première a sélectionné 112 de ses maîtres de conférences sur 147 recrutements, la seconde 106 sur 140. On peut souligner que 9 de ces 13 universités sont à dominante scientifique, les 4 autres étant à dominante littéraire et sciences humaines.

Parmi les 26 universités restantes, dont le taux d'endo-recrutement local est égal ou supérieur à 0,50 et inférieur à 0,70, on trouve des universités parisiennes (Paris 7, 8, 10, 12, 13) et de métropoles provinciales (Lyon 1 et 2, Rennes 1 et 2, Nantes), comme des universités de villes moyennes (Caen, Dijon, Tours, Reims, Poitiers, Saint-Etienne).

A la lecture de ces chiffres, on constate donc des situations très variables. Comme on l'a souligné dans l'introduction de ce chapitre, il est impossible de déterminer si les taux d'endo-recrutement observés, qu'ils soient bas ou élevés, sont le résultat des politiques des établissements ou la résultante de circonstances plus ou moins favorables à l'ouverture à des candidats extérieurs.

⇒ Evolution sur la période

Les tableaux C-1a et C-1b permettent de suivre l'évolution de l'endo-recrutement local sur les quinze années de la période, évolution illustrée par le graphique ci-dessus.

On a indiqué ci-dessus que la part moyenne de l'endo-recrutement local dans l'effectif total des nouveaux professeurs est de 62,88 % sur l'ensemble de la période. Globalement, la courbe de l'évolution de cette part est assez linéaire : elle a varié entre 55,43 %, valeur la plus basse en 1996, et 66,17 %, valeur la plus haute en 1994. La courbe a connu deux épisodes de régression, en 1995 et 1996, puis en 1998 et 1999 ; depuis 2001, l'endo-recrutement local a toujours été supérieur à 60 %.

La mobilité dans la région

888 maîtres de conférences nommés professeurs entre 1993 et 2007 sont originaires d'établissements situés dans la même région que leur établissement recruteur, soit une proportion de 9,44 % des 9 402 professeurs recrutés parmi les agents du rang B (cf. tableaux B-1a et B-1b).

⇒ Comparaisons régionales

Un recrutement régional suppose évidemment la présence de plusieurs établissements dans la même région ; la part de ce recrutement sera potentiellement plus forte dans les régions où l'offre universitaire est conséquente. De fait, seules deux régions dépassent la moyenne nationale précitée : l'Ile-de-France et Rhône-Alpes ; ce sont celles où l'offre est la plus diversifiée et où ont été réalisés les plus grands volumes de recrutements. Deux autres se situent autour de la moyenne nationale : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas de Calais qui sont aussi les deux suivantes par l'effectif des professeurs nommés. A l'opposé, dans 12 régions la part du recrutement régional est inférieure à 4 %, et elle est nulle dans 4 autres.

- ♦ En Ile-de-France, 436 des 1 626 maîtres de conférences nommés professeurs sont restés dans la région en accédant au professorat, soit une proportion de 26,81 %.

En Rhône-Alpes, le recrutement régional a concerné 134 maîtres de conférences sur les 1 068 nommés professeurs dans la région, soit 12,55 % du total des recrutements.

- ♦ La part du recrutement régional est voisine de la moyenne nationale en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 59 des 596 nouveaux professeurs nommés dans la région y étaient maîtres de conférences, soit une proportion de 9,90 %.

Elle se situe légèrement en dessous dans le Nord-Pas de Calais où 62 des 721 maîtres de conférences recrutés dans la région y sont restés à l'occasion de leur nomination, soit 8,60 %.

- ♦ Aucun recrutement régional n'a été enregistré sur la période en Bourgogne, à la Réunion, en Champagne-Ardenne, et dans les Collectivités d'Outre-mer. C'est logique dans les deux premières régions citées puisqu'elles n'hébergent qu'un seul établissement de rattachement. Dans les deux autres, il existe deux universités : aucune n'a recruté parmi les maîtres de conférences de l'autre.

On a souligné que la part du recrutement régional est inférieure à 4 % dans 12 autres régions. Parmi celles-ci, on trouve l'Alsace (3,53 %), les Pays de la Loire (3,29 %) et le Languedoc-Roussillon (2,96 %) où l'offre universitaire est conséquente, mais aussi la Basse-Normandie (1,87 %), le Limousin (0,86%) et la Picardie (0,50 %) où on ne dénombre que deux établissements. Signalons la Corse qui est dans une situation comparable aux trois dernières régions citées et où 1 maître de conférences a changé d'établissement pour devenir professeur : ce seul mouvement suffit à élever la part du recrutement régional à 3,23 %, ce qui démontre l'effet multiplicateur des petits nombres.

⇒ Comparaisons entre établissements

Décliner la proportion du recrutement régional au niveau de l'établissement recruteur a une signification limitée dans la mesure où plus le nombre de maîtres de conférences concernés est réduit, plus les écarts avec la moyenne nationale vont être mécaniquement amplifiés. Si on élimine les établissements pour lesquels la proportion est nulle et ceux pour lesquels elle est de 100 %, l'amplitude varie de 0,56 % pour l'université de Rouen à 75 % pour l'IUFM de Strasbourg. On se bornera à signaler quelques faits.

- ♦ Au total, 28 établissements n'ont pas sélectionné d'agents dans les établissements de leur région. On retrouve dans cette liste les 6 établissements signalés ci-dessus ayant recruté la totalité de leurs professeurs parmi leurs maîtres de conférences et les 6 situés en Bourgogne, à la Réunion, en Champagne-Ardenne, et dans les Collectivités d'Outre-mer où aucun recrutement régional n'a été recensé. Parmi les 16 autres, il y a une majorité d'établissements de taille modeste, principalement des écoles d'ingénieurs, dont le taux d'endo-recrutement local est élevé comme l'ENI de Tarbes ou l'ENS de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ; signalons toutefois les universités Strasbourg 1 et 2, situées dans une région où l'offre universitaire est importante, mais qui présentent elles aussi un fort taux d'endo-recrutement local.
- ♦ A l'opposé, 5 établissements ont recruté la totalité de leurs professeurs à l'échelon régional. Parmi eux, les trois grands établissements parisiens que sont l'Observatoire, l'Institut de physique du globe et l'Ecole centrale des arts et manufactures évoqués ci-dessus.

- ♦ La proportion du recrutement régional est inférieure à la moyenne nationale dans 47 établissements (hors ceux pour lesquels elle est nulle), parmi lesquels on trouve une majorité d'universités, dont celles de Clermont-Ferrand, Rennes, Montpellier, Nancy, Toulouse, Lille, mais aussi Aix-Marseille 1 et 2, Bordeaux 1 et 3, et de métropoles régionales ou de villes moyennes comme Brest, Orléans, Tours, Le Havre, Rouen, Metz, Angers, Le Mans, Nantes, Poitiers, La Rochelle, Nice.
- ♦ Les universités franciliennes se situent toutes au dessus de la moyenne nationale, la plus forte proportion étant celle de Versailles-Saint-Quentin avec 56,92 %, la plus faible à Paris 2 avec 12,50 %. La situation est similaire pour les universités lyonnaises.

⇒ Evolution sur la période

L'évolution de la part du recrutement régional au cours des quinze années de la période a été stable, entre 7,45 % en 2003, valeur la plus basse et 12,24 % en 1996, valeur la plus haute (cf. graphique ci-dessus). Les effectifs en cause chaque année sont, en valeur absolue, réduits, ce qui n'est pas sans incidence sur les variations annuelles en proportion.

La mobilité en provenance de l'Ile-de-France

2 602 maîtres de conférences ont accédé au professorat en quittant non seulement l'établissement dans lequel ils étaient affectés, mais aussi leur région d'origine. A l'intérieur de cette population, les auteurs ont souhaité isoler les franciliens ; d'une part, parce qu'ils représentent plus du tiers de ces agents et d'autre part parce que les bilans annuels du recrutement réalisés par le bureau DGRH A1-1 ont suggéré l'existence d'un mouvement circulaire concernant les professeurs en Ile-de-France, les maîtres de conférences parisiens partant de la région pour acquérir ailleurs l'expérience de professeur, puis revenant par le biais d'une mutation une fois cette expérience acquise.

928 maîtres de conférences franciliens sont devenus professeurs en dehors de l'Ile-de-France, soit 9,87 % de l'effectif total des nouveaux professeurs. Où ont-ils été recrutés ?

⇒ Comparaisons régionales

D'abord, il faut constater qu'on les retrouve dans toutes les régions, même si c'est dans des proportions très variables.

- ♦ 16 maîtres de conférences franciliens ont pris la direction de l'outre-mer : 11 ont été recrutés aux Antilles et en Guyane, 4 à la Réunion et 1 par l'université de Nouvelle Calédonie. Ajoutons que 3 autres ont été affectés en Corse. Ils représentent une proportion non négligeable des recrutements effectués dans ces régions : 16,18 % des nommés Antilles et en Guyane, 9,68 % en Corse, 6,45 % à la Réunion, et 4,76 % pour l'ensemble des Collectivités d'Outre-mer.
- ♦ La part des franciliens dans le recrutement est supérieure à 20 % dans 5 régions : dans l'ordre décroissant de cette proportion, Picardie (27,00 %), Haute-Normandie (26,54 %), Champagne-Ardenne (24,73 %), Pays de la Loire (20,66 %) et Centre (20,42 %). Les effectifs en cause sont conséquents : 315 agents ont été nommés dans ces régions, soit 33,94 % du total des maîtres de conférences originaires de l'Ile-de-France ; 88 ont été nommés dans les Pays de la Loire, 69 en Haute Normandie, 59 dans la région Centre, 54 en Picardie et 45 en Champagne-Ardenne.
- ♦ Les deux contingents les plus nombreux ont été recrutés dans le Nord-Pas de Calais (119) et en Rhône-Alpes (102). Pour la première de ces régions, ils représentent 16,50 % du recrutement et 9,55 % dans la seconde.
- ♦ Enfin, on peut constater que ce sont les régions méridionales dans lesquelles ils ont été recrutés en moins grande proportion : Languedoc-Roussillon (22 agents, 5,93 % des nommés dans la région), Provence-Alpes-Côte d'Azur (32, 5,37 %) et Midi-Pyrénées (15, 2,74 %).

⇒ Comparaisons entre établissements

L'analyse de la part du recrutement des maîtres de conférences franciliens au niveau des établissements d'accueil se heurte à la même difficulté que celle de la mobilité dans la région, et pour la même raison : la faiblesse des effectifs en cause.

- ♦ 22 établissements n'ont pas retenu de maîtres de conférences originaires d'Ile-de-France parmi les professeurs qu'ils ont recrutés. Ils s'agit principalement d'école d'ingénieurs dont le volume de recrutements a été limité, comme les ENI de Tarbes, Metz et Saint-Etienne, les ENS de chimie de Clermont-Ferrand, Montpellier et Lille, ou encore l'Ecole supérieure de plasturgie d'Oyonnax. On trouve aussi dans cette liste l'université de Polynésie et les universités technologiques de Troyes et de Belfort-Montbéliard.
- ♦ On a cité ci-dessus l'ENS des lettres et sciences humaines de Lyon parce qu'elle a présenté le plus faible taux d'endo-recrutement local de tous les établissements : 0,22 ; sur les 9 professeurs recrutés par l'école, 2 sont des maîtres de conférences locaux. Elle a parallèlement sélectionné 5 franciliens, la plus forte proportion enregistrée : 55,56 %.
- ♦ En dehors des 22 établissements précités, la proportion des maîtres de conférences franciliens est inférieure à la moyenne nationale dans 37 autres. Parmi eux, on retrouve les universités d'Aix-Marseille, Montpellier et Toulouse, également celles d'Avignon, Nice, Toulon et Perpignan, ce qui justifie la remarque faite au niveau régional.
- ♦ On recense 17 établissements dont la part des professeurs recrutés parmi les maîtres de conférences franciliens est comprise entre 20 et 50 %. 4 sont des universités qui, sur la période, ont réalisé un volume significatif de recrutements ; Rouen a recruté 178 professeurs, dont 55 sont des maîtres de conférences originaires d'Ile-de-France (30,90 %) ; la proportion tombe à 29,88 % à Amiens (49 franciliens sur 164 recrutés), à 28,10 % à Orléans (34 sur 121) et à 26,32 % à Reims (45 sur 171). A un degré moindre, on notera les universités du Mans (25 sur 95, 26,32 %) et d'Artois (23 sur 91, 25,27 %).
- ♦ La proportion des maîtres de conférences d'Ile-de-France est supérieure à la moyenne nationale et inférieure à 20 % dans 37 établissements, parmi lesquels on trouve 16 universités ayant recruté plus de 100 professeurs, dont Nantes (40 franciliens sur 240, 19,69 %), Lille 1 (24 sur 213, 11,27 %), Poitiers (21 sur 204, 10,29 %) et Caen (31 sur 200, 15,50 %).

⇒ Evolution sur la période

L'évolution de la part du recrutement originaire d'Ile-de-France au cours des quinze années de la période a connu des variations annuelles non négligeables (cf. graphique ci-dessus). Au plus, les maîtres de conférences franciliens ont représenté 14,09 % du total des recrutés (en 1996), au moins 7,58 % (en 1994). Ces fluctuations tiennent aux effectifs restreints en cause.

La mobilité en provenance des autres régions

La dernière composante du recrutement concerne donc les maîtres de conférences nommés professeurs qui arrivent d'autres régions, en dehors de l'Ile-de-France : 1 674 agents sont dans ce cas, qui représentent 17,80 % du total des nouveaux professeurs. Pour la commodité du propos, on parlera de recrutement provincial. De façon globale, et somme toute logique, la part qu'il représente est élevée là où l'endo-recrutement local est bas, mais il y a des exceptions.

⇒ Comparaisons régionales

Toutes les régions sont intéressées par cette catégorie de recrutements, mais la part qu'elle a prise dans l'effectif total des nommés varie de 1 à 3 selon les régions. 15 d'entre elles se situent au dessus de la moyenne nationale et 10 en dessous.

- ♦ La part du recrutement provincial est supérieure à la moyenne nationale en Poitou-Charentes où il représente 33,58 % des nominations (90 maîtres de conférences provinciaux recrutés sur 268), puis en

Franche-Comté (30,93 %, 60 sur 194), Auvergne (25,91 %, 57 sur 220), dans la région Centre (25,26 %, 73 sur 289) et en Limousin (25,00 %, 29 sur 116).

L'Auvergne et le Limousin se distinguent des autres régions précitées dans la mesure où elles enregistrent un taux d'endo-recrutement local élevé : 0,62 pour la première, 0,70 pour la seconde, alors que ce taux est voisin de 0,50 ailleurs.

- ♦ A l'inverse, le recrutement provincial est en dessous de la moyenne nationale en Ile-de-France, région où il est le plus faible : seulement 169 maîtres de conférences provinciaux ont été nommés dans les trois académies franciliennes, soit 10,39 % des 1 626 recrutés. On recense également, par ordre croissant du recrutement provincial, les régions Midi-Pyrénées (13,69 %, 75 sur 548), Rhône-Alpes (14,23 %, 152 sur 1 068), Languedoc-Roussillon (14,56 %, 54 sur 371) et Nord-Pas de Calais (15,40 %, 111 sur 721). Dans cette dernière région, on peut noter que le recrutement francilien et le recrutement provincial s'équilibrent à un point près.
- ♦ La part du recrutement provincial est élevée aux Antilles et en Guyane où 20 maîtres de conférences provinciaux ont été recrutés (29,41 % des 68 nommés), ainsi que dans les Collectivités d'Outre-mer où 6 provinciaux sont arrivés (28,57 %, des 21 nommés). La situation est différente en Corse où le recrutement provincial ne représente que 12,90 % des nouveaux professeurs (4 sur 31).

⇒ Comparaisons entre établissements

Là encore, l'analyse du recrutement provincial au niveau des établissements d'accueil doit rester prudente, pour la même raison : la faiblesse des effectifs pour nombre d'entre eux amplifie inévitablement les effets de pourcentage.

On recense 31 établissements n'ayant effectué aucun recrutement au niveau provincial, dont les 6 qui ont recruté tous leurs professeurs parmi leurs maîtres de conférences et les 5 ayant sélectionné les leurs à l'échelon de la région. Les 20 établissements restants ont réalisé un nombre restreint de recrutements, entre 1 et 12, et, parmi eux, la part de l'endo-recrutement local est très variable : elle est de 87,50 % à l'université Paris 2, de 80,00 % à l'ENS de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers, de 33,33 % à l'ENS de Lyon, et nulle à l'Institut polytechnique de Sevenans (rattaché à l'université technologique de Belfort-Montbéliard en 1999).

Dans les autres établissements, la part du recrutement provincial est très variable. Par rapport à la moyenne nationale, ils se partagent en deux ensembles pratiquement équivalents.

- ♦ Dans 57 établissements, elle est inférieure à cette moyenne. On trouve dans cette liste des universités dont le volume des recrutements est grand, notamment Toulouse 3, la première, et des établissements qui ont très peu recruté comme l'ENI de Tarbes, l'ENS des lettres et sciences humaines de Lyon ou l'ENS de chimie de Montpellier. La distribution de ces établissements est inégale : la part du recrutement provincial est égale ou supérieure à 10 % pour 38 d'entre eux, dont les universités Aix-Marseille 1 et 2, Bordeaux 1, Toulouse 3, Montpellier 1, Lille 1, 2 et 3, Paris 1, 7, 8, 10, 12, 13 ; elle est inférieure à 5 % dans 5 autres, dont Paris 6.

La grande majorité de ces établissements (45) présente un taux d'endo-recrutement local supérieur à 0,60, et pour 10 d'entre eux, dont Toulouse 3, Montpellier 2 ou Strasbourg 1, il est égal ou supérieur à 0,80 ; à l'opposé, ce taux est inférieur à 0,50 dans seulement 6 établissements.

- ♦ Dans 60 établissements, elle est supérieure à cette moyenne. De la même façon, cette liste comprend des universités ayant réalisé un grand volume de recrutements, dont Nantes et Poitiers, et des établissements qui ont très peu recruté comme les IEP de Grenoble, Lille, Paris, Rennes et Toulouse, ou l'ENS de céramique industrielle de Limoges. Dans un tiers de ces établissements (21), la part du recrutement provincial est égale ou supérieure à 30,00 %, dont les universités des Antilles et de la Guyane, de Nouvelle Calédonie, de Besançon, Nancy 2, Strasbourg 3 ; elle est égale ou supérieure à 20 % et inférieure à 30 % dans 28 établissements, dont beaucoup d'universités des villes moyennes, Poitiers, Tours, Caen, Brest, Metz, et dans des universités de métropoles régionales, Nantes, Bordeaux 2, Grenoble 3, Toulouse 1.

Parmi ces établissements, on retrouve 6 des 12 établissements qui ont choisi leurs nouveaux professeurs en dehors de leur structure. La majorité des établissements de cette liste (35) présentent un taux d'endo-

recrutement local inférieur à 0,60, et dans 9 il est égal ou inférieur à 0,40 ; pour 19 le taux est supérieur à 0,60, et, pour 3 d'entre eux (l'université technologique de Troyes, l'INSA de Strasbourg et l'ENS de céramique industrielle de Limoges) qui ont peu recruté, il est égal ou supérieur à 0,80.

⇒ **Evolution sur la période**

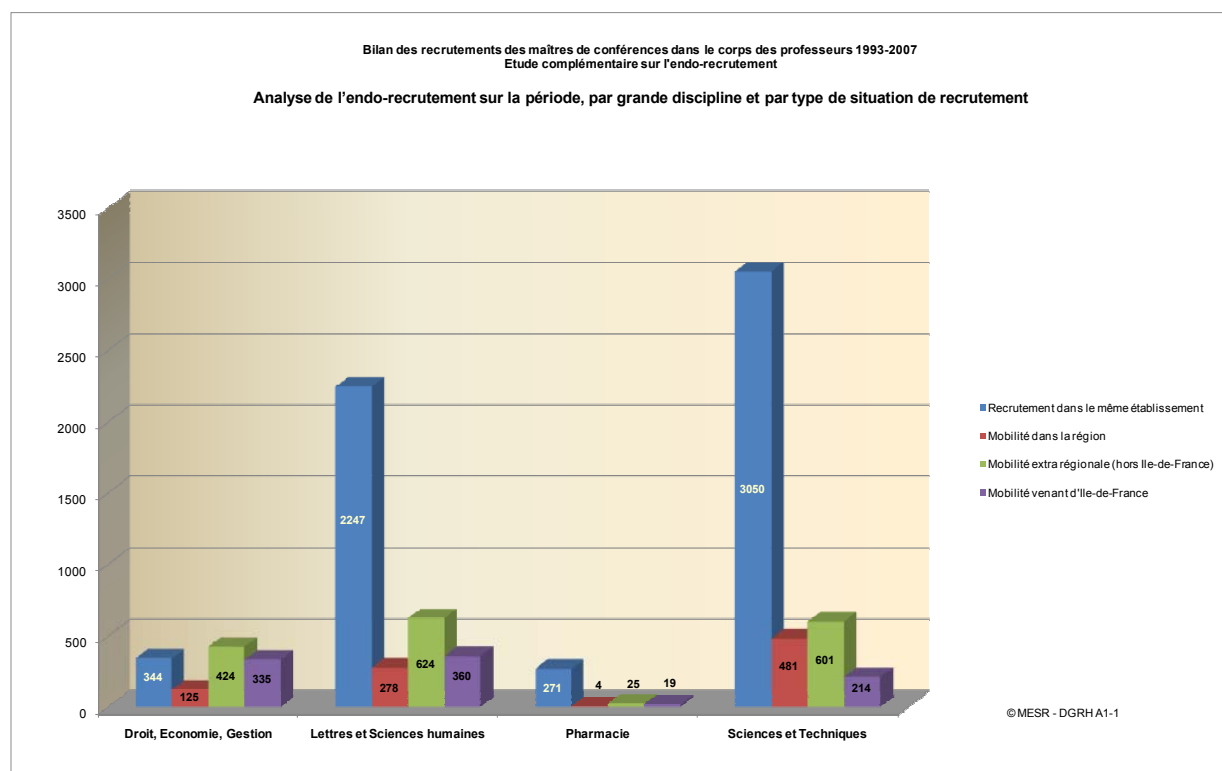
La courbe de la part du recrutement provincial sur la période progresse globalement jusqu'en 2000, même avec un léger ralentissement en 1998 et 1999, puis la tendance s'inverse jusqu'en 2007, avec un sursaut en 2005 (cf. graphique ci-dessus). Les maîtres de conférences provinciaux ont représenté au plus 20,45 % du total des nouveaux professeurs (en 2000), et au moins 13,43 % (en 1993). Là encore, le nombre réduit des agents concernés chaque année amplifie les écarts ; un seul exemple pour illustrer le propos : sur les trois années 1994, 1995 et 1996, l'effectif des provinciaux a été de 86, 76 et 79, mais ils ont représenté 15,90 %, 16,38 % et 18,24 % du total des nommés pour ces trois millésimes.

L'ENDO-RECRUTEMENT AU NIVEAU DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL APPROCHE DISCIPLINAIRE

L'analyse de l'endo-recrutement au niveau régional a montré des différences significatives entre les grandes disciplines. Il a semblé intéressant de poursuivre l'approche disciplinaire au niveau des établissements d'accueil des nouveaux professeurs, en distinguant encore les quatre situations de recrutement retenues au chapitre précédent.

Les tableaux C-2a et C-2b établissent la répartition des néo-professeurs par type de situation de recrutement et par grande discipline, pour les quinze années de la période. La totalisation des effectifs relevant de chaque situation a permis de créer le graphique ci-dessous qui illustre le poids de chacune d'elles dans les quatre grandes disciplines.

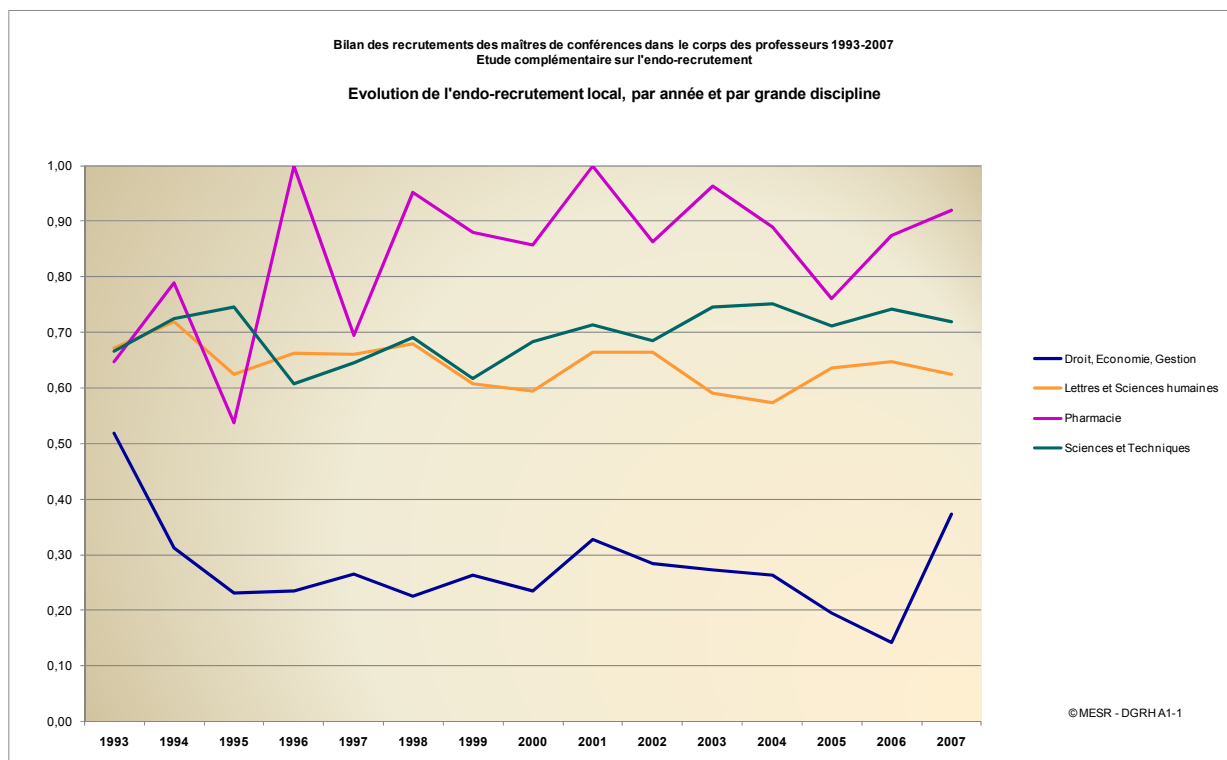
On voit immédiatement que la situation des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion n'est pas comparable à celle des autres disciplines. Mais, entre les lettres et sciences humaines, la pharmacie et les sciences et techniques, on observe aussi des nuances, la singularité de la pharmacie étant liée aux effectifs des recrutés.



On s'est ensuite centré sur l'endo-recrutement local, c'est-à-dire le choix fait par les établissements recruteurs de sélectionner leurs maîtres de conférences pour accéder au professorat.

Le second graphique ci-dessous montre l'évolution du taux d'endo-recrutement local au fil des quinze années de la période, pour chaque grande discipline. Les données ainsi illustrées sont encore extraites des tableaux C-2a et C-2b.

Enfin, les tableaux C-3a à C-3d présentent, par grande discipline, le taux d'endo-recrutement local auquel les choix opérés par les collèges de spécialistes et les conseils d'administration ont abouti dans chaque établissement d'accueil.



Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion

On a souligné ci-dessus combien la situation des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion est atypique à cause des modalités particulières du recrutement des professeurs (cf. chapitre « L'endo-recrutement au niveau régional - Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion »).

Les établissements recruteurs sont en situation de choisir leurs maîtres de conférences uniquement avec les troisième ou quatrième concours par établissement ; cependant, statutairement, le nombre de postes offerts à ce titre est limité. Les lauréats des agrégations choisissent leur affectation en fonction de leur rang de classement au concours : la probabilité qu'ils puissent opter pour un poste ouvert dans leur établissement d'origine est statistiquement réduite.

⇒ Les situations de recrutement

- ♦ De 1993 à 2007, 344 maîtres de conférences ont été recrutés par leur établissement, soit 28,01 % des 1 228 nouveaux professeurs de ces disciplines ; le taux d'endo-recrutement local sur l'ensemble de la période est donc de 0,28 (cf. tableau C-2a). On a cherché à vérifier si ces agents étaient majoritairement les lauréats des concours par établissement.

On peut dénombrer sur la période 1997-2007, grâce aux bilans annuels des recrutements réalisés par le bureau DGRH A1-1, les agrégés et les lauréats des concours par établissement. Mais, les chiffres retrouvés ne distinguent pas les lauréats qui étaient maîtres de conférences et ceux qui ne l'étaient pas : leur exploitation se heurte donc à une difficulté. D'une part, si le troisième concours par établissement est réservé aux maîtres de conférences, ce n'est pas le cas du quatrième concours ; toutefois, on peut établir que, pour 1 lauréat du quatrième concours, on compte plus de 4 professeurs issus du troisième concours. D'autre part, à la différence de l'agrégation interne, l'agrégation externe ne couronne pas exclusivement des maîtres de conférences, même si on peut raisonnablement estimer qu'environ 80 % des admis à l'agrégation externe sont, sur la période, des maîtres de conférences.

La comparaison, de 1997 à 2007, entre le nombre des reçus au troisième concours par établissement et celui des maîtres de conférences recrutés professeurs dans leur établissement, autorise à dire que ces derniers sont majoritairement issus des premiers. On peut même affirmer que tous les maîtres de

conférences recrutés par leur établissement en 1997, 1998, 2004 et 2006 sont des lauréats du troisième concours, et en 2000 des deux concours par établissement. Pour les autres millésimes, particulièrement en 1999 et 2007, on doit nécessairement avoir, parmi ces néo-professeurs locaux, des agrégés : il leur a fallu des circonstances très favorables pour qu'un poste soit ouvert dans leur université et que leur rang de classement leur permette de choisir ce poste.

- ♦ Les franciliens représentent un contingent presque équivalent : 335 des nouveaux professeurs de droit, science politique, économie et gestion étaient maîtres de conférences dans un établissement d'Ile-de-France, soit 27,28 % du total.
- ♦ Les provinciaux sont plus nombreux : ils sont 424 maîtres de conférences venus d'un établissement d'une autre région, hors Ile-de-France, soit 34,53 % du total des nommés.
- ♦ Enfin, 125 maîtres de conférences ont accédé au professorat en changeant d'établissement, mais en restant dans leur région, soit 10,18 % du total des nommés.

⇒ L'évolution de l'endo-recrutement local

La proportion des maîtres de conférences recrutés par leur établissement de 1993 à 2007 a évolué de façon très contrastée. Le taux d'endo-recrutement local a chuté très fortement entre 1993 et 1995, de 0,52 à 0,23. Puis, il est resté à peu près stable jusqu'en 2000, avant de connaître une hausse sensible en 2001, suivie d'une rechute jusqu'en 2006 où il enregistre sa valeur la plus basse (0,14). La dernière année de la période voit une nette reprise, avec un taux de 0,37. Il est clair que le faible volume annuel des recrutements locaux amplifie mécaniquement les effets de proportion et explique les écarts d'une année à l'autre.

⇒ Comparaisons entre établissements

Le tableau C-3a recense les maîtres de conférences recrutés professeurs par l'établissement dans lequel ils exerçaient et établit pour chacun des 80 établissements recruteurs le taux d'endo-recrutement local. Ces établissements sont regroupés par région et, le cas échéant par académie.

La répartition de établissements en fonction de l'effectif des professeurs qu'ils ont recrutés est inégale : cet effectif est égal ou supérieur à 30 dans 11 universités seulement ; 35 établissements ont sélectionné moins de 10 professeurs, et 9 entre 10 et 15.

- ♦ On trouve 4 établissements ayant recruté tous leurs professeurs parmi leurs maîtres de conférences : il s'agit des universités de Nouvelle Calédonie, Paris 7 et Paris-Dauphine, et du CNAM Paris. L'effectif des nommés dans chacun d'eux est très petit : entre 1 et 3 professeurs pour l'ensemble de la période ; il est vraisemblable qu'on a là des lauréats du troisième concours par établissement.
- ♦ A l'opposé, 16 établissements n'ont sélectionné aucun de leurs maîtres de conférences. Exceptées les universités du Havre et du Littoral dont le nombre de recrutements est conséquent (respectivement 19 et 20), et, à un degré moindre, l'université d'Evry (7) et l'IEP de Toulouse (6), les autres établissements ont recruté entre 1 et 3 professeurs. On retrouve parmi eux les IEP d'Aix, Bordeaux, Lille et Rennes, mais aussi les universités Bordeaux 2, Grenoble 1, Paris 6 et Toulouse 3, à dominante médicale et scientifique.
- ♦ 26 établissements (hors les 16 précités) présentent un taux d'endo-recrutement inférieur à la moyenne nationale des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. On retrouve parmi eux une majorité (20) qui ont recruté au moins 15 professeurs : il s'agit d'universités de villes moyennes comme Dijon, Saint-Etienne, Limoges, La Rochelle, Chambéry, Besançon, Brest, Tours ou Metz, mais aussi de métropoles régionales comme Lille 2 ou Nancy 2.
- ♦ Dans 34 établissements (hors les 4 précités), le taux d'endo-recrutement est supérieur à la moyenne nationale. On trouve d'abord l'université de Cergy-Pontoise qui a recruté 10 professeurs dont 8 parmi ses maîtres de conférences : ceci représente moins d'un recrutement par année, mais atteste, semble-t-il, d'un choix délibéré des instances de l'établissement d'ouvrir les postes au troisième concours pour sélectionner ses propres agents. On peut aussi signaler les universités Toulouse 1 et Bordeaux 4, toutes deux à dominante juridique, qui ont été sur une voie comparable : dans la première, 20 des 32 professeurs nommés sont ses maîtres de conférences, pour un taux de 0,63, et dans la seconde, la proportion est de 15 sur 27,

soit un taux de 0,56. Dans la liste de ces établissements, on note également d'autres universités ayant beaucoup recruté (à l'échelle de ces disciplines), mais dont le taux d'endo-recrutement est moindre : ainsi, Rennes 1 avec 21 maîtres de conférences locaux sur 45 néo-professeurs (0,47) et Grenoble 2 avec 20 locaux sur 43 (0,47). Mais on recense aussi des établissements ayant peu recruté comme Strasbourg 1 où 6 des 8 professeurs nommés sont des maîtres de conférences qui y exerçaient précédemment, soit un taux de 0,75 : mais il s'agit d'une université à dominante médicale et scientifique.

Les disciplines littéraires et des sciences humaines

En lettres et sciences humaines, on rappelle que les concours de recrutement sont organisés par établissement, le choix des lauréats appartenant aux collèges de spécialistes et aux conseils d'administration. Le taux d'endo-recrutement local traduit donc directement ces choix.

⇒ Les situations de recrutement

- ♦ Sur la période, 2 247 des 3 509 maîtres de conférences nommés professeurs ont été sélectionnés par leur établissement, soit 64,04 % ; le taux d'endo-recrutement local sur l'ensemble de la période est donc de 0,64 (cf. tableau C-2a). En lettres et sciences humaines, les établissements ont donc clairement privilégié leurs propres agents.
- ♦ Le deuxième contingent par l'importance numérique est celui des maîtres de conférences provinciaux : ils ont été 624 à être recrutés, soit une proportion de 17,78 %.
- ♦ Les maîtres de conférences franciliens n'ont été que 360 à quitter leur établissement et leur région d'origine pour accéder au professorat, soit une proportion de 10,26 % du total des nommés dans ces disciplines.
- ♦ Enfin, 278 maîtres de conférences ont été nommés en changeant d'établissement, mais en restant dans leur région, soit 7,92 % du total des néo-professeurs.

⇒ L'évolution de l'endo-recrutement local

La courbe de l'évolution de la part des maîtres de conférences recrutés par leur établissement de 1993 à 2007 a connu des variations annuelles, mais globalement elle est restée assez stable (cf. graphique ci-dessus). En effet, le taux d'endo-recrutement local a varié entre 0,57, valeur la plus basse en 2004, et 0,72, valeur la plus haute en 1994 ; le plus souvent, il a évolué entre 0,63 et 0,66. Les écarts à la baisse les plus marqués se situent entre 1994 et 1995, puis entre 1998 et 2000, et entre 2002 et 2004 ; ces régressions ont à chaque fois été suivies d'une reprise, d'un renforcement de l'endo-recrutement local.

⇒ Comparaisons entre établissements

Le tableau C-3b comptabilise le nombre des nouveaux professeurs recrutés par chaque établissement d'accueil parmi ses maîtres de conférences et le taux d'endo-recrutement local auquel ses choix ont abouti. Ces établissements sont regroupés par région et, le cas échéant par académie. On a recensé 105 établissements dans lesquels au moins un professeur de lettres et sciences humaines a été nommé.

La répartition de établissements en fonction du nombre de professeurs recrutés est inégale : 9 seulement ont recruté au moins 100 agents ; mais 66 ont réalisé moins de 30 recrutements, dont 55 moins de 20.

- ♦ On note d'abord que 7 établissements n'ont pas recruté de professeur parmi leurs maîtres de conférences. Le nombre de lauréats est très faible : l'INRP de Paris en a recruté 3, les 6 autres 1 seul ; parmi eux, les IEP de Lille, Rennes et Toulouse.
- ♦ A l'opposé, dans 11 établissements, tous les nouveaux professeurs sont des maîtres de conférences qui y étaient affectés ; à chaque fois, le nombre des recrutements est faible : entre 1 et 6. Il s'agit d'établissements à vocation scientifique et technique, comme les INSA de Lyon et Strasbourg, les universités technologiques de Belfort-Montbéliard et de Compiègne, ou encore l'université Bordeaux 1. On trouve également dans cette liste l'université Aix-Marseille 3, pluridisciplinaire, et celles de Nouvelle Calédonie et de Polynésie, dont on

peut penser que l'éloignement géographique les a conduit, faute de candidatures, à choisir leurs maîtres de conférences.

- ♦ Dans 46 établissements (hors les 11 précités), le taux d'endo-recrutement local est supérieur à la moyenne nationale pour ces disciplines. On rencontre sur cette liste des universités ayant réalisé un nombre important de recrutements et des établissements en ayant effectué beaucoup moins.

On recense 8 universités qui ont recruté plus de 100 professeurs sur la période. Parmi elles, on trouve Toulouse 2 dans laquelle 112 des 145 professeurs nommés sont ses propres maîtres de conférences, soit un taux de 0,77. Avec un taux identique, on a Aix-Marseille 1 qui a recruté 99 de ses maîtres de conférences sur 128 professeurs nommés. Lille 3 a effectué 140 recrutements, dont 93 parmi ses maîtres de conférences, soit un taux de 0,66, le plus bas de cette liste de 8 universités.

A l'inverse, on compte moins de 30 recrutements dans 24 établissements. Parmi ceux-ci, il faut souligner la situation de l'université de la Réunion qui, sur 23 professeurs nommés, a choisi 21 de ses maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement local de 0,91, le plus élevé de tous les établissements après les 11 cités ci-dessus ; les universités des Antilles et de la Guyane et de Corte sont dans une situation comparable : la première a recruté 13 de ses maîtres de conférences sur 17 néo-professeurs (0,76), la seconde 7 sur 10 (0,70) ; là aussi, la position géographique a vraisemblablement joué pour expliquer ces résultats. On peut également citer Paris 5, université à dominante médicale et scientifique qui comporte aussi une composante sciences humaines : sur 28 maîtres de conférences nommés professeurs, 22 sont des locaux, soit un taux de 0,79 ; ou encore Bordeaux 2 avec un taux de 0,82 (18 locaux sur 22 nommés).

- ♦ 41 établissements ont enregistré un taux d'endo-recrutement local inférieur à la moyenne nationale (exceptés les 7 qui ont un taux nul).

Cette liste comporte moins d'établissements ayant beaucoup recruté : 8 universités ont réalisé 70 recrutements et plus, dont une seule plus de 100. C'est Lyon 2 qui a recruté 122 professeurs, dont 74 parmi ses maîtres de conférences, pour un taux de 0,61 proche de la moyenne nationale. En revanche, à Caen, le taux est de 0,58 (53 locaux sur 91 néo-professeurs), de 0,55 à Nantes (46 sur 84) et de 0,49 à Poitiers (42 sur 86).

A l'opposé, 23 établissements ont effectué moins de 30 recrutements. Parmi ceux-ci, on retrouve des universités dont le taux d'endo-recrutement local est proche de la moyenne nationale, et des établissements où le choix local a été loin d'être prioritaire. Dans la première sous-catégorie, on a Lille 1 avec le recrutement de 15 maîtres de conférences locaux sur 24 nouveaux professeurs (0,63), mais aussi Lille 2 qui enregistre le même taux avec seulement 5 recrutements internes sur 8. Dans la seconde, on trouve les universités du Mans (0,31, 8 sur 26), de La Rochelle (0,27, 3 sur 11) et de Versailles Saint-Quentin (0,20, 3 sur 15), mais surtout Toulon qui présente un taux de 0,08, le plus bas des lettres et sciences humaines, qui a recruté 1 seul de ses maîtres de conférences sur les 12 professeurs nommés en son sein.

Les disciplines pharmaceutiques

Les disciplines pharmaceutiques sont singulières par le nombre restreint de recrutements réalisés sur la période : 319 maîtres de conférences sont devenus professeurs de 1993 à 2007. Dans le bilan global du passage entre les deux corps, on a vu que toutes ces nominations ont eu lieu dans les universités qui disposent d'une UFR de pharmacie, à l'exception de quelques unes, qui se comptent à l'unité, dans des UFR de sciences biologiques.

⇒ Les situations de recrutement

- ♦ 271 des 319 maîtres de conférences nommés professeurs ont été sélectionnés par leur établissement, soit 84,95 % ; le taux d'endo-recrutement local sur l'ensemble de la période est donc de 0,85 (cf. tableau C-2b). Les universités ont donc d'abord assuré la promotion de leurs agents : lorsqu'un poste de professeur devient vacant, l'établissement concerné le réserve à « son » maître de conférences.

Comme les auteurs de l'étude générale l'avaient souligné, l'endo-recrutement dans les disciplines pharmaceutiques n'est pas surprenant. Dans ces UFR, l'enseignement est spécifique et la recherche est une affaire de laboratoire, avec ses équipes mettant en œuvre des matériels complexes et des

manipulations qui ne le sont pas moins ; en sélectionnant leur maître de conférences, l'établissement recruteur minimise les risques et garantit une certaine continuité. On a aussi indiqué, dans le chapitre consacré à l'approche régionale de l'endo-recrutement, qu'il n'est sans doute pas facile à un maître de conférences de trouver dans une autre université les conditions de travail qu'il peut avoir dans son laboratoire d'origine.

Dès lors, les autres situations de recrutement ne concernent qu'un petit nombre d'agents.

- ♦ Les maîtres de conférences provinciaux constituent l'effectif des nommés le plus nombreux après les locaux : 25 ont été recrutés sur les quinze années prises en compte, soit une proportion de 7,84 % du total des nouveaux professeurs.
- ♦ Les franciliens ne sont que 19 à avoir été recrutés en dehors de leur établissement et de leur région d'origine, soit 5,96 %.
- ♦ Enfin, 4 maîtres de conférences seulement ont accédé au professorat en changeant d'université au sein de la même région, soit 1,25 %.

⇒ L'évolution de l'endo-recrutement local

Avec des volumes de recrutement annuels aussi faibles, le taux d'endo-recrutement local enregistre des écarts sensibles au fil des années : la courbe de l'évolution de ce taux est marquée par des ruptures très accentuées, à la baisse comme à la hausse (cf. graphique ci-dessus). Il serait vain de les signaler toutes ; notons pour l'exemple celles intervenues entre 1994 et 1998 : le taux a d'abord chuté de 0,25, puis progressé de 0,46, avant de regresser de 0,30 et reprendre 0,25 l'année suivante.

⇒ Comparaisons entre établissements

Le tableau C-3c analyse l'endo-recrutement local pour chaque établissement recruteur : 26 établissements ont réalisé un ou plusieurs recrutements sur la période. Il y a une seule université par région, sauf en Ile-de-France, dans le Nord-Pas de Calais et en Rhône-Alpes.

Les 319 nouveaux professeurs sont inégalement répartis selon leur université d'accueil : 4 d'entre elles ont recruté plus de 20 maîtres de conférences, alors que 12 en ont sélectionné 10 ou moins.

- ♦ Dans 8 établissements, tous les nouveaux professeurs sont des maîtres de conférences qui y étaient affectés. On trouve dans cette liste des universités ayant recruté un nombre significatif de professeurs (à l'échelle de ces disciplines) et d'autres beaucoup moins. Dans la première catégorie, on peut citer Paris 5 avec 21 recrutements, Aix-Marseille 2 (13), Clermont-Ferrand 1 (12) et Reims (11) ; dans la seconde, les universités du Littoral et Paris 13 avec 1 seul recrutement sur les quinze années.
- ♦ Dans 4 universités, le taux d'endo-recrutement local est égal ou supérieur à 0,90 : à Lille 2, il est de 0,96 (25 des 26 néo-professeurs sont des maîtres de conférences de l'université), à Strasbourg 1 de 0,93 (13 sur 14), à Paris 11 de 0,91 (30 sur 33) et à Caen de 0,90 (9 sur 10).
- ♦ On trouve encore 3 universités dans lesquelles le taux d'endo-recrutement local est égal ou supérieur à la moyenne nationale des disciplines pharmaceutiques : Toulouse 3 (0,89, 17 sur 19), Montpellier 1 (0,86, 18 sur 21), Nantes (0,85, 11 sur 13).
- ♦ Enfin, dans les 11 universités restantes, le taux d'endo-recrutement local est inférieur à la moyenne nationale. Il est voisin de cette moyenne à Limoges (0,83), Grenoble 1 (0,83), Tours (0,82) et Lyon 1 (0,81). En revanche, Bordeaux 2, Besançon et Amiens détonnent dans le paysage de la pharmacie : le taux pour les deux premières est de 0,50, et pour la troisième de 0,46, la plus faible valeur enregistrée ; mais, le lecteur se reportera à l'indication donnée ci-dessus dans le chapitre consacré à l'endo-recrutement régional : malgré ce taux faible, ces trois universités ont privilégié le recrutement local, le nombre de postes créés étant tel qu'elles ont été conduites à recourir à des maîtres de conférences extérieurs.

Les disciplines scientifiques et techniques

Le nombre des recrutements dans les disciplines scientifiques et techniques est le plus conséquent de toutes les disciplines : 4 346 maîtres de conférences ont accédé au professorat. Comme pour les lettres et sciences humaines et la pharmacie, ces nominations ont été prononcées à l'issue de concours par établissement : le taux d'endo-recrutement local traduit donc directement les choix des collèges de spécialistes et des conseils d'administration.

⇒ Les situations de recrutement

- ♦ 3 050 maîtres de conférences ont été recrutés par leur établissement, soit 70,18 % du total des nouveaux professeurs dans ces disciplines ; le taux d'endo-recrutement local sur l'ensemble de la période est donc de 0,70 (cf. tableau C-2b). Il est supérieur à celui constaté pour les lettres et sciences humaines : le choix des établissements de privilégier leurs agents est donc clair.

On l'a souligné dans le chapitre consacré à l'approche régionale de l'endo-recrutement, la préférence des établissements pour le recrutement des maîtres de conférences locaux tient vraisemblablement à leur insertion dans des programmes de recherches impliquant des matériels sophistiqués et coûteux, sans négliger le fait que, sur le plan pédagogique, les responsables des formations ont pu juger des compétences de leurs agents. Pour une université ou une école d'ingénieurs, le recrutement du maître de conférences déjà investi dans son laboratoire et dans son UFR permet de minimiser les risques. Et du point de vue du candidat au professorat, il n'est sans doute pas simple de trouver une autre université lui permettant de continuer ses recherches dans des conditions comparables à celles qu'il a dans son établissement.

- ♦ Les maîtres de conférences provinciaux constituent le deuxième contingent des nouveaux professeurs : 601 ont été nommés en trouvant une affectation dans un établissement situé hors de leur région d'origine, soit 13,83 % du total.
- ♦ 481 agents ont accédé au professorat en changeant d'établissement au sein de la même région, soit 11,07 %.
- ♦ Enfin, les maîtres de conférences originaires d'Ile-de-France ne sont que 214 à avoir dû quitter leur établissement et leur région pour être recruté, soit 4,92 %.

⇒ L'évolution de l'endo-recrutement local

La courbe de l'évolution de la part des maîtres de conférences recrutés par leur établissement de 1993 à 2007 est, comme en lettres et sciences humaines, globalement stable sur la période (cf. graphique ci-dessus). Le taux d'endo-recrutement local a varié entre 0,61, valeur la plus basse en 1996, et 0,75, valeur la plus haute en 2003 et 2004. Cette relative stabilité n'exclut pas des variations parfois marquées d'une année à l'autre ; ainsi, la baisse est sensible de 1995 à 1996 (-0,13), suivie d'une reprise qui s'étale sur deux ans (+0,08), avant une nouvelle rechute en 1999 (-0,07) ; après cette date, la courbe s'infléchit à la hausse pour atteindre la valeur la plus haute précitée.

⇒ Comparaisons entre établissements

Le tableau C-3d recense les recrutements de professeurs effectués par chaque établissement d'accueil parmi ses maîtres de conférences et affiche le taux d'endo-recrutement local auquel ses choix ont abouti. Les mêmes totalisations régionales et, le cas échéant, académiques ont été faites. 129 établissements sont concernés pour avoir recruté au moins un professeur de sciences et techniques.

La ventilation des établissements en fonction de l'effectif de professeurs qu'ils ont recrutés est inégale ; 9 seulement ont recruté au moins 100 agents, 25 entre 50 et 100, mais 76 ont réalisé moins de 30 recrutements, dont 65 moins de 20.

- ♦ 6 établissements ont sélectionné tous leurs professeurs parmi les maîtres de conférences affectés chez eux. Cependant, le nombre de ces recrutements est limité ; il est compris entre 1, à l'université Lille 2 ou à l'ENS de Paris, et 7 à l'ENS de chimie de Rennes. On trouve aussi sur cette liste l'université Strasbourg 3 et l'ENS de physique de Marseille (3 nominations chacune), et l'ENS de chimie de Clermont-Ferrand (5).

- ♦ A l'opposé, 11 établissements ont choisi leurs nouveaux professeurs en dehors de leur vivier de maîtres de conférences. Il s'agit là encore d'établissements qui ont peu recruté, entre 1 et 4. On note parmi eux les trois grands établissements parisiens déjà évoqués, l'Observatoire, l'Institut de physique du globe et l'Ecole centrale des arts et manufactures, qui recrutent prioritairement des enseignants-chercheurs relevant des corps spécifiques à chacun d'eux.
- ♦ Dans 49 établissements (hors les 6 précités), le taux d'endo-recrutement local est égal ou supérieur à la moyenne nationale pour ces disciplines. Cette liste comprend des universités ayant réalisé un nombre important de recrutements et des établissements en ayant effectué beaucoup moins.

On recense 9 universités qui ont recruté plus de 100 professeurs sur la période. Parmi elles, on trouve Toulouse 3 qui a effectué le plus grand nombre de recrutements de tous les établissements (199) et dans laquelle 168 des professeurs nommés sont ses propres maîtres de conférences, soit un taux de 0,84. Avec taux identique, on a Montpellier 2 qui a recruté 110 de ses maîtres de conférences sur 131 professeurs nommés. Lille 1 a effectué 168 recrutements, le deuxième total après Toulouse 3, dont 131 parmi ses maîtres de conférences, soit un taux de 0,78. Et c'est Lyon 1 qui enregistre le taux de 0,70, le plus bas de cette liste d'universités, avec 92 de 132 néo-professeurs recrutés parmi ses maîtres de conférences.

Les établissements ayant effectué moins de 30 recrutements sont au nombre de 21, dont 18 en réalisé moins de 20. Parmi eux, on retrouve l'université de la Réunion qui, curieusement, est dans une situation identique à celle décrite pour les disciplines littéraires et des sciences humaines : en sciences et techniques, elle a recruté 23 professeurs, dont 21 y étaient affectés comme maîtres de conférences, soit un taux d'endo-recrutement local de 0,91, le plus élevé de tous les établissements après les 6 cités ci-dessus. Le caractère insulaire a-t-il joué également en Corse où l'université de Corte a recruté 17 professeurs, dont 15 sont des maîtres de conférences, soit un taux de 0,88 ? L'université de Toulon a également fortement privilégié le recrutement local avec la sélection de 18 de ses maîtres de conférences sur 21 nommés, soit un taux de 0,86. Enfin, on peut également citer l'ENI de Tarbes qui a recruté 9 professeurs seulement sur la période, mais 8 parmi ses agents, soit un taux de 0,89.

- ♦ Pour 63 établissements, exceptés les 11 qui ont un taux nul, le taux d'endo-recrutement local est inférieur à la moyenne nationale. Comme pour la liste précédente, l'effectif des professeurs recrutés varie beaucoup dans chacune de ces structures.

On recense 13 établissements qui ont recruté plus de 50 professeurs, mais aucun n'en a sélectionné plus de 100. Les effectifs les plus nombreux ont été nommés à Clermont-Ferrand 2 et Paris 7 (91) : la première a recruté 62 de ses maîtres de conférences pour un taux de 0,68, et la seconde 57 pour un taux de 0,63. On trouve également dans cette liste Nantes (57 locaux sur 85 néo-professeurs, soit un taux de 0,67), Nice (43 sur 65, 0,66), ou l'INP de Grenoble (45 sur 70, 0,64). D'une façon générale, tous ces établissements enregistrent un taux supérieur à 0,50 : plus d'1 professeur nommé chez eux y était affecté comme maître de conférences.

Dans 12 universités, le volume des recrutements est compris entre 30 et 50. On note parmi elles des taux d'endo-recrutement proches de la moyenne nationale, comme à Paris 12 qui a recruté 33 de ses maîtres de conférences sur 48 professeurs nommés, soit un taux de 0,69, ou à Pau (23 sur 34, 0,68). Mais on observe aussi que plusieurs universités ont fait le choix de ne pas privilégier leurs propres agents : ainsi l'université d'Artois (13 sur 30, 0,43) ou celle de Cergy-Pontoise (10 sur 38, 0,26).

Et pour 30 établissements, l'effectif des nommés est inférieur à 20. Là encore, on peut distinguer ceux qui enregistrent un taux d'endo-recrutement proche de la moyenne nationale et ceux qui sont dans une situation inverse. Parmi les premiers, l'Ecole centrale de Nantes qui a sélectionné 10 des 15 nouveaux professeurs dans son vivier de maîtres de conférences, soit un taux de 0,67, ou encore l'ENI de Brest ou l'université Montpellier 1 qui ont des taux identiques au précédent, mais avec 2 locaux sur 3 nommés. Parmi les seconds, Paris 10 où seulement 6 maîtres de conférences locaux ont été recrutés sur 19 professeurs, soit un taux de 0,32 ou l'université technologique de Belfort-Montbéliard qui présente le plus faible taux pour les disciplines scientifiques et techniques (0,22) qui n'a sélectionné que 2 de ses maîtres de conférences sur 9 recrutements réalisés.

**Bilan des recrutements
des maîtres de conférences dans le corps des professeurs
1993-2007**

Données relatives à l'endo-recrutement

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau A-1

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007 - Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Taux brut d'endo-recrutement

Toutes disciplines

Région d'arrivée Région de départ	ALSACE	ANTILLES-GUYANE	AQUITAINE	AUVERGNE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	BRETAGNE	CENTRE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	FRANCHE-COMTE	HAUTE-NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	LA REUNION	LANGUEDOC-ROUSSILLON	LIMOUSIN	LORRAINE	MIDI-PYRENNES	NORD-PAS DE CALAIS	PAYS DE LA LOIRE	PICARDIE	POITOU-CHARENTES	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	RHONE-ALPES	C.O.M.	TOTAL
ALSACE	255		5	3	1	1	5	4	2		8	4	5	1	4	2	18	2	4	1	2	4	8	8	1	348
ANTILLES-GUYANE	3	37			1				1														1		43	
AQUITAINE	3	2	341	2	2		6	9	2		5	4	6	1	3	8	7	13	4	9		8	10	7	452	
AUVERGNE	1	1	1	144	1		3	6	1			1			4		3	2		1		1	1	9	180	
BASSE-NORMANDIE			2	3	129		6	3	2		1	2	5				2	2	1	2		1	3	7	171	
BOURGOGNE	2	2	1	2	2	135	3	1	4		10	1	8		1		3	2	1	4	2	1	5	8	199	
BRETAGNE	6	1	4	3	2	2	325	2	2		4	3	3	2	1	1	3		3	11	4	3	5	8	398	
CENTRE	1	2	5	2	2		3	157	1			4	16		3	3	4	5	5	10	1	9	9	5	247	
CHAMPAGNE-ARDENNE	1	1		1	2	1	3	2	104			1	6			1	3		4	4	1	1	2	4	142	
CORSE			1							24														1	26	
FRANCHE-COMTE	2		4	2	1	5	1	3	1		110	5	2		1		7		3	3			5	2	157	
HAUTE-NORMANDIE	2		1		5	2	1		1			145	8		1		6	2	10	4	7	5	3	1	204	
ILE-DE-FRANCE	30	11	36	19	32	23	66	59	45	3	24	69	1457	4	22	5	39	15	119	88	54	30	32	102	1	2385
LA REUNION							1							47	2	1		1	1	1		1	4		2	61
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2	1	3	6		3	2	1			1	1	4	1	295		1	12	5	7	2	2	13	22	384	
LIMOUSIN	1		1	1	1	1	1									82	1	1	3			1		3	97	
LORRAINE	9		1	3	3	4	5	4	4		5	4	12				299	2	3	2	3	4	5	10	382	
MIDI-PYRENNES			15	1	4		7	2			2	1	5	1	10	5	2	458	7	6	3	8	6	12	555	
NORD-PAS DE CALAIS	6	2	6	3	8	4	10	10	4		3	6	24	2	2	1	8	4	491	15	12	10	8	8	647	
PAYS DE LA LOIRE	4	1	7	2	6	1	23	6	3	1		1	9		2		3	2	8	233	1	15	1	4	333	
PICARDIE	1		4	3	3	1	5	2	3		2	2	12		2		2	2	14	3	102	6	2	3	174	
POITOU-CHARENTES	1	2	1	2	3		2	6			1	2	8		1	5	1	3	5	5	1	148	2	4	203	
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	5	1	6	8		3	4	7	1	3	7	1	17	1	5		6	8	16	5	4	4	454	25	1	592
RHONE-ALPES	5	4	9	10	6	9	17	5	1		10	3	19	2	12	2	14	12	14	12	1	6	18	814	1	1006
C.O.M.											1						1								14	16
TOTAL	340	68	454	220	214	195	499	289	182	31	194	260	1626	62	371	116	433	548	721	426	200	268	596	1068	21	9402
Taux brut d'endo-recrutement régional	0,75	0,54	0,75	0,65	0,60	0,69	0,65	0,54	0,57	0,77	0,57	0,56	0,90	0,76	0,80	0,71	0,69	0,84	0,68	0,55	0,51	0,55	0,76	0,76	0,67	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau A-2a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007 - Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Taux brut d'endo-recrutement

Droit, Economie et Gestion

Région d'arrivée Région de départ	ALSACE	ANTILLES-GUYANE	AQUITAINE	AUVERGNE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	BRETAGNE	CENTRE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	FRANCHE-COMTE	HAUTE-NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	LA REUNION	LANGUEDOC-ROUSSILLON	LIMOUSIN	LORRAINE	MIDI-PYRENEES	NORD-PAS DE CALAIS	PAYS DE LA LOIRE	PICARDIE	POITOU-CHARENTES	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	RHONE-ALPES	C.O.M.	TOTAL
ALSACE	18		1			1	1					2		1			5		1		1	1	2	1	1	36
ANTILLES-GUYANE	2	9			1				1																	13
AQUITAINE	2	2	29		1		2	2	1		2	2	2		1	7	4	5	1	2		3	1	2		71
AUVERGNE				3								1					2							3		9
BASSE-NORMANDIE					11		1				1	1						2	1	1			1	1		20
BOURGOGNE	2	1	1		1	5	2	1			6		1				1			3	1			2		27
BRETAGNE	2	1					34					1		1					1	3			1	2		46
CENTRE		1					1	14				1				1	1		2	1	1	4	2			29
CHAMPAGNE-ARDENNE						1	2		3								2		2	1		1				12
CORSE																										
FRANCHE-COMTE	1		1					1			6								1	2			1			13
HAUTE-NORMANDIE	1				1	1						5	1				2		3	1	2	1				18
ILE-DE-FRANCE	7	7	8	7	10	5	22	23	22	2	7	31	72	3	3	1	16	2	54	43	19	9	6	28		407
LA REUNION							1							5	1								2			9
LANGUEDOC-ROUSSILLON				2			2				1	1	1	1	16		1	5	1	3	2	1	3	12		52
LIMOUSIN			1	1			1									4	1		1					2		11
LORRAINE							1										18				1					20
MIDI-PYRENEES			5	1	1		3	1			2		1	1	5	4	1	23	4	2		6	2	2		64
NORD-PAS DE CALAIS	2		1		1	2	3	1	2		1	1	1	2	1		5		38	4	1	1	4	1		72
PAYS DE LA LOIRE	2	1	1				13	1	2						1				2	19	1	5		2		50
PICARDIE	1			1			1	1			1								2		3			1		11
POITOU-CHARENTES		1		2			1	2				1				2	1		2	3		16				31
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1	1	2	6		1	2			1	3	1	1	1	1		4	1	7	2	2		44	10	1	92
RHONE-ALPES	1	4		3	1	3	5	2			2		4	1	2		4	2	5				2	71		112
C.O.M.																									3	3
TOTAL	42	28	50	26	28	19	98	49	31	3	32	48	84	16	31	19	68	40	128	90	34	48	71	140	5	1228
Taux brut d'endo-recrutement régional	0,43	0,32	0,58	0,12	0,39	0,26	0,35	0,29	0,10		0,19	0,10	0,86	0,31	0,52	0,21	0,26	0,58	0,30	0,21	0,09	0,33	0,62	0,51	0,60	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau A-2b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007 - Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Taux brut d'endo-recrutement

Lettres et Sciences humaines

Région d'arrivée Région de départ	ALSACE	ANTILLES-GUYANE	AQUITAINE	AUVERGNE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	BRETAGNE	CENTRE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	FRANCHE-COMTE	HAUTE-NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	LA REUNION	LANGUEDOC-ROUSSILLON	LIMOUSIN	LORRAINE	MIDI-PYRENNES	NORD-PAS DE CALAIS	PAYS DE LA LOIRE	PICARDIE	POITOU-CHARENTES	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	RHONE-ALPES	C.O.M.	TOTAL
ALSACE	102		2	1	1		2	3	2		7	2	3		1	1	9	1	3		1	2	2	5		150
ANTILLES-GUYANE	1	13																						1		15
AQUITAINE			145		1		1	5	1			1	1	1		1	2	2	1	3			3	6	2	176
AUVERGNE	1		1	37	1			5	1						2		1					1		2		52
BASSE-NORMANDIE					53		2	1	1				3				1			1			1	2		65
BOURGOGNE		1		1	1	45			1		2		4					1						2	2	60
BRETAGNE	2		2	1	1	1	124				2		2			1	3		1	4	1	2		4		151
CENTRE	1		2	1			1	53	1			3	8		1	2	2	5	2	5		3	6	1		97
CHAMPAGNE-ARDENNE							1	2	23			1	4			1	1		2					2		37
CORSE			1							9														1		11
FRANCHE-COMTE	1		1	1	1	5					43	2			1		3		1	1			1			61
HAUTE-NORMANDIE					2		1		1			46	6		1		3	2	5	1	2		3	1		74
ILE-DE-FRANCE	17	3	14	8	17	15	23	28	17		9	26	661		1	7	3	9	3	48	26	16	13	15	42	1021
LA REUNION														21	1	1		1	1	1		1	1			28
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1		2	1		1									114			5	4	4		1	8	4		145
LIMOUSIN					1											18		1	1			1		1		23
LORRAINE	4		1	1	1	1	1	1	2		1	3	4				83		2			1		3		109
MIDI-PYRENNES			5		1		1					1	1		4			131	1	2	2	2	1	9		161
NORD-PAS DE CALAIS	3		2	2	1		4	6	1			4	18		1	1	1		161	8	4	7		7		231
PAYS DE LA LOIRE	2		3	2	5		4	3		1			4				2	2	3	77		9		1		118
PICARDIE			1		1	1	2					1	4		1		1		4		35	1		1		53
POITOU-CHARENTES								1			1		8		1	1		3	2	2	1	46	1	3		70
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2		2	1		2	2	2	1	1	2		11		2		2	5	5	2	1	3	193	11		250
RHONE-ALPES	2		2	3	3	2	3	1	1		5	1	6		6		5	2	5	2	1	1	6	287		344
C.O.M.											1						1								5	7
TOTAL	139	17	186	60	91	73	172	111	53	11	73	91	748	23	143	30	129	164	252	139	64	97	246	392	5	3509

Taux brut d'endo-recrutement régional	0,73	0,76	0,78	0,62	0,58	0,62	0,72	0,48	0,43	0,82	0,59	0,51	0,88	0,91	0,80	0,60	0,64	0,80	0,64	0,55	0,55	0,47	0,78	0,73	1,00
---------------------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau A-2c

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007 - Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Taux brut d'endo-recrutement

Pharmacie

Région d'arrivée \ Région de départ	ALSACE	ANTILLES-GUYANE	AQUITAINE	AUVERGNE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	BRETAGNE	CENTRE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	FRANCHE-COMTE	HAUTE-NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	LA REUNION	LANGUEDOC-ROUSSILLON	LIMOUSIN	LORRAINE	MIDI-PYRENEES	NORD-PAS DE CALAIS	PAYS DE LA LOIRE	PICARDIE	POITOU-CHARENTES	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	RHONE-ALPES	C.O.M.	TOTAL
ALSACE	13		1																							14
ANTILLES-GUYANE																										
AQUITAINE			5									1						1								7
AUVERGNE				12																						12
BASSE-NORMANDIE					9																					9
BOURGOGNE						7					1															8
BRETAGNE							7								1											8
CENTRE			1					10												1		2				14
CHAMPAGNE-ARDENNE									11																	11
CORSE																										
FRANCHE-COMTE											4															4
HAUTE-NORMANDIE												7									1					8
ILE-DE-FRANCE	1		2		1	1					2	2	53		1	1	1		1	1	3			2		72
LA REUNION																										
LANGUEDOC-ROUSSILLON						1		1							19			1						1		23
LIMOUSIN																5										5
LORRAINE						1					1		2				5					1				10
MIDI-PYRENEES			1															17								18
NORD-PAS DE CALAIS																			26		1					27
PAYS DE LA LOIRE						1														19						20
PICARDIE																	1				6					7
POITOU-CHARENTES																						8				8
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR																					1		13			14
RHONE-ALPES																	1							19		20
C.O.M.																										
TOTAL	14		10	12	10	11	7	11	11		8	10	55		21	6	8	19	27	21	13	10	13	22		319
Taux brut d'endo-recrutement régional	0,93		0,50	1,00	0,90	0,64	1,00	0,91	1,00		0,50	0,70	0,96		0,90	0,83	0,63	0,89	0,96	0,90	0,46	0,80	1,00	0,86		

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau A-2d

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007 - Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement au niveau régional : répartition par région de départ et région d'arrivée - Taux brut d'endo-recrutement

Sciences et Techniques

Région d'arrivée Région de départ	ALSACE	ANTILLES-GUYANE	AQUITAINE	AUVERGNE	BASSE-NORMANDIE	BOURGOGNE	BRETAGNE	CENTRE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	FRANCHE-COMTE	HAUTE-NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	LA REUNION	LANGUEDOC-ROUSSILLON	LIMOUSIN	LORRAINE	MIDI-PYRENNES	NORD-PAS DE CALAIS	PAYS DE LA LOIRE	PICARDIE	POITOU-CHARENTES	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	RHONE-ALPES	C.O.M.	TOTAL
ALSACE	122		1	2			2	1			1		2		3	1	4	1		1		1	4	2		148
ANTILLES-GUYANE		15																								15
AQUITAINE	1		162	2			3	2			3		3		2		1	5	2	4		2	3	3		198
AUVERGNE		1		92			3	1							2			2		1			1	4		107
BASSE-NORMANDIE			2	3	56		3	2	1			1	2				1					1	1	4		77
BOURGOGNE				1		78	1		3		1	1	3		1		2	1	1	1	1	1	3	4	1	104
BRETAGNE	2		2	2	1	1	160	2	2		2	2	1	1				1	4	3	1	4	2			193
CENTRE		1	2	1	2		1	80					8		2		1		1	3			1	4		107
CHAMPAGNE-ARDENNE	1	1		1	2				67				2							3	1		2	2		82
CORSE										15																15
FRANCHE-COMTE			2	1			1	2	1		57	3	2				4		1				3	2		79
HAUTE-NORMANDIE	1		1		2	1						87	1				1		2	2	2	4				104
ILE-DE-FRANCE	5	1	12	4	4	2	21	8	6	1	6	10	671		11		13	10	16	18	16	8	11	30	1	885
LA REUNION														21									1		2	24
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1	1	1	3		1							3		146			1					2	5		164
LIMOUSIN	1					1										55			1							58
LORRAINE	5			2	2	2	3	3	2		3	1	6				193	2	1	2	1	3	5	7		243
MIDI-PYRENNES			4		2		3	1					3		1	1	1	287	2	2	1		3	1		312
NORD-PAS DE CALAIS	1	2	3	1	6	2	3	3	1		2	1	5				2	4	266	3	6	2	4			317
PAYS DE LA LOIRE			3		1		6	2	1			1	5		1		1		3	118		1	1	1		145
PICARDIE			3	2	2		2	1	3		1	1	8		1			2	8	3	58	5	2	1		103
POITOU-CHARENTES	1	1	1		3		1	3				1				2			1			78	1	1		94
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2		2	1				5		1	2		5		2			2	4	1		1	204	4		236
RHONE-ALPES	2		7	4	2	4	9	2			3	2	9	1	4	2	4	8	4	10		5	10	437	1	530
C.O.M.																									6	6
TOTAL	145	23	208	122	85	92	222	118	87	17	81	111	739	23	176	61	228	325	314	176	89	113	266	514	11	4346
Taux brut d'endo-recrutement régional	0,84	0,65	0,78	0,75	0,66	0,85	0,72	0,68	0,77	0,88	0,70	0,78	0,91	0,91	0,83	0,90	0,85	0,88	0,85	0,67	0,65	0,69	0,77	0,85	0,55	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
MULHOUSE	54	4	9	4	71
STRASBOURG 1	101		18	7	126
STRASBOURG 2	69		14	13	96
STRASBOURG 3	13	2	13	6	34
STRASBOURG INSA	4		1		5
STRASBOURG IUFM	2	6			8
Région ALSACE	243	12	55	30	340
ANTILLES-GUYANE	35	1	20	10	66
ANTILLES IUFM	1			1	2
Région ANTILLES-GUYANE	36	1	20	11	68
BORDEAUX 1	99	8	15	11	133
BORDEAUX 2	36		12	5	53
BORDEAUX 3	86	2	18	11	117
BORDEAUX 4	24	4	8	5	41
BORDEAUX ENSCP	4	2	1		7
BORDEAUX ENSEIRB	8	2		2	12
BORDEAUX IEP	3	2		1	6
PAU	56	5	23	1	85
Région AQUITAINE	316	25	77	36	454
CLERMONT 1	29	3	20	7	59
CLERMONT 2	99	4	36	12	151
CLERMONT ENS CHIMIE	5				5
CLERMONT IFMA	3	1	1		5
Région AUVERGNE	136	8	57	19	220
CAEN	120		49	31	200
CAEN ISMRA	5	4	4	1	14
Région BASSE-NORMANDIE	125	4	53	32	214
DIJON	135		37	23	195
Région BOURGOGNE	135		37	23	195
BREST	68	8	39	20	135
BREST ENI	2			1	3
BRETAGNE SUD	18	6	17	9	50
RENNES 1	106	4	32	19	161
RENNES 2	80	4	17	15	116
RENNES ENS CHIMIE	7				7
RENNES IEP			2	1	3
RENNES INSA	18	4	1	1	24
Région BRETAGNE	299	26	108	66	499
BOURGES ENSI	2	1	2	1	6
ORLEANS	55	3	29	34	121
TOURS	92	4	42	24	162
Région CENTRE	149	8	73	59	289
REIMS	95		31	45	171
TROYES UT	9		2		11
Région CHAMPAGNE-ARDENNE	104		33	45	182
CORTE	22	1	4	3	30
CORTE IUFM	1				1
Région CORSE	23	1	4	3	31

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
BELFORT UTBM	5	3	4		12
BESANCON	89	4	54	23	170
BESANCON ENS MECA	5	2	2		9
SEVENANS IP		2		1	3
Région FRANCHE-COMTE	99	11	60	24	194
LE HAVRE	30	4	20	13	67
ROUEN	100	1	22	55	178
ROUEN INSA	7	3	4	1	15
Région HAUTE-NORMANDIE	137	8	46	69	260
CACHAN ENS	12	9	2		23
MARNE LA VALLEE	24	24	2		50
NOISY LE GD ENSLL	1	1			2
PARIS 8	98	27	18		143
PARIS 12	66	26	14		106
PARIS 13	61	30	14		105
PARIS ISM	5	1			6
Académie de CRETEIL	267	118	50		435
PARIS 1	43	17	7		67
PARIS 2	7	1			8
PARIS 3	48	19	7		74
PARIS 4	37	9	4		50
PARIS 5	50	17	7		74
PARIS 6	112	30	5		147
PARIS 7	100	38	18		156
PARIS CNAM	19	5	4		28
PARIS DAUPHINE	10	8	2		20
PARIS ENS	5				5
PARIS ENS CHIMIE	3	1			4
PARIS ENSAM	14	2	8		24
PARIS I.N.R.P.		2	2		4
PARIS IEP	1	1	1		3
PARIS INALCO	37	4	2		43
PARIS IPG		4			4
PARIS OBSERVATOIRE		2			2
Académie de PARIS	486	160	67		713
CERGY ENSEA	6	2			8
CERGY-PONTOISE	29	32	10		71
EVRY	21	20	8		49
EVRY ENSIIE		2			2
FONTENAY STCLOUD ENS	3	1			4
PARIS 10	85	39	14		138
PARIS 11	106	24	10		140
PARIS ECOLE CENTRALE		1			1
VERSAILLES ST-QUENT.	18	37	10		65
Académie de VERSAILLES	268	158	52		478
Région ILE-DE-FRANCE	1021	436	169		1626
LA REUNION	47		11	4	62
Région LA REUNION	47		11	4	62

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
MONTPELLIER 1	30	2	7	4	43
MONTPELLIER 2	116	3	13	8	140
MONTPELLIER 3	80	1	21	6	108
MONTPELLIER ENSC	5		1		6
NIMES CUFR			2	1	3
PERPIGNAN	53	5	10	3	71
Région LANGUEDOC-ROUSSILLON	284	11	54	22	371
LIMOGES	77	1	28	5	111
LIMOGES ENSCI	4		1		5
Région LIMOUSIN	81	1	29	5	116
METZ	72	8	39	14	133
METZ ENI	2	1			3
NANCY 1	96	4	16	7	123
NANCY 2	59	8	37	16	120
NANCY INP	43	6	3	2	54
Région LORRAINE	272	27	95	39	433
ALBI CUFR		4			4
TARBES ENI	8		1		9
TOULOUSE 1	30	2	12	1	45
TOULOUSE 2	118	9	29	3	159
TOULOUSE 3	193	8	24	7	232
TOULOUSE IEP		3	3	1	7
TOULOUSE INP	43	4	5	1	53
TOULOUSE INSA	32	4	1	2	39
Région MIDI-PYRENEES	424	34	75	15	548
ARTOIS	26	24	18	23	91
LILLE 1	156	6	27	24	213
LILLE 2	40	2	11	17	70
LILLE 3	97	3	19	27	146
LILLE EC	13	1	1	1	16
LILLE ENS CHIMIE	6	2			8
LILLE IEP			2	1	3
LITTORAL	31	13	15	13	72
ROUBAIX ENSAIT	6	2			8
VALENCIENNES	54	9	18	13	94
Région NORD-PAS DE CALAIS	429	62	111	119	721
ANGERS	54	3	25	20	102
LE MANS	31	5	34	25	95
NANTES	124	5	45	40	214
NANTES EC	10	1	1	3	15
Région PAYS DE LA LOIRE	219	14	105	88	426
AMIENS	73	1	41	49	164
COMPIEGNE UT	28		3	5	36
Région PICARDIE	101	1	44	54	200
LA ROCHELLE	21	1	29	8	59
POITIERS	118	4	61	21	204
POITIERS ENSMA	4			1	5
Région POITOU-CHARENTES	143	5	90	30	268

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
AIX IEP	2	2		1	5
AIX-MARSEILLE 1	140	14	32	6	192
AIX-MARSEILLE 2	46	5	8	4	63
AIX-MARSEILLE 3	55	8	15	1	79
AVIGNON	17	6	14	3	40
MARSEILLE EC	5	1	1	1	8
MARSEILLE ENS PHY	3				3
Académie d'AIX-MARSEILLE	268	36	70	16	390
NICE	106	9	32	12	159
TOULON	21	14	8	4	47
Académie de NICE	127	23	40	16	206
Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	395	59	110	32	596
CHAMBERY	44	10	18	10	82
GRENOBLE 1	98	18	7	11	134
GRENOBLE 2	63	7	16	16	102
GRENOBLE 3	42	6	13	2	63
GRENOBLE IEP	2		2	1	5
GRENOBLE INP	45	16	4	5	70
Académie de GRENOBLE	294	57	60	45	456
LYON 1	113	23	17	9	162
LYON 2	85	19	29	21	154
LYON 3	32	7	15	12	66
LYON EC	11	2	3	1	17
LYON ENS	1	1		1	3
LYON ENS LSH	2	1	1	5	9
LYON ENSSIB	3				3
LYON IEP	4	1		1	6
LYON INSA	68	6	5	2	81
OYONNAX ESP		2	1		3
ST ETIENNE	65	14	21	5	105
ST ETIENNE ENI	2	1			3
Académie de LYON	386	77	92	57	612
Région RHONE-ALPES	680	134	152	102	1068
NOUVELLE CALEDONIE	4		3	1	8
POLYNESIE	10		3		13
C.O.M	14		6	1	21
TOTAL GENERAL	5912	888	1674	928	9402
	62,88%	9,44%	17,80%	9,87%	

Taux strict d'endo-recrutement local	0,63
---	-------------

(1) : l'établissement d'accueil est l'établissement de rattachement ; les MCF affectés dans les IUT ou écoles rattachées aux universités sont comptés avec leurs collègues affectés dans l'université.

(2) : dans cette étude, la colonne "mobilité venant d'Ile-de-France" ne concerne pas les établissements localisés en Ile-de-France ; pour ceux-ci, la mobilité en provenance d'Ile-de-France est traitée comme une mobilité dans la région. Cette remarque s'applique aux tableaux suivants.

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité (%)

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
MULHOUSE	76,06%	5,63%	12,68%	5,63%	71
STRASBOURG 1	80,16%		14,29%	5,56%	126
STRASBOURG 2	71,88%		14,58%	13,54%	96
STRASBOURG 3	38,24%	5,88%	38,24%	17,65%	34
STRASBOURG INSA	80,00%		20,00%		5
STRASBOURG IUFM	25,00%	75,00%			8
Région ALSACE	71,47%	3,53%	16,18%	8,82%	340
ANTILLES-GUYANE	53,03%	1,52%	30,30%	15,15%	66
ANTILLES IUFM	50,00%			50,00%	2
Région ANTILLES-GUYANE	52,94%	1,47%	29,41%	16,18%	68
BORDEAUX 1	74,44%	6,02%	11,28%	8,27%	133
BORDEAUX 2	67,92%		22,64%	9,43%	53
BORDEAUX 3	73,50%	1,71%	15,38%	9,40%	117
BORDEAUX 4	58,54%	9,76%	19,51%	12,20%	41
BORDEAUX ENSCP	57,14%	28,57%	14,29%		7
BORDEAUX ENSEIRB	66,67%	16,67%		16,67%	12
BORDEAUX IEP	50,00%	33,33%		16,67%	6
PAU	65,88%	5,88%	27,06%	1,18%	85
Région AQUITAINE	69,60%	5,51%	16,96%	7,93%	454
CLERMONT 1	49,15%	5,08%	33,90%	11,86%	59
CLERMONT 2	65,56%	2,65%	23,84%	7,95%	151
CLERMONT ENS CHIMIE	100,00%				5
CLERMONT IFMA	60,00%	20,00%	20,00%		5
Région AUVERGNE	61,82%	3,64%	25,91%	8,64%	220
CAEN	60,00%		24,50%	15,50%	200
CAEN ISMRA	35,71%	28,57%	28,57%	7,14%	14
Région BASSE-NORMANDIE	58,41%	1,87%	24,77%	14,95%	214
DIJON	69,23%		18,97%	11,79%	195
Région BOURGOGNE	69,23%		18,97%	11,79%	195
BREST	50,37%	5,93%	28,89%	14,81%	135
BREST ENI	66,67%			33,33%	3
BRETAGNE SUD	36,00%	12,00%	34,00%	18,00%	50
RENNES 1	65,84%	2,48%	19,88%	11,80%	161
RENNES 2	68,97%	3,45%	14,66%	12,93%	116
RENNES ENS CHIMIE	100,00%				7
RENNES IEP			66,67%	33,33%	3
RENNES INSA	75,00%	16,67%	4,17%	4,17%	24
Région BRETAGNE	59,92%	5,21%	21,64%	13,23%	499
BOURGES ENSI	33,33%	16,67%	33,33%	16,67%	6
ORLEANS	45,45%	2,48%	23,97%	28,10%	121
TOURS	56,79%	2,47%	25,93%	14,81%	162
Région CENTRE	51,56%	2,77%	25,26%	20,42%	289
REIMS	55,56%		18,13%	26,32%	171
TROYES UT	81,82%		18,18%		11
Région CHAMPAGNE-ARDENNE	57,14%		18,13%	24,73%	182
CORTE	73,33%	3,33%	13,33%	10,00%	30
CORTE IUFM	100,00%				1
Région CORSE	74,19%	3,23%	12,90%	9,68%	31

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité (%)

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
BELFORT UTBM	41,67%	25,00%	33,33%		12
BESANCON	52,35%	2,35%	31,76%	13,53%	170
BESANCON ENS MECA	55,56%	22,22%	22,22%		9
SEVENANS IP		66,67%		33,33%	3
Région FRANCHE-COMTE	51,03%	5,67%	30,93%	12,37%	194
LE HAVRE	44,78%	5,97%	29,85%	19,40%	67
ROUEN	56,18%	0,56%	12,36%	30,90%	178
ROUEN INSA	46,67%	20,00%	26,67%	6,67%	15
Région HAUTE-NORMANDIE	52,69%	3,08%	17,69%	26,54%	260
CACHAN ENS	52,17%	39,13%	8,70%		23
MARNE LA VALLEE	48,00%	48,00%	4,00%		50
NOISY LE GD ENSLL	50,00%	50,00%			2
PARIS 8	68,53%	18,88%	12,59%		143
PARIS 12	62,26%	24,53%	13,21%		106
PARIS 13	58,10%	28,57%	13,33%		105
PARIS ISM	83,33%	16,67%			6
Académie de CRETEIL	61,38%	27,13%	11,49%		435
PARIS 1	64,18%	25,37%	10,45%		67
PARIS 2	87,50%	12,50%			8
PARIS 3	64,86%	25,68%	9,46%		74
PARIS 4	74,00%	18,00%	8,00%		50
PARIS 5	67,57%	22,97%	9,46%		74
PARIS 6	76,19%	20,41%	3,40%		147
PARIS 7	64,10%	24,36%	11,54%		156
PARIS CNAM	67,86%	17,86%	14,29%		28
PARIS DAUPHINE	50,00%	40,00%	10,00%		20
PARIS ENS	100,00%				5
PARIS ENS CHIMIE	75,00%	25,00%			4
PARIS ENSAM	58,33%	8,33%	33,33%		24
PARIS I.N.R.P.		50,00%	50,00%		4
PARIS IEP	33,33%	33,33%	33,33%		3
PARIS INALCO	86,05%	9,30%	4,65%		43
PARIS IPG		100,00%			4
PARIS OBSERVATOIRE		100,00%			2
Académie de PARIS	68,16%	22,44%	9,40%		713
CERGY ENSEA	75,00%	25,00%			8
CERGY-PONTOISE	40,85%	45,07%	14,08%		71
EVRY	42,86%	40,82%	16,33%		49
EVRY ENSIIE		100,00%			2
FONTENAY STCLOUD ENS	75,00%	25,00%			4
PARIS 10	61,59%	28,26%	10,14%		138
PARIS 11	75,71%	17,14%	7,14%		140
PARIS ECOLE CENTRALE		100,00%			1
VERSAILLES ST-QUENT.	27,69%	56,92%	15,38%		65
Académie de VERSAILLES	56,07%	33,05%	10,88%		478
Région ILE-DE-FRANCE	62,79%	26,81%	10,39%		1626
LA REUNION	75,81%		17,74%	6,45%	62
Région LA REUNION	75,81%		17,74%	6,45%	62

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité (%)

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
MONTPELLIER 1	69,77%	4,65%	16,28%	9,30%	43
MONTPELLIER 2	82,86%	2,14%	9,29%	5,71%	140
MONTPELLIER 3	74,07%	0,93%	19,44%	5,56%	108
MONTPELLIER ENSC	83,33%		16,67%		6
NIMES CUFR			66,67%	33,33%	3
PERPIGNAN	74,65%	7,04%	14,08%	4,23%	71
Région LANGUEDOC-ROUSSILLON	76,55%	2,96%	14,56%	5,93%	371
LIMOGES	69,37%	0,90%	25,23%	4,50%	111
LIMOGES ENSCI	80,00%		20,00%		5
Région LIMOUSIN	69,83%	0,86%	25,00%	4,31%	116
METZ	54,14%	6,02%	29,32%	10,53%	133
METZ ENI	66,67%	33,33%			3
NANCY 1	78,05%	3,25%	13,01%	5,69%	123
NANCY 2	49,17%	6,67%	30,83%	13,33%	120
NANCY INP	79,63%	11,11%	5,56%	3,70%	54
Région LORRAINE	62,82%	6,24%	21,94%	9,01%	433
ALBI CUFR		100,00%			4
TARBES ENI	88,89%		11,11%		9
TOULOUSE 1	66,67%	4,44%	26,67%	2,22%	45
TOULOUSE 2	74,21%	5,66%	18,24%	1,89%	159
TOULOUSE 3	83,19%	3,45%	10,34%	3,02%	232
TOULOUSE IEP		42,86%	42,86%	14,29%	7
TOULOUSE INP	81,13%	7,55%	9,43%	1,89%	53
TOULOUSE INSA	82,05%	10,26%	2,56%	5,13%	39
Région MIDI-PYRENEES	77,37%	6,20%	13,69%	2,74%	548
ARTOIS	28,57%	26,37%	19,78%	25,27%	91
LILLE 1	73,24%	2,82%	12,68%	11,27%	213
LILLE 2	57,14%	2,86%	15,71%	24,29%	70
LILLE 3	66,44%	2,05%	13,01%	18,49%	146
LILLE EC	81,25%	6,25%	6,25%	6,25%	16
LILLE ENS CHIMIE	75,00%	25,00%			8
LILLE IEP			66,67%	33,33%	3
LITTORAL	43,06%	18,06%	20,83%	18,06%	72
ROUBAIX ENSAIT	75,00%	25,00%			8
VALENCIENNES	57,45%	9,57%	19,15%	13,83%	94
Région NORD-PAS DE CALAIS	59,50%	8,60%	15,40%	16,50%	721
ANGERS	52,94%	2,94%	24,51%	19,61%	102
LE MANS	32,63%	5,26%	35,79%	26,32%	95
NANTES	57,94%	2,34%	21,03%	18,69%	214
NANTES EC	66,67%	6,67%	6,67%	20,00%	15
Région PAYS DE LA LOIRE	51,41%	3,29%	24,65%	20,66%	426
AMIENS	44,51%	0,61%	25,00%	29,88%	164
COMPIEGNE UT	77,78%		8,33%	13,89%	36
Région PICARDIE	50,50%	0,50%	22,00%	27,00%	200
LA ROCHELLE	35,59%	1,69%	49,15%	13,56%	59
POITIERS	57,84%	1,96%	29,90%	10,29%	204
POITIERS ENSMA	80,00%			20,00%	5
Région POITOU-CHARENTES	53,36%	1,87%	33,58%	11,19%	268

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau B-1b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement par établissement d'accueil et par type de mobilité (%)

Etablissement d'accueil (1)	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France (2)	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
AIX IEP	40,00%	40,00%		20,00%	5
AIX-MARSEILLE 1	72,92%	7,29%	16,67%	3,13%	192
AIX-MARSEILLE 2	73,02%	7,94%	12,70%	6,35%	63
AIX-MARSEILLE 3	69,62%	10,13%	18,99%	1,27%	79
AVIGNON	42,50%	15,00%	35,00%	7,50%	40
MARSEILLE EC	62,50%	12,50%	12,50%	12,50%	8
MARSEILLE ENS PHY	100,00%				3
Académie d'AIX-MARSEILLE	68,72%	9,23%	17,95%	4,10%	390
NICE	66,67%	5,66%	20,13%	7,55%	159
TOULON	44,68%	29,79%	17,02%	8,51%	47
Académie de NICE	61,65%	11,17%	19,42%	7,77%	206
Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	66,28%	9,90%	18,46%	5,37%	596
CHAMBERY	53,66%	12,20%	21,95%	12,20%	82
GRENOBLE 1	73,13%	13,43%	5,22%	8,21%	134
GRENOBLE 2	61,76%	6,86%	15,69%	15,69%	102
GRENOBLE 3	66,67%	9,52%	20,63%	3,17%	63
GRENOBLE IEP	40,00%		40,00%	20,00%	5
GRENOBLE INP	64,29%	22,86%	5,71%	7,14%	70
Académie de GRENOBLE	64,47%	12,50%	13,16%	9,87%	456
LYON 1	69,75%	14,20%	10,49%	5,56%	162
LYON 2	55,19%	12,34%	18,83%	13,64%	154
LYON 3	48,48%	10,61%	22,73%	18,18%	66
LYON EC	64,71%	11,76%	17,65%	5,88%	17
LYON ENS	33,33%	33,33%		33,33%	3
LYON ENS LSH	22,22%	11,11%	11,11%	55,56%	9
LYON ENSSIB	100,00%				3
LYON IEP	66,67%	16,67%		16,67%	6
LYON INSA	83,95%	7,41%	6,17%	2,47%	81
OYONNAX ESP		66,67%	33,33%		3
ST ETIENNE	61,90%	13,33%	20,00%	4,76%	105
ST ETIENNE ENI	66,67%	33,33%			3
Académie de LYON	63,07%	12,58%	15,03%	9,31%	612
Région RHONE-ALPES	63,67%	12,55%	14,23%	9,55%	1068
NOUVELLE CALEDONIE	50,00%		37,50%	12,50%	8
POLYNESIE	76,92%		23,08%		13
C.O.M	66,67%		28,57%	4,76%	21
TOTAL GENERAL	5912	888	1674	928	9402
	62,88%	9,44%	17,80%	9,87%	

Taux strict d'endo-recrutement local	0,63
---	-------------

(1) : l'établissement d'accueil est l'établissement de rattachement ; les MCF affectés dans les IUT ou écoles rattachées aux universités sont comptés avec leurs collègues affectés dans l'université.

(2) : dans cette étude, la colonne "mobilité venant d'Ile-de-France" ne concerne pas les établissements localisés en Ile-de-France ; pour ceux-ci, la mobilité en provenance d'Ile-de-France est traitée comme une mobilité dans la région. Cette remarque s'applique aux tableaux suivants.

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-1a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement, par année, par grande discipline et par type de mobilité

Toutes disciplines

Année	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
1993	466	83	96	70	715
1994	358	56	86	41	541
1995	297	43	76	48	464
1996	240	53	79	61	433
1997	279	40	93	54	466
1998	406	65	118	58	647
1999	389	81	130	79	679
2000	394	56	135	75	660
2001	417	49	125	55	646
2002	426	71	128	61	686
2003	461	53	130	67	711
2004	418	56	111	70	655
2005	422	57	133	57	669
2006	458	53	113	70	694
2007	481	72	121	62	736
Total	5912	888	1674	928	9402
	62,88%	9,44%	17,80%	9,87%	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-1b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement, par année, par grande discipline et par type de mobilité (%)

Toutes disciplines

Année	Recrutement dans le même établissement	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
1993	65,17%	11,61%	13,43%	9,79%	715
1994	66,17%	10,35%	15,90%	7,58%	541
1995	64,01%	9,27%	16,38%	10,34%	464
1996	55,43%	12,24%	18,24%	14,09%	433
1997	59,87%	8,58%	19,96%	11,59%	466
1998	62,75%	10,05%	18,24%	8,96%	647
1999	57,29%	11,93%	19,15%	11,63%	679
2000	59,70%	8,48%	20,45%	11,36%	660
2001	64,55%	7,59%	19,35%	8,51%	646
2002	62,10%	10,35%	18,66%	8,89%	686
2003	64,84%	7,45%	18,28%	9,42%	711
2004	63,82%	8,55%	16,95%	10,69%	655
2005	63,08%	8,52%	19,88%	8,52%	669
2006	65,99%	7,64%	16,28%	10,09%	694
2007	65,35%	9,78%	16,44%	8,42%	736
Total	5912	888	1674	928	9402
	62,88%	9,44%	17,80%	9,87%	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-2a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement, par année, par grande discipline et par type de mobilité

Droit, Economie et Gestion - Lettes et Sciences humaines

Année	Droit, Economie et Gestion						Lettres et Sciences humaines					
	Recrutement dans le même établissement	Taux d'endo-recrutement local	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Recrutement dans le même établissement	Taux d'endo-recrutement local	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
1993	40	0,52	5	14	18	77	182	0,67	27	37	25	271
1994	26	0,31	10	30	17	83	154	0,72	15	28	17	214
1995	9	0,23	3	20	7	39	135	0,63	22	29	30	216
1996	22	0,23	5	39	28	94	120	0,66	26	20	15	181
1997	18	0,26	12	18	20	68	121	0,66	12	32	18	183
1998	21	0,23	10	40	22	93	182	0,68	18	44	24	268
1999	25	0,26	12	29	29	95	176	0,61	25	58	31	290
2000	20	0,24	8	28	29	85	153	0,60	19	57	28	257
2001	33	0,33	13	31	24	101	162	0,66	16	46	20	244
2002	31	0,28	12	38	28	109	153	0,67	14	43	20	230
2003	21	0,27	12	20	24	77	149	0,59	17	56	30	252
2004	20	0,26	3	30	23	76	130	0,57	20	44	33	227
2005	15	0,19	7	34	21	77	133	0,64	14	42	20	209
2006	9	0,14	3	26	25	63	152	0,65	16	43	24	235
2007	34	0,37	10	27	20	91	145	0,63	17	45	25	232
Total	344		125	424	335	1228	2247		278	624	360	3509
	0,28		0,10	0,35	0,27		0,64		0,08	0,18	0,10	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-2b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement, par année, par grande discipline et par type de mobilité

Pharmacie - Sciences et Techniques

Année	Pharmacie						Sciences et Techniques					
	Recrutement dans le même établissement	Taux d'endo-recrutement local	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Recrutement dans le même établissement	Taux d'endo-recrutement local	Mobilité dans la région	Mobilité extra régionale (hors Ile-de-France)	Mobilité venant d'Ile-de-France	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF
1993	11	0,65		4	2	17	233	0,67	51	41	25	350
1994	15	0,79		1	3	19	163	0,72	31	27	4	225
1995	7	0,54		3	3	13	146	0,74	18	24	8	196
1996	5	1,00				5	93	0,61	22	20	18	153
1997	16	0,70		2	5	23	124	0,65	16	41	11	192
1998	20	0,95		1		21	183	0,69	37	33	12	265
1999	22	0,88	1	1	1	25	166	0,62	43	42	18	269
2000	18	0,86		2	1	21	203	0,68	29	48	17	297
2001	25	1,00				25	197	0,71	20	48	11	276
2002	19	0,86		3		22	223	0,69	45	44	13	325
2003	26	0,96		1		27	265	0,75	24	53	13	355
2004	24	0,89		2	1	27	244	0,75	33	35	13	325
2005	19	0,76	1	3	2	25	255	0,71	35	54	14	358
2006	21	0,88	2	1		24	276	0,74	32	43	21	372
2007	23	0,92		1	1	25	279	0,72	45	48	16	388
Total	271		4	25	19	319	3050		481	601	214	4346
	0,85		0,01	0,08	0,06		0,70		0,11	0,14	0,05	

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Droit, Science politique, Economie et Gestion

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
MULHOUSE	1	6	0,17
STRASBOURG 1	6	8	0,75
STRASBOURG 3	9	28	0,32
Région ALSACE	16	42	0,38
ANTILLES-GUYANE	9	28	0,32
Région ANTILLES-GUYANE	9	28	0,32
BORDEAUX 1	2	5	0,40
BORDEAUX 2		1	0,00
BORDEAUX 4	15	27	0,56
BORDEAUX IEP		2	0,00
PAU	6	15	0,40
Région AQUITAINE	23	50	0,46
CLERMONT 1	3	26	0,12
Région AUVERGNE	3	26	0,12
CAEN	11	28	0,39
Région BASSE-NORMANDIE	11	28	0,39
DIJON	5	19	0,26
Région BOURGOGNE	5	19	0,26
BREST	5	29	0,17
BRETAGNE SUD	1	16	0,06
RENNES 1	21	45	0,47
RENNES 2	3	6	0,50
RENNES IEP		2	0,00
Région BRETAGNE	30	98	0,31
ORLEANS	6	20	0,30
TOURS	5	29	0,17
Région CENTRE	11	49	0,22
REIMS	3	31	0,10
Région CHAMPAGNE-ARDENNE	3	31	0,10
CORTE		3	0,00
Région CORSE		3	0,00
BESANCON	6	32	0,19
Région FRANCHE-COMTE	6	32	0,19
LE HAVRE		19	0,00
ROUEN	4	29	0,14
Région HAUTE-NORMANDIE	4	48	0,08

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Droit, Science politique, Economie et Gestion

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
MARNE LA VALLEE	3	6	0,50
PARIS 8	2	6	0,33
PARIS 12	2	12	0,17
PARIS 13	4	12	0,33
Académie de CRETEIL	11	36	0,31
PARIS 3		1	0,00
PARIS 6		1	0,00
PARIS 7	1	1	1,00
PARIS CNAM	2	2	1,00
PARIS DAUPHINE	3	3	1,00
Académie de PARIS	6	8	0,75
CERGY-PONTOISE	8	10	0,80
EVRY		7	0,00
PARIS 10	4	8	0,50
PARIS 11	1	6	0,17
VERSAILLES ST-QUENT.	1	9	0,11
Académie de VERSAILLES	14	40	0,35
Région ILE-DE-FRANCE	31	84	0,37
LA REUNION	5	16	0,31
Région LA REUNION	5	16	0,31
MONTPELLIER 1	4	11	0,36
MONTPELLIER 2	1	3	0,33
MONTPELLIER 3	1	3	0,33
PERPIGNAN	5	14	0,36
Région LANGUEDOC-ROUSSILLON	11	31	0,35
LIMOGES	4	19	0,21
Région LIMOUSIN	4	19	0,21
METZ	4	26	0,15
NANCY 2	10	40	0,25
NANCY INP		2	0,00
Région LORRAINE	14	68	0,21
TOULOUSE 1	20	32	0,63
TOULOUSE 3		2	0,00
TOULOUSE IEP		6	0,00
Région MIDI-PYRENEES	20	40	0,50
ARTOIS	3	27	0,11
LILLE 1	10	21	0,48
LILLE 2	9	35	0,26
LILLE 3	1	2	0,50
LILLE IEP		2	0,00
LITTORAL		20	0,00
VALENCIENNES	3	21	0,14
Région NORD-PAS DE CALAIS	26	128	0,20
ANGERS	1	28	0,04
LE MANS	4	30	0,13
NANTES	10	32	0,31
Région PAYS DE LA LOIRE	15	90	0,17
AMIENS	3	34	0,09
Région PICARDIE	3	34	0,09

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3a

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Droit, Science politique, Economie et Gestion

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
LA ROCHELLE	3	15	0,20
POITIERS	11	33	0,33
Région POITOU-CHARENTES	14	48	0,29
AIX IEP		2	0,00
AIX-MARSEILLE 2	2	6	0,33
AIX-MARSEILLE 3	10	14	0,71
AVIGNON	2	9	0,22
Académie d'AIX-MARSEILLE	14	31	0,45
NICE	13	26	0,50
TOULON	2	14	0,14
Académie de NICE	15	40	0,38
Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	29	71	0,41
CHAMBERY	4	20	0,20
GRENOBLE 1		1	0,00
GRENOBLE 2	20	43	0,47
GRENOBLE IEP	2	5	0,40
Académie de GRENOBLE	26	69	0,38
LYON 2	8	24	0,33
LYON 3	7	19	0,37
LYON IEP	1	2	0,50
LYON INSA		1	0,00
ST ETIENNE	6	25	0,24
Académie de LYON	22	71	0,31
Région RHONE-ALPES	48	140	0,34
NOUVELLE CALEDONIE	1	1	1,00
POLYNESIE	2	4	0,50
C.O.M	3	5	0,60
TOTAL GENERAL	344	1228	0,28

(*) : l'établissement d'accueil est l'établissement de rattachement ; les MCF affectés dans les IUT ou écoles rattachées aux universités sont comptés avec leurs collègues affectés dans l'université.

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Lettres et Sciences humaines

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
MULHOUSE	13	18	0,72
STRASBOURG 1	11	16	0,69
STRASBOURG 2	69	96	0,72
STRASBOURG 3	1	3	0,33
STRASBOURG INSA	1	1	1,00
STRASBOURG IUFM	2	5	0,40
Région ALSACE	97	139	0,70
ANTILLES-GUYANE	13	17	0,76
Région ANTILLES-GUYANE	13	17	0,76
BORDEAUX 1	4	4	1,00
BORDEAUX 2	18	22	0,82
BORDEAUX 3	82	111	0,74
BORDEAUX 4	6	9	0,67
BORDEAUX IEP	3	4	0,75
PAU	27	36	0,75
Région AQUITAINE	140	186	0,75
CLERMONT 2	37	60	0,62
Région AUVERGNE	37	60	0,62
CAEN	53	91	0,58
Région BASSE-NORMANDIE	53	91	0,58
DIJON	45	73	0,62
Région BOURGOGNE	45	73	0,62
BREST	33	50	0,66
BRETAGNE SUD	7	11	0,64
RENNES 1	3	5	0,60
RENNES 2	75	105	0,71
RENNES IEP	1	1	0,00
Région BRETAGNE	118	172	0,69
ORLEANS	13	40	0,33
TOURS	39	71	0,55
Région CENTRE	52	111	0,47
REIMS	23	53	0,43
Région CHAMPAGNE-ARDENNE	23	53	0,43
CORTE	7	10	0,70
CORTE IUFM	1	1	1,00
Région CORSE	8	11	0,73
BELFORT UTBM	3	3	1,00
BESANCON	40	69	0,58
SEVENANS IP	1	1	0,00
Région FRANCHE-COMTE	43	73	0,59
LE HAVRE	8	14	0,57
ROUEN	37	77	0,48
Région HAUTE-NORMANDIE	45	91	0,49

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Lettres et Sciences humaines

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
CACHAN ENS	2	5	0,40
MARNE LA VALLEE	9	23	0,39
NOISY LE GD ENSLL	1	2	0,50
PARIS 8	90	127	0,71
PARIS 12	31	46	0,67
PARIS 13	24	40	0,60
Académie de CRETEIL	157	243	0,65
PARIS 1	40	62	0,65
PARIS 2	7	8	0,88
PARIS 3	48	73	0,66
PARIS 4	37	46	0,80
PARIS 5	22	28	0,79
PARIS 7	42	64	0,66
PARIS CNAM	1	2	0,50
PARIS DAUPHINE	4	6	0,67
PARIS ENS	4	4	1,00
PARIS I.N.R.P.		3	0,00
PARIS IEP	1	3	0,33
PARIS INALCO	37	43	0,86
Académie de PARIS	243	342	0,71
CERGY-PONTOISE	11	23	0,48
EVRY	4	6	0,67
FONTENAY STCLOUD ENS	3	4	0,75
PARIS 10	75	111	0,68
PARIS 11	1	4	0,25
VERSAILLES ST-QUENT.	3	15	0,20
Académie de VERSAILLES	97	163	0,60
Région ILE-DE-FRANCE	497	748	0,66
LA REUNION	21	23	0,91
Région LA REUNION	21	23	0,91
MONTPELLIER 1	6	8	0,75
MONTPELLIER 2	5	6	0,83
MONTPELLIER 3	78	102	0,76
NIMES CUFR		1	0,00
PERPIGNAN	22	26	0,85
Région LANGUEDOC-ROUSSILLON	111	143	0,78
LIMOGES	18	30	0,60
Région LIMOUSIN	18	30	0,60
METZ	30	54	0,56
NANCY 1	3	5	0,60
NANCY 2	42	70	0,60
Région LORRAINE	75	129	0,58
ALBI CUFR		1	0,00
TOULOUSE 1	4	5	0,80
TOULOUSE 2	112	145	0,77
TOULOUSE 3	8	12	0,67
TOULOUSE IEP		1	0,00
Région MIDI-PYRENEES	124	164	0,76

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3b

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Lettres et Sciences humaines

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
ARTOIS	10	34	0,29
LILLE 1	15	24	0,63
LILLE 2	5	8	0,63
LILLE 3	93	140	0,66
LILLE IEP		1	0,00
LITTORAL	9	18	0,50
VALENCIENNES	10	27	0,37
Région NORD-PAS DE CALAIS	142	252	0,56
ANGERS	21	29	0,72
LE MANS	8	26	0,31
NANTES	46	84	0,55
Région PAYS DE LA LOIRE	75	139	0,54
AMIENS	32	61	0,52
COMPIEGNE UT	3	3	1,00
Région PICARDIE	35	64	0,55
LA ROCHELLE	3	11	0,27
POITIERS	42	86	0,49
Région POITOU-CHARENTES	45	97	0,46
AIX IEP	2	3	0,67
AIX-MARSEILLE 1	99	128	0,77
AIX-MARSEILLE 2	8	11	0,73
AIX-MARSEILLE 3	6	6	1,00
AVIGNON	12	18	0,67
Académie d'AIX-MARSEILLE	127	166	0,77
NICE	50	68	0,74
TOULON	1	12	0,08
Académie de NICE	51	80	0,64
Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	178	246	0,72
CHAMBERY	15	22	0,68
GRENOBLE 1	9	15	0,60
GRENOBLE 2	37	52	0,71
GRENOBLE 3	42	63	0,67
Académie de GRENOBLE	103	152	0,68
LYON 1	8	14	0,57
LYON 2	74	122	0,61
LYON 3	25	47	0,53
LYON ENS LSH	2	9	0,22
LYON ENSSIB	3	3	1,00
LYON IEP	3	4	0,75
LYON INSA	3	3	1,00
ST ETIENNE	26	38	0,68
Académie de LYON	144	240	0,60
Région RHONE-ALPES	247	392	0,63
NOUVELLE CALEDONIE	1	1	1,00
POLYNESIE	4	4	1,00
C.O.M	5	5	1,00
TOTAL GENERAL	2247	3509	0,64

(*) : l'établissement d'accueil est l'établissement de rattachement ; les MCF affectés dans les IUT ou écoles rattachées aux universités sont comptés avec leurs collègues affectés dans l'université.

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3c

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Pharmacie

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
STRASBOURG 1	13	14	0,93
Région ALSACE	13	14	0,93
BORDEAUX 2	5	10	0,50
Région AQUITAINE	5	10	0,50
CLERMONT 1	12	12	1,00
Région AUVERGNE	12	12	1,00
CAEN	9	10	0,90
Région BASSE-NORMANDIE	9	10	0,90
DIJON	7	11	0,64
Région BOURGOGNE	7	11	0,64
RENNES 1	7	7	1,00
Région BRETAGNE	7	7	1,00
TOURS	9	11	0,82
Région CENTRE	9	11	0,82
REIMS	11	11	1,00
Région CHAMPAGNE-ARDENNE	11	11	1,00
BESANCON	4	8	0,50
Région FRANCHE-COMTE	4	8	0,50
ROUEN	7	10	0,70
Région HAUTE-NORMANDIE	7	10	0,70
PARIS 13	1	1	1,00
Académie de CRETEIL	1	1	1,00
PARIS 5	21	21	1,00
Académie de PARIS	21	21	1,00
PARIS 11	30	33	0,91
Académie de VERSAILLES	30	33	0,91
Région ILE-DE-FRANCE	52	55	0,95
MONTPELLIER 1	18	21	0,86
Région LANGUEDOC-ROUSSILLON	18	21	0,86
LIMOGES	5	6	0,83
Région LIMOUSIN	5	6	0,83
NANCY 1	5	8	0,63
Région LORRAINE	5	8	0,63
TOULOUSE 3	17	19	0,89
Région MIDI-PYRENEES	17	19	0,89
LILLE 2	25	26	0,96
LITTORAL	1	1	1,00
Région NORD-PAS DE CALAIS	26	27	0,96
ANGERS	8	8	1,00
NANTES	11	13	0,85
Région PAYS DE LA LOIRE	19	21	0,90
AMIENS	6	13	0,46
Région PICARDIE	6	13	0,46
POITIERS	8	10	0,80
Région POITOU-CHARENTES	8	10	0,80
AIX-MARSEILLE 2	13	13	1,00
Académie d'AIX-MARSEILLE	13	13	1,00
Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	13	13	1,00
GRENOBLE 1	5	6	0,83
Académie de GRENOBLE	5	6	0,83
LYON 1	13	16	0,81
Académie de LYON	13	16	0,81
Région RHONE-ALPES	18	22	0,82
TOTAL GENERAL	271	319	0,85

(*) : l'établissement d'accueil est l'établissement de rattachement ; les MCF affectés dans les IUT ou écoles rattachées aux universités sont comptés avec leurs collègues affectés dans l'université.

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3d

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Sciences et Techniques

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
MULHOUSE	40	47	0,85
STRASBOURG 1	71	88	0,81
STRASBOURG 3	3	3	1,00
STRASBOURG INSA	3	4	0,75
STRASBOURG IUFM		3	0,00
Région ALSACE	117	145	0,81
ANTILLES-GUYANE	13	21	0,62
ANTILLES IUFM	1	2	0,50
Région ANTILLES-GUYANE	14	23	0,61
BORDEAUX 1	93	124	0,75
BORDEAUX 2	13	20	0,65
BORDEAUX 3	4	6	0,67
BORDEAUX 4	3	5	0,60
BORDEAUX ENSCP	4	7	0,57
BORDEAUX ENSEIRB	8	12	0,67
PAU	23	34	0,68
Région AQUITAINE	148	208	0,71
CLERMONT 1	14	21	0,67
CLERMONT 2	62	91	0,68
CLERMONT ENS CHIMIE	5	5	1,00
CLERMONT IFMA	3	5	0,60
Région AUVERGNE	84	122	0,69
CAEN	47	71	0,66
CAEN ISMRA	5	14	0,36
Région BASSE-NORMANDIE	52	85	0,61
DIJON	78	92	0,85
Région BOURGOGNE	78	92	0,85
BREST	30	56	0,54
BREST ENI	2	3	0,67
BRETAGNE SUD	10	23	0,43
RENNES 1	75	104	0,72
RENNES 2	2	5	0,40
RENNES ENS CHIMIE	7	7	1,00
RENNES INSA	18	24	0,75
Région BRETAGNE	144	222	0,65
BOURGES ENSI	2	6	0,33
ORLEANS	36	61	0,59
TOURS	39	51	0,76
Région CENTRE	77	118	0,65
REIMS	58	76	0,76
TROYES UT	9	11	0,82
Région CHAMPAGNE-ARDENNE	67	87	0,77
CORTE	15	17	0,88
Région CORSE	15	17	0,88
BELFORT UTBM	2	9	0,22
BESANCON	39	61	0,64
BESANCON ENS MECA	5	9	0,56
SEVENANS IP		2	0,00
Région FRANCHE-COMTE	46	81	0,57

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3d

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Sciences et Techniques

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
LE HAVRE	22	34	0,65
ROUEN	52	62	0,84
ROUEN INSA	7	15	0,47
Région HAUTE-NORMANDIE	81	111	0,73
CACHAN ENS	10	18	0,56
MARNE LA VALLEE	12	21	0,57
PARIS 8	6	10	0,60
PARIS 12	33	48	0,69
PARIS 13	32	52	0,62
PARIS ISM	5	6	0,83
Académie de CRETEIL	98	155	0,63
PARIS 1	3	5	0,60
PARIS 4		4	0,00
PARIS 5	7	25	0,28
PARIS 6	112	146	0,77
PARIS 7	57	91	0,63
PARIS CNAM	16	24	0,67
PARIS DAUPHINE	3	11	0,27
PARIS ENS	1	1	1,00
PARIS ENS CHIMIE	3	4	0,75
PARIS ENSAM	14	24	0,58
PARIS I.N.R.P.		1	0,00
PARIS IPG		4	0,00
PARIS OBSERVATOIRE		2	0,00
Académie de PARIS	216	342	0,63
CERGY ENSEA	6	8	0,75
CERGY-PONTOISE	10	38	0,26
EVRY	17	36	0,47
EVRY ENSIIE		2	0,00
PARIS 10	6	19	0,32
PARIS 11	74	97	0,76
PARIS ECOLE CENTRALE		1	0,00
VERSAILLES ST-QUENT.	14	41	0,34
Académie de VERSAILLES	127	242	0,52
Région ILE-DE-FRANCE	441	739	0,60
LA REUNION	21	23	0,91
Région LA REUNION	21	23	0,91
MONTPELLIER 1	2	3	0,67
MONTPELLIER 2	110	131	0,84
MONTPELLIER 3	1	3	0,33
MONTPELLIER ENSC	5	6	0,83
NIMES CUFR		2	0,00
PERPIGNAN	26	31	0,84
Région LANGUEDOC-ROUSSILLON	144	176	0,82
LIMOGES	50	56	0,89
LIMOGES ENSCI	4	5	0,80
Région LIMOUSIN	54	61	0,89

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3d

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Sciences et Techniques

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
METZ	38	53	0,72
METZ ENI	2	3	0,67
NANCY 1	88	110	0,80
NANCY 2	7	10	0,70
NANCY INP	43	52	0,83
Région LORRAINE	178	228	0,78
ALBI CUFR		3	0,00
TARBES ENI	8	9	0,89
TOULOUSE 1	6	8	0,75
TOULOUSE 2	6	14	0,43
TOULOUSE 3	168	199	0,84
TOULOUSE INP	43	53	0,81
TOULOUSE INSA	32	39	0,82
Région MIDI-PYRENEES	263	325	0,81
ARTOIS	13	30	0,43
LILLE 1	131	168	0,78
LILLE 2	1	1	1,00
LILLE 3	3	4	0,75
LILLE EC	13	16	0,81
LILLE ENS CHIMIE	6	8	0,75
LITTORAL	21	33	0,64
ROUBAIX ENSAIT	6	8	0,75
VALENCIENNES	41	46	0,89
Région NORD-PAS DE CALAIS	235	314	0,75
ANGERS	24	37	0,65
LE MANS	19	39	0,49
NANTES	57	85	0,67
NANTES EC	10	15	0,67
Région PAYS DE LA LOIRE	110	176	0,63
AMIENS	32	56	0,57
COMPIEGNE UT	25	33	0,76
Région PICARDIE	57	89	0,64
LA ROCHELLE	15	33	0,45
POITIERS	57	75	0,76
POITIERS ENSMA	4	5	0,80
Région POITOU-CHARENTES	76	113	0,67
AIX-MARSEILLE 1	41	64	0,64
AIX-MARSEILLE 2	23	33	0,70
AIX-MARSEILLE 3	39	59	0,66
AVIGNON	3	13	0,23
MARSEILLE EC	5	8	0,63
MARSEILLE ENS PHY	3	3	1,00
Académie d'AIX-MARSEILLE	114	180	0,63
NICE	43	65	0,66
TOULON	18	21	0,86
Académie de NICE	61	86	0,71
Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	175	266	0,66

Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007

Tableau C-3d

Bilan des recrutements des maîtres de conférences dans le corps des professeurs 1993-2007

Etude complémentaire sur l'endo-recrutement

Analyse de l'endo-recrutement dans l'établissement d'accueil

Sciences et Techniques

Etablissement d'accueil (*)	Recrutement dans le même établissement	Total PR de l'établissement recrutés parmi les MCF	Taux d'endo-recrutement local
CHAMBERY	25	40	0,63
GRENOBLE 1	84	112	0,75
GRENOBLE 2	6	7	0,86
GRENOBLE INP	45	70	0,64
Académie de GRENOBLE	160	229	0,70
LYON 1	92	132	0,70
LYON 2	3	8	0,38
LYON EC	11	17	0,65
LYON ENS	1	3	0,33
LYON INSA	65	77	0,84
OYONNAX ESP		3	0,00
ST ETIENNE	33	42	0,79
ST ETIENNE ENI	2	3	0,67
Académie de LYON	207	285	0,73
Région RHONE-ALPES	367	514	0,71
NOUVELLE CALEDONIE	2	6	0,33
POLYNESIE	4	5	0,80
C.O.M	6	11	0,55
TOTAL GENERAL	3050	4346	0,70

(*) : l'établissement d'accueil est l'établissement de rattachement ; les MCF affectés dans les IUT ou écoles rattachées aux universités sont comptés avec leurs collègues affectés dans l'université.